

Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications

10, place de la Joliette BP 21321  
13567 Marseille Cedex 02



# Engagement des jeunes dans le trafic

## Quelle prévention ?

Rapport final « Groupe Paris 19<sup>ième</sup> arrondissement »

Pierre ROCHE

Convention R/2011/001/DTEP/FFSU

Mars 2012





## **PREAMBULE**

Dans le prolongement du Plan Crack du Nord-est parisien initié en 2005, la Mairie de Paris, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Direction de la cohésion sociale de Paris, la délégation territoriale de la Seine-Saint-Denis de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) ont continué leur partenariat en explorant la question de la prévention des trafics. Une première recherche ethnographique en 2009-2010, confiée au Groupe de Recherche sur la Vulnérabilité Sociale, a permis la production de récits de vie de personnes impliquées dans le trafic. Ensuite, des ateliers « Engagement des jeunes dans les trafics, quelle prévention ? » ont été proposés en 2011. Ils regroupent des professionnels de Paris et de la Seine-Saint-Denis confrontés à cette problématique avec leurs publics. Ce rapport a pu être réalisé grâce à une convention entre le CEREQ et le FFSU, et au soutien financier de la MILDT et de la DCS de Paris.

Catherine JOUAUX (Mission de Prévention des Toxicomanies de la DASES, Mairie de Paris), Céline LEON (Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis) et Thierry CHARLOIS, Consultant pour le Forum Français pour la Sécurité Urbaine ont pris en charge la fonction de coordination du collectif des professionnels de proximité et participé à l'animation des séances et à l'écriture du rapport.

Avec la participation d'un collectif de professionnels de proximité du 19<sup>ième</sup> arrondissement de Paris composé de Sophie AGNEL, Christophe ALESSANDRI, Najim BOUARIAN, Julie BUQUET, Chérif CHAOUCHE, Guillaume COTI, Agnès JANSSEN, Christophe JIBARD, Yannick MAHE, Guy ORLANDINI, Sophie PETRU, Cécile RABOUIN, Alain REZE, Caroline RICHARD, Guilhem SAISSET, Ousmane SIDIBE



<b>Synthèse</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<b>Problématique et demande</b>	<b>13</b>
<b>Méthodologie</b>	<b>14</b>
<b>Mode d'exposition des résultats</b>	<b>17</b>
<b>LECTURE DU TRAFIC</b>	<b>19</b>
<b>La représentation du trafic et de la consommation</b>	<b>21</b>
La représentation du trafic	21
La division technique du travail	21
La division spatiale du travail	22
La division hiérarchique du travail	22
La division générationnelle du travail	22
La division genrée du travail : la place des jeunes filles	23
<i>Transport de drogue</i>	23
<i>Revente de marchandises</i>	24
<i>Prostitution</i>	24
Place du deal dans les trafics	25
Evolution des formes du deal	25
Le besoin d'une vision plus globale	26
La représentation de la consommation	26
Stigmatisation ou valorisation	26
Représentation et type de produit	27
Consommation, précarité sociale et vulnérabilité psychique	27
<b>La forte présence des dynamiques groupales</b>	<b>28</b>
Entre protection et emprise	29
Une fonction protectrice et défensive	29
L'emprise du groupe organisé autour du deal	29
Ambiguïté des relations intergénérationnelles	30
Entre bande et rassemblement	31
Problèmes de définition	31
Stigmatisation et mode de perception des groupes	33
<b>Le sens de l'implication des jeunes dans le trafic</b>	<b>34</b>
Enjeux économiques et financiers	36
Une pratique de résistance à la paupérisation	36
Un moyen de rembourser rapidement une dette	36
Une pratique de maximisation du profit	37
Enjeux sociaux et subjectifs	37
Un moyen d'occuper une place sociale valorisée	37
Une façon de se confronter à de l'institué	37
Une façon d'être cool	38
Une revanche sociale	39
Une façon de transmuter la honte en fierté	40
<b>Les dimensions affectives de l'implication dans le trafic</b>	<b>41</b>
Culpabilité et procédures défensives	41
Culpabilité et mauvaise conscience	41
Défense par transformation en son contraire	41
Défense par projection	42

Défense par réification	43
Suspension de la conscience morale	43
Des défenses totalement efficaces ?	45
Peur et procédures défensives	46
Peur, angoisse, troubles du sommeil	46
La banalisation du trafic et de la consommation	46
La fonction plaisir du trafic	47
La dette et son sentiment	47
<b>Le positionnement des parents</b>	<b>49</b>
Deal et affaiblissement des liens intrafamiliaux	49
Encouragement, déni, refus	49
<b>POSITIONNEMENTS ET PISTES DE TRAVAIL</b>	<b>53</b>
<b>Le positionnement de proximité</b>	<b>55</b>
Les différentes façons de faire vivre la proximité	55
Aller sur le territoire de l'autre	55
Offrir des espaces ouverts	55
Se rendre accessible	56
Proximité, imprévisibilité et élasticité	56
Proximité et intrusion	57
Proximité et visibilité du deal et de la consommation	58
Des lieux de vie avant d'être des lieux de deal	58
Proximité et éthique de la décision	58
Que dire aux jeunes qui « font du black » ?	59
Faut-il embaucher un jeune qui a un pied dans le deal ?	60
Que faire face à des jeunes qui discutent « deal » dans un lieu d'accueil ?	61
Que faire des propos qu'un jeune tient sur son activité délictueuse ?	63
Faut-il permettre à un jeune fugueur de sortir pour « fumer » ?	63
La proximité à l'épreuve de la rationalité instrumentale	63
Une « première ligne » rétrécie et entravée	63
Quand institutionnalisation rime avec distanciation	64
Une proximité entre réparation et résistance	65
<b>L'accompagnement</b>	<b>66</b>
Une clinique particulière	66
Construire sa place et sa légitimité	66
Privilégier le cas par cas	68
Connaître les jeunes dans leur environnement	69
Offrir un espace d'échange et d'élaboration	69
Savoir parfois dire non aux jeunes	69
Soutenir, faire le guet et intervenir au bon moment	70
Axer le travail sur des moments biographiques sensibles	71
Auprès des enfants de 10-12 ans	71
Auprès des adolescents	71
Auprès des jeunes de 16-18 ans	72
Auprès des jeunes qui ont plus de 26 ans	73
Auprès des jeunes sortants de prison	73
Etayer la transformation identitaire	75
La déconstruction des illusions concernant le trafic	75
Le dégagement d'un nouvel horizon	76
La reconstruction d'une image positive	77
Etayer l'accès au monde du travail	78
Prendre appui sur le désir des jeunes	78
Aider les jeunes à sortir de l'immédiateté	79
Démultiplier les modes d'intervention sur le thème de l'insertion	79
Promouvoir la parole et l'action collective	80

<b>L'intervention auprès des groupes</b>	<b>82</b>
Etayer la dé-fusion d'avec le groupe	83
Utiliser le groupe en tant que levier de prévention	84
<b>Le partenariat de proximité</b>	<b>87</b>
L'exigence d'un partenariat de proximité	87
Gagner en puissance d'agir	87
Aider le jeune à cheminer	88
Les difficultés du partenariat de proximité	89
La mise en concurrence	89
La « guerre des dieux »	89
La construction du partenariat de proximité	90
Ce qu'être partenaires veut dire	90
Du bon usage des conflits	92
Du bon usage des conventions	93
Au-delà du partenariat, le réseau	94
Construire ou réactiver une instance de coordination	94
<b>Quelques pistes de travail</b>	<b>96</b>
Intervenir sur les politiques d'évaluation	96
De l'a-posture à l'imposture	96
<i>Des professionnels longtemps non communicants</i>	96
<i>L'imposture évaluative liée à une idéologie gestionnaire</i>	96
Construire un mode d'évaluation pertinent et utile	99
Co-construire un mode de co-évaluation	99
Intégrer une dimension collective dans la démarche d'évaluation	101
Venir en appui de l'action conduite par les habitants eux-mêmes	102
Expériences émancipatrices	102
L'empowerment et son ambiguïté	105
Ce sur quoi il ne faut pas céder	107
Promouvoir la coéducation	108
Penser l'approche du deal sur le modèle de la réduction des risques	111
Identification des risques	112
Interpellations et réduction des risques	113
<i>Le travail au noir comme entre deux</i>	113
<i>La sortie du deal hors du cadre institutionnel</i>	114
<i>L'arrêt de l'utilisation des « petits » dans le trafic</i>	114
<i>Le deal de shit plutôt que de crack</i>	114
<i>La réduction de la violence contre les « petits »</i>	114
Démarches communautaires	115
Intervention professionnelle et mode d'implication dans le trafic	116
<i>Axer le travail sur la conscientisation du risque</i>	116
<i>Aider les jeunes à subvertir leur rapport subjectif aux risques</i>	117
Expériences pionnières	119
Promouvoir une approche santé	120
Favoriser le transfert des compétences acquises dans le deal vers l'activité licite	121
Dépénaliser ?	124



## Synthèse

Quelle part peut prendre la prévention pour réduire les dommages liés aux trafics de drogue et son emprise sur une fraction de la jeunesse ? Le présent rapport restitue les résultats d'un atelier qui a réuni, de mars 2011 à janvier 2012, des professionnels du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris autour de cette question. L'enjeu n'était autre ici que de produire des connaissances sur cette thématique et de rechercher des leviers de prévention. Cette démarche a été portée par la Mission de prévention des toxicomanies de la Ville de Paris, la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, les Directions de la cohésion sociale des deux départements et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

Cette recherche-intervention permet d'abord une lecture du trafic de drogue. Elle traite d'abord de son mode de fonctionnement, notamment à partir des différentes formes de division du travail et des dynamiques groupales qui le structurent. Elle permet ensuite de mieux comprendre pourquoi les jeunes s'y engagent en rendant compte de ce qu'ils y trouvent tant sur le versant économique que subjectif mais aussi comment ils peuvent s'y maintenir malgré les affects pénibles (culpabilité, peur, angoisse...) auxquels ils doivent faire face. Elle initie, enfin, une brève réflexion sur le positionnement de leurs parents.

Elle rend compte ensuite des positionnements professionnels et tente de dégager des pistes de travail originales. Il était difficile de ne pas ouvrir cette partie sur le parti pris de la proximité car nous avons bien conscience qu'il conditionne l'efficacité du travail engagé auprès des jeunes impliqués dans le trafic. La réflexion se poursuit ensuite sur les différentes dimensions de l'accompagnement, sur les différentes façons d'intervenir auprès des groupes ainsi que sur le partenariat de proximité, lequel s'impose sur le mode de l'exigence mais semble difficile à mettre en oeuvre. Elle tente de donner quelques clés afin de surmonter ses difficultés et de favoriser sa réussite.

Elle dégage enfin des pistes de travail originales. Elle insiste, en amont, sur la nécessité d'intervenir sur les politiques d'évaluation elles-mêmes, notamment en faisant vivre le principe de leur co-construction avec les professionnels mais aussi les usagers. Plus loin, elle restitue tout ce qui a progressivement émergé au cours des échanges afin de prévenir l'engagement des jeunes dans le trafic. Dans cette perspective, elle préconise l'agir professionnel qui s'appuie sur l'initiative des habitants et favorise l'augmentation du pouvoir d'agir collectif. Elle préconise aussi la coéducation ; l'appropriation critique du modèle de la réduction des risques ; la promotion de la santé ou encore la mise en place de dispositifs permettant le transfert des compétences acquises dans l'illégal dans le champ du licite. Le rapport s'achève en ouvrant un débat sur la question de la dépénalisation.



# **INTRODUCTION**



# INTRODUCTION

## Problématique et demande

Quelle part peut prendre la prévention pour réduire les dommages liés aux trafics de drogue et son emprise sur une fraction de la jeunesse ? Telle est la question qui, de mars 2011 à janvier 2012, a animé 6 séances d'ateliers pluri-professionnels. Ces ateliers avaient comme objectif général de produire des connaissances sur cette thématique et de rechercher des leviers de prévention. Le premier atelier réunissait des professionnels du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris ; le deuxième des professionnels de Seine-Saint-Denis et de Paris. Cette démarche a été portée par la Mission de prévention des toxicomanies de la Ville de Paris, la Mission de prévention des conduites à risques du Conseil général de la Seine-Saint-Denis, les Directions de la cohésion sociale des deux départements et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine.

Dès 2007, cette problématique de l'engagement de jeunes dans les trafics était particulièrement ressortie de travaux réunissant institutions et acteurs de proximité intervenant dans les territoires du Nord-est parisien et séquanodionysiens. Dans le livret « Comprendre le sens des conduites à risques pour agir en prévention »<sup>1</sup>, la banalisation de l'économie souterraine et la structuration identitaire de jeunes autour de « l'école de la rue » avaient été identifiées comme des axes de travail à approfondir. En 2008, 2009 et 2010, des « ateliers de valorisation des pratiques de prévention » ont présenté et mis en débat des expériences parisiennes et séquanodionysiennes. Celles-ci soulignaient l'importance de la prévention en amont de l'engagement dans les trafics et la nécessité d'une approche globale prenant en compte les processus de décrochage scolaire, le soutien à la parentalité, la lutte contre les discriminations, l'apaisement des conflits de cultures, des tensions de genre et des troubles liés à l'exil. Se posait toutefois la question spécifique des modes d'entrée et de sortie de l'économie de la rue. Aussi, une étude intitulée « Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention ? » fut-elle menée en 2009 auprès de jeunes inscrits dans les trafics et auprès de professionnels de première ligne<sup>2</sup>. Cette enquête ethnographique mettait en évidence des leviers pertinents en termes de prévention. C'est donc dans la continuité de ces travaux que les ateliers « Engagement des jeunes dans les trafics,

---

<sup>1</sup> JAMOULLE, P. ; FOURNIER, J. 2007. « Comprendre le sens des conduites à risques pour agir en prévention », *Plan crack du Nord-est parisien*, Groupe prévention.

<sup>2</sup> AMAOUCHE, M. 2010. *Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention ?* Enquête ethnographique dans le Nord de Paris, à Stains, Saint-Ouen et en Seine-Saint-Denis conduite par le Groupe de recherche sur la vulnérabilité sociale (GRVS) et financée par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, la Préfecture de Paris et la DDASS de Seine-Saint-Denis.

quelle prévention ? » ont été proposés en 2011. Leur animation a été confiée à Pascale JAMOULLE, anthropologue à l'université de Louvain-la-Neuve et à nous-mêmes. Nos commanditaires considéraient que les travaux de recherche que nous menions sur les drogues, la culture urbaine, les quartiers populaires, la proximité à l'œuvre dans certains positionnements professionnels mais aussi nos expériences de travail avec des collectifs de professionnels nous qualifiaient tout particulièrement pour ce projet.

Au cours de ces ateliers, les professionnels de proximité (éducateurs spécialisés de prévention, assistantes sociales scolaires, animateurs jeunesse, conseillères en insertion sociale et professionnelle, enseignants, animateurs de centres sociaux, médiateurs sociaux...) ont interrogé leurs pratiques et positionnements, échangé sur des situations difficiles, voire considérées comme limites. En effet, intervenant auprès de jeunes impliqués dans les réseaux de l'économie de la rue - et tout particulièrement dans le trafic de produits psycho-actifs illicites - ils s'interrogent, non sans anxiété, sur la façon d'aborder ce sujet avec les intéressés. Quelle est leur légitimité à le faire ? Comment le faire sans (avoir l'impression de) se mettre en porte à faux avec la loi ? Quel discours de prévention et d'information leur tenir ? Comment réagir à certaines révélations qu'ils peuvent faire sur leurs conduites délictueuses ? Mais, inversement, comment continuer d'assurer sa mission éducative en passant sous silence ces aspects, cette réalité ? Comment maintenir le lien et le dialogue avec ces jeunes sans (donner l'impression de) cautionner une activité illicite, accepter le trafic mais bien plutôt pour être en mesure de continuer à les accompagner et leur proposer des alternatives ? Cette demande portait donc sur la construction d'un ensemble de références communes, d'un cadre éthique d'intervention à même de faire reculer le sentiment d'impuissance qu'ils peuvent parfois ressentir et de leur permettre d'être plus ou mieux aidant vis-à-vis de ces jeunes ; plus à même, ce faisant, de leur permettre de desserrer l'emprise que ces réseaux de trafic exerce sur eux, voire d'en sortir totalement.

Le présent document constitue le rapport final de la recherche-intervention que nous avons réalisée en coopération avec le collectif des professionnels de proximité du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il a été écrit parallèlement à un autre rapport rendant compte du travail que nous avons conduit avec Pascale JAMOULLE et un collectif trans-périphérique (Seine-Saint-Denis-Paris). Notons, enfin, qu'un document permettra d'intégrer et de synthétiser les résultats de ces deux démarches.

## **Méthodologie**

La démarche proposée ici par le Céreq s'inscrit dans le cadre d'une sociologie clinique du travail.<sup>3</sup> Elle est tout à la fois :

- une invitation à tenir compte de la présence tout à la fois irrécusable et irréductible de la subjectivité au sein même des rapports sociaux, à prêter une forte attention à leurs dimensions individuelles, psychiques, affectives, existentielles. Ainsi appréhendé, le travail des professionnels de la proximité

---

<sup>3</sup> DE GAULEJAC (de), V. ; HANIQUE, F. ; ROCHE P. 2007. *Sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*, érès ou encore ROCHE, P. 2010. « Sociologie clinique du travail et subjectivation », Yves CLOT et Dominique LHUILIER (sous la direction de), *Agir en clinique du travail*, érès.

n'est pas seulement une activité contrainte, canalisée, enserrée dans un système de production de services. Il est aussi un agir orienté par des formes de rationalité, des normes, des affects et des valeurs. Un agir pratique mais aussi, parfois, éthique. Un agir dont le sens est donné, imposé mais aussi sans cesse réapproprié. Il est enfin une scène où celui qui l'exerce entre, par l'intermédiaire de choses matérielles, dans des rapports déterminés avec les autres, par lesquels il les affecte et est affecté par eux ; une scène où il se mesure à l'adversité, se confronte au réel et, plus encore peut-être, à lui-même ; une scène où il résiste à ce qui lui résiste.

- une pratique. C'est bien cette dernière qui la spécifie en tant que telle. Parmi ses traits les plus saillants, nous ne citerons ici que le principe de la co-construction des savoirs ; en fait, la coopération entre chercheurs et professionnels sur le terrain même de la production des connaissances. Les professionnels qui ont pris le parti d'aller au devant des jeunes impliqués dans les trafics ont en effet été interpellés non pas en tant qu'informateurs, fournisseurs de données ou encore offreurs de vécu mais en tant que sujets sachants et à même d'en savoir toujours plus, en raison même de leur capacité à faire expérience et à transformer cette dernière en connaissance. Les chercheurs ne sont pas dans un tel cadre seulement des maïeuticiens qui, grâce à leur écoute active et à leur relances, les aident à accoucher d'une parole et d'un savoir sur leur activité et leurs positionnements. Ils proposent aussi des concepts au moment même où ils constituent pour eux une ressource compréhensive susceptible de les aider dans leur propre réflexion et analyse,
- une visée. Celui qui se réclame de la clinique est d'accord pour dire que la sociologie ne vaudrait pas une heure de peine si elle n'était que pure spéculation<sup>4</sup> ou un savoir d'expert réservé à des experts.<sup>5</sup> Il ajoute seulement que les démarches concrètes par lesquelles elle existe doivent permettre aux professionnels de faire reculer les passions tristes ou, pour le dire encore plus positivement, de gagner en puissance d'agir individuelle et collective grâce à la nature des savoirs qu'elles mettent en jeu et à leur régime de production ; plus précisément, parce qu'elles leur donnent la possibilité de co-élaborer à partir de ce qui, habituellement, a du mal à se dire, voire est totalement tu.

La mise en oeuvre d'une telle démarche requiert un dispositif technico-relationnel ad hoc. L'entretien collectif répété avec retour est son outil privilégié. La répétitivité des rencontres est importante parce qu'elle favorise la confiance entre participants et crée les conditions d'une parole toujours plus authentique. Mais la pièce maîtresse de ce dispositif est le retour. Les paroles sont enregistrées, transcrites et retournées au groupe entre deux séances de travail puis, peu à peu, avec ce dernier, thématiques, mises en perspectives, élaborées, réélaborées, conceptualisées ; en un mot, transformées en savoirs. Retour donc aux professionnels pour étayer leur capacité réflexive et d'action ; en fait, pour qu'ils puissent eux-mêmes faire retour sur leur énoncés et aller toujours plus loin dans leur propre élaboration, donner une dimension toujours plus éthique et critique à leur pratique.

Les personnes qui composent le groupe de Paris 19<sup>ième</sup> arrondissement ne constituent pas des pairs au sens strict. Ils n'occupent pas la même place au sein de

---

<sup>4</sup> DURKHEIM, E. (1895)-2007. *De la division du travail social*, Paris, PUF.

<sup>5</sup> BOURDIEU, P. 1980. *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

la division du travail et n'ont pas en commun un habitus, autrement dit un ensemble de dispositions, de schèmes de perception, de façons d'être au monde. De riches controverses professionnelles ont, chemin faisant, émaillé les échanges et ont pu, ainsi, témoigner de la diversité des cultures éducatives qui y étaient présentes. Mais ils sont pairs à partir du moment où on privilégie ce qui, dans leur pratique, fait problème (l'implication des jeunes dans le trafic) et ce qui, dans leur positionnement, relève d'une éthique (le fait de ne pas s'en accommoder). Un positionnement éthique qui a été au principe même de leur engagement dans cette démarche et qui donnait consistance à ce groupe. Si l'on adopte ce point de vue, ces professionnels ne se différencient que parce qu'ils rencontrent les jeunes à différents moments de leur parcours dans le trafic. Certains les rencontrent alors même qu'ils n'y sont pas engagés mais courent le risque de l'être ; d'autres dès leurs premiers pas en tant que guetteurs ; d'autres, encore, alors qu'ils y sont installés en tant que revendeur, parfois même enkystés ; d'autres, enfin, alors qu'ils sont sous main de justice.<sup>6</sup> Certains sont plutôt dans la prévention de l'implication dans le trafic ; d'autres dans la réduction des risques ; d'autres, enfin, dans la prévention de la récidive. Chaque professionnel, dans ce groupe, s'autorisait donc à poser une parole toujours plus authentique parce qu'il savait que les autres partageaient des difficultés semblables aux siennes et, comme lui, un fort désir de les surmonter mais aussi parce qu'il était conscient de tout ce qu'il pouvait découvrir et apprendre en échangeant avec eux sur les pratiques et les positionnements. Le sens a ainsi cheminé au travers de tout ce qui, dans les paroles des uns et des autres, se faisait écho, entrait en résonance, avait pouvoir d'évocation, donner lieu à association d'idées.

Enfin, précisément parce que toute parole peut être considérée comme une prise de risque, comme un acte qui engage celui qui le pose, deux règles - celle du volontariat et celle de ne pas sortir du groupe ce qui s'y dit sans l'accord de tous - s'imposent dans une telle démarche. C'est aussi leur respect qui a conditionné sa fécondité.

Le collectif des professionnels de proximité intervenant dans le 19<sup>ième</sup> arrondissement de Paris était composé de :

- Sophie AGNEL - Responsable du Point accueil écoute jeunes - Association de prévention spécialisée et d'éducation populaire la Maison des copains de la Villette (MCV),
- Christophe ALESSANDRI - Educateur - équipe de prévention spécialisée Jeunesse Feu vert,
- Najim BOUARIAN - Educateur - équipe de prévention spécialisée Jeunesse Feu vert,
- Julie BUQUET - Assistante sociale, pôle accompagnement des personnes sous main de justice - Association FAIRE,
- Chérif CHAUCHE - Chef de service - équipe de prévention spécialisée de l'Association des jeunes amis du marais (AJAM),
- Guillaume COTI - Directeur du Centre social et culturel J2P,
- Agnès JANSSEN - Chargée de développement local - Equipe de développement local (EDL), Ville de Paris,

---

<sup>6</sup> Autrement dit incarcérés ou faisant l'objet d'une peine alternative à l'incarcération ou de mesures d'aménagement de peine.

- Christophe JIBARD - Agent de développement social / Organisateur communautaire - Association Sœur Emmanuelle (ASMAE),
- Yannick MAHE - Educateur - équipe de prévention spécialisée de la Maison des copains de la Villette (MCV),
- Guy ORLANDINI – Educateur / Chargé de mission - Association de prévention du site de la Villette (APSV),
- Sophie PETRU - Responsable de l'Antenne jeunes Flandre, Ville de Paris,
- Cécile RABOUIN - Chargée de projet et chargée de la coordination de la plate-forme jeunes décrocheurs, Mission locale de Paris - Site Est,
- Alain REZE - Educateur - équipe de prévention spécialisée du Club du Canal de l'Œuvre de protection des enfants juifs (OPEJ),
- Caroline RICHARD - Coordinatrice de territoire - Association Coordination Toxicomanies,
- Guilhem SAISSET - Educateur / Médiateur - Association Coordination Toxicomanies,
- Ousmane SIDIBE - Médiateur social - Association Sœur Emmanuelle (ASMAE).

Cinq séances consacrées à la parole et à sa transformation en savoirs furent organisées de mars 2011 à novembre 2011 (10 mars, 3 mai, 14 juin, 20 septembre, 29 novembre). Une séance consacrée à la validation des résultats de cette démarche fut organisée le 17 janvier 2012.

## **Mode d'exposition des résultats**

Ce rapport final se subdivise en deux grandes parties.

La première partie est consacrée à une lecture du trafic de drogue. Elle traite d'abord de son mode de fonctionnement, notamment à partir des différentes formes de division du travail et des dynamiques groupales qui le structurent. Elle permet ensuite de mieux comprendre pourquoi les jeunes s'y engagent en rendant compte de ce qu'ils y trouvent tant sur le versant économique que subjectif mais aussi comment ils peuvent s'y maintenir malgré les affects pénibles (culpabilité, peur, angoisse...) auxquels ils doivent faire face. Elle initie, enfin, une brève réflexion sur le positionnement de leurs parents.

La deuxième partie rend compte des positionnements professionnels et tente de dégager des pistes de travail originales. Il était difficile de ne pas ouvrir cette partie sur le parti pris de la proximité car nous avons bien conscience qu'il conditionne l'efficacité du travail engagé auprès des jeunes impliqués dans le trafic. La réflexion se poursuit ensuite sur les différentes dimensions de l'accompagnement, sur les différentes façons d'intervenir auprès des groupes ainsi que sur le partenariat de proximité, lequel s'impose sur le mode de l'exigence mais semble difficile à mettre en oeuvre. Elle tente de donner quelques clés afin de surmonter ses difficultés et de favoriser sa réussite. Concernant les pistes de travail, elle insiste, en amont, sur la nécessité d'intervenir sur les politiques d'évaluation elles-mêmes, notamment en faisant vivre le principe de leur co-construction avec les professionnels mais aussi les usagers. Plus loin, elle restitue tout ce qui a progressivement émergé au cours des échanges afin de prévenir l'engagement des jeunes dans le trafic. Dans cette perspective, elle préconise l'agir professionnel qui s'appuie sur l'initiative des

habitants et favorise l'augmentation du pouvoir d'agir collectif. Elle préconise aussi la coéducation ; l'appropriation critique du modèle de la réduction des risques ; la promotion de la santé ou encore la mise en place de dispositifs permettant le transfert des compétences acquises dans l'illicite dans le champ du licite. Cette deuxième partie s'achève en ouvrant un débat sur la question de la dépénalisation.

## **LECTURE DU TRAFIC**



# La représentation du trafic et de la consommation

## La représentation du trafic

### La division technique du travail

Le trafic n'échappe pas à la division technique du travail, à la spécialisation et à la segmentation des tâches. Tel groupe privilégie plutôt le vol de voitures ; tel autre celui des scooters ; tel autre encore la revente d'une drogue particulière. Il est important de signaler qu'il ne s'autonomise pas toujours en tant que sphère d'activité séparée. Il peut en effet se mêler de façon inextricable à d'autres formes d'activité. Ainsi, un participant évoque un groupe à l'intérieur duquel certains jeunes organisent divers trafics, un peu comme s'ils étaient des auto-entrepreneurs ou avaient monté une SARL et d'autres pratiquent du hip hop, jouent du rap, produisent des clips... Certains jeunes l'intégreraient donc plus pour le trafic et d'autres plus pour l'activité artistique mais tous seraient finalement en connexion, notamment en se retrouvant à certains moments au pied de certains immeubles. Qu'est-ce qui donne à ce phénomène groupal un tel pouvoir d'attraction ? Répondre à une telle question permettrait sans doute de mieux adapter les pratiques professionnelles aux demandes de ces jeunes.

*Des groupes sont dans le vol de scooters ou de voitures.*

*J'ai été assez étonné. Un jeune nous a fait entrer tout doucement dans un champ que je ne connaissais pas. Je n'arrive pas à mettre d'appellation dessus : est-ce un groupe de rap ? Ou ce que l'on appelle dans le milieu hip-hop, un posse<sup>7</sup> ? J'ai l'impression qu'il y a un groupe et qu'à l'intérieur du groupe, certains passent une bonne partie de leur temps à organiser le trafic. Ils font entrer l'argent, recrutent l'équipe. Ils sont de petits auto-entrepreneurs ou constitue une petite SARL du trafic. D'autres sont plus dans la musique mais ils sont aussi en connexion. Ils se retrouvent tous à certains horaires au pied des tours. Est-ce que ce n'est pas aussi quelque chose qui organise un point d'attraction ? On doit gratter cette réalité afin de voir avec quoi nous, professionnels, on doit avancer si l'on veut proposer des alternatives.*

*C'est polymorphe. Certains sont là pour le deal, d'autres parce qu'ils chantent puis il y a des gamins... Les grands étaient contents de les calmer parce qu'ils foutent le « why » dans le quartier, et que cela les gêne dans le deal. Ils les ont donc intégrés là-dedans, et donnés une place. Il y a différents rôles, projets et tout s'articule aussi autour de groupes de copains. Ce n'est pas une bande...*

---

<sup>7</sup> Le posse est un groupe qui regroupe des amis qu'ils soient rappeurs, danseurs, graffeurs, DJs... dans le langage de la culture Hip hop, on dit aussi Crew.

## La division spatiale du travail

Certains espaces sont dédiés au trafic. Le fait que des personnes ne participant pas au deal puissent parfois les investir peut être alors vécu par les revendeurs sur le mode de l'intrusion, de la perturbation de leur activité qui requiert discrétion, voire invisibilité. Ainsi, l'arrivée de jeunes isolés et sans papier, notamment originaires d'Afghanistan, génère tensions et conflits.

*Les Afghans occupent l'espace. Il y a donc des frictions et des bagarres rangées avec les jeunes du 19<sup>e</sup> qui sont dans le trafic. Ils se sont « frités » pendant une semaine puisqu'on les gêne dans leur deal.*

## La division hiérarchique du travail

Le trafic n'échappe pas à la taylorisation du mode d'organisation, notamment à la séparation entre concepteurs (les « têtes pensantes ») et exécutants (les « petits bras ») avec lesquels les professionnels sont en fait en contact. Il n'échappe pas à l'opposition stabilité/flexibilité. Le haut de la pyramide du trafic (sa « direction ») serait plutôt caractérisé par une certaine stabilité et la base (sa « main d'œuvre ») par une forte flexibilité. Beaucoup de groupes en effet se constituent au gré des opportunités pour une existence plutôt éphémère ; beaucoup d'individus sont polyvalents et n'interviennent dans la revente que pour un temps déterminé, souvent sur le mode de l'intérim. A l'instar de ce qui se passe dans l'économie formelle, un modèle flexible d'organisation du travail est ici en place.

*Ce qui est super organisé, c'est la tête pensante...*

*S'il y a du business organisé, il y a besoin de guetteurs et il faut bien que quelqu'un les paye.*

*Même là-dedans, il y a de la mission d'intérim...*

*Parce qu'on a volé la sœur de ma copine, je vais constituer un groupe... Cela se fait aussi au gré des opportunités.*

*Il y a de la polyvalence.*

## La division générationnelle du travail

Le trafic n'échappe pas non plus à la division générationnelle du travail. Les « grands » qui occupent des postes de revendeurs repèrent parmi les « petits » ceux qui leur paraissent les plus compétents, les plus « vaillants » mais aussi sans doute ceux qui sont les plus vulnérables, les moins en position de résister pour les embaucher sur des postes de guetteur.

## La division genrée du travail : la place des jeunes filles

Le trafic n'échappe pas, enfin, à la division genrée du travail. Remarquons que les participants à la démarche n'ont pas spontanément évoqué la présence des jeunes filles au sein du trafic, sans doute parce que ces dernières ne sont guère visibles sur la scène de la revente des drogues.<sup>8</sup> Elles sont pourtant bien présentes dans le trafic en y occupant d'autres places que les garçons. Elles sont plus dans le transport que dans la revente de drogue. Elles ne sont pas pour autant absentes de toute revente mais occuperaient plutôt le créneau des produits de marque ou de luxe, des marchandises dites « tombées du camion ». Enfin, elles seraient impliquées dans le trafic de leurs propres corps, autrement dit dans la prostitution.

### **Transport de drogue**

Des jeunes filles, souvent isolées, sans domicile fixe, en errance, poussées par la nécessité, intégreraient le trafic en prenant en charge plutôt le transport que la revente, en jouant le rôle de la « mule ». Ces dernières feraient, par exemple, de temps en temps, un aller retour Paris Amsterdam ou se rendraient en Afrique pour ramener de la cocaïne via Bamako et Dakar. On estimerait ici le gain à 5000 euros pour 5 kilos. Elles sortiraient plus facilement du trafic, pour peu que le travail éducatif les aide à stabiliser leur situation matérielle et affective.

*Les filles ont aussi une part dans le trafic. A une époque dans le 19<sup>ème</sup>, c'était plus des phénomènes de mules. Nous sommes toujours en lien avec des filles qui ont été sur ces prises de risque et attrapées par la police...*

*Pour les jeunes filles, c'est des allers-retours Amsterdam-Paris. Elles sont souvent dans l'errance et sans domicile mais des groupes, aussi, commencent à se constituer. Elles prennent une stature de mecs et veulent tout arracher.*

---

<sup>8</sup> Là où les garçons sont, les jeunes filles ne sont pas. Un tel phénomène peut nous conduire à déduire qu'elles seraient moins présentes dans l'espace public. En fait, à y regarder de près, elles seraient plus présentes dans les structures d'accueil que dans les halls d'escalier. Plus visibles peut-être pour les professionnels de ces structures que pour les éducateurs spécialisés de prévention. Ainsi, elles se rendent parfois dans les antennes jeunes dans le cadre d'un petit groupe qu'elles ont constitué par affinité et pour faire face à une situation particulière ; celle, par exemple, issue du décrochage scolaire ; poussant les professionnels à inventer de nouvelles formes d'accueil et d'accompagnement. D'une manière plus générale, elles ne resteraient pas dans l'enceinte même du quartier, en bas des immeubles et des tours, au vu et au su de tous. Peut-être parce que plus exposées encore que les garçons aux regards de ses habitants, s'en soustraire relèverait pour elles d'une nécessité vitale. Peut-être parce que plus soumises à leur contrôle, elles tenteraient par tous les moyens de s'en dégager en mettant en oeuvre des stratégies de résistance ou de désistance. Elles auraient une conscience plus acérée, plus aiguë, plus vive de ce tout ce qui, dans cette vie de quartier, les empêche de grandir, de s'émanciper. Dans cette perspective, elles font preuve d'une plus grande mobilité et, pour cela, n'hésitent pas à remettre en question les codes qui y ont été construits, et qui les empêchent d'être tout simplement ailleurs, dans un autre monde que celui de la cité, sans susciter l'étonnement, voire la réprobation et le rejet des autres. Pour le coup, on comprend aussi que celles d'entre elles qui fument du shit puissent se retirer dans un lieu caché, contrairement aux garçons dont la consommation de ce produit est visible dans l'espace public, voire ostentatoire.

*5000 € pour cinq kilos de cocaïne via Bamako, Dakar. C'était très rare il a cinq ans. Cela s'est un peu généralisé. Mais il y a aussi une répression parce qu'elles n'étaient pas à la tête du trafic mais seulement un lien avec le trafic.*

*C'est plus des jeunes filles en errance et qui se font un peu d'argent. Elles ne veulent pas toucher, elles préfèrent transporter. Mais si on arrive à stabiliser le truc, elles en sortent vite.*

*C'est plus la logique du « one shot »<sup>9</sup> : « je sors de la merde ! »*

*La nécessité qui les pousse...*

*Dès qu'on arrive à les stabiliser soit en FJT, soit en remettant un peu les choses en place, c'est beaucoup plus simple. Je ne parle pas des bandes de filles qui s'identifient à des bandes de mecs...*

### **Revente de marchandises**

Par ailleurs, elles seraient dans la revente de toutes sortes de marchandises « tombées du camion » que les garçons leur ramèneraient (baskets, lingerie de marque...). Leur rapport au temps ne serait pas celui des garçons. Elles n'inscriraient pas leur activité délictueuse dans le quotidien de leur existence mais saisiraient plutôt des opportunités d'affaire lorsqu'elles se présentent.

*Puis, quand on dit « tombé du camion », cela peut être la lingerie de marque. Souvent les garçons ramènent et vont voir les jeunes filles qui ont des relations.*

*Les grands trafics de sèche-cheveux...*

*J'allais dire la lingerie, moi !*

*Ce n'est pas non plus hebdomadaire mais cela arrive ! « Qu'est ce qui est tombé ce week-end ? »*

*Ce n'est pas quotidien. C'est au gré des arrivages. C'est plus une opportunité qu'un fonctionnement habituel, genre je suis devenue la receluse de produits de lingerie féminine... .*

### **Prostitution**

Des jeunes filles pratiquent la prostitution, plutôt de façon occasionnelle, parfois pour pouvoir continuer à consommer du crack, parfois pour pouvoir tout simplement subvenir à leurs besoins matériels. Ce serait tout particulièrement le cas avec les jeunes filles chinoises qui auraient fui la pression familiale.

*La prostitution, c'est quelque chose qui fonctionne bien. Et là, c'est plutôt pour financer sa propre consommation, notamment de crack !*

*Les plus jeunes ont quand même 25 ans...*

*Les plus jeunes, c'était de l'errance. On laisse faire quand on est dans la rue à 17-18 ans. Mais oui, la prostitution dans les cages d'escaliers...*

---

<sup>9</sup> On pourrait traduire « one shot » par « en une seule fois », « en une seule prise »...

*Dans le 11<sup>ème</sup>, il y a une prostitution assez importante de jeunes femmes chinoises. Elles venaient se reposer à l'Antenne Jeunes d'Orient. Et là, c'est tout petit. La police est intervenue et les arrêtait au fur et à mesure. Du coup, cela les a repoussées sur toute l'avenue de Flandres. Il y a beaucoup de jeunes Chinoises qui se prostituent parce qu'elles fuient la pression familiale. Elles sont dans un collège, mais elles subissent une pression tellement forte qu'elles fuient.*

## **Place du deal dans les trafics**

Selon les professionnels, le deal tient une place relativement peu importante dans le cadre général du trafic. D'abord parce que les places disponibles sont peu nombreuses ; ensuite parce que, parmi les jeunes qui, un jour ou l'autre, testent, expérimentent cette pratique sur le mode plutôt de la débrouille, peu d'entre eux la poursuivent au point d'occuper une place reconnue par leurs pairs dans la structure d'ensemble, faute de disposer des compétences requises, d'être capable de « tenir la route », d'être suffisamment « vaillants ». Enfin parce que pour d'autres, le deal n'est qu'un court passage entre la débrouille et des activités beaucoup plus lucratives comme les braquages et les cambriolages. Un professionnel mentionne ceux qui, dans le cadre de ce dernier délit, préfèrent pister les commerçants notamment d'origine asiatique afin de les voler plutôt que de « visiter » des appartements.

*Tous les jeunes ne sont pas capables de dealer dans le quartier. Dans un groupe de dix, on va dire qu'il y en a deux qui dealent. Tout le monde teste un peu, deale 100 grammes, découpe mais être dealer, c'est un métier qui exige d'être présent sur le quartier du matin au soir ! Comme disent les jeunes, il faut « tenir la route ! »*

*C'est plus un passage. En fait, le jeune veut tester et, au début, c'est une débrouille. Il veut faire un peu comme tout le monde. Donc, il passe par plein de choses, par le vol... Beaucoup, chez nous, sont tombés, pour des braquages ou des cambriolages.*

*L'économie parallèle n'est pas le problème majeur du quartier. Les cambriolages, par exemple, marchent bien ! C'est aussi un travail : ils se lèvent à 7 heures du matin et vont voler les gens qui vont travailler. Les Asiatiques sont plus touchés parce qu'ils ont sur eux de l'argent liquide et de l'or. En fait, ils se lancent davantage dans des trucs qui rapportent plus. Alors que le deal s'adresse aux petits, de 13-15 ans.*

*Les cambriolages, ce n'est pas « je rentre dans un appartement ». C'est le fait de pister les personnes. Des commerçants, surtout des Asiatiques.*

## **Evolution des formes du deal**

Une nouvelle figure de dealers aurait émergé dans les quartiers. Ces derniers seraient plus tournés vers la revente de coke que de shit en raison du caractère plus lucratif du premier produit et surtout peut-être plus invisible car ils se déplaceraient pour exercer leur activité, iraient au devant des usagers, un peu comme des livreurs de pizza ; cessant, pour le coup, de perturber la tranquillité de l'espace public et d'entretenir un sentiment d'insécurité. Ceux-là n'échapperaient pas pour autant à la répression mais « tomberaient » plutôt en raison de leur train de vie trop élevé par rapport à leurs revenus légaux.

*Avec les dealers « nouvelles générations », ce n'est plus le client mais le dealer qui se déplace. En général, c'est plus la coke...*

*On ne les voit pas ! Ils sont moins visibles. Dans d'autres quartiers, c'est différent : ils sont là avec la capuche et ils tournent !*

*Cela ne pose plus de problème de tranquillité publique, de sentiment d'insécurité.*

*Dernièrement, au mois de juin dernier, les flics ont fait une descente dans le quartier. Ils ont pris une vingtaine de jeunes. Tout le monde tombe sur un simple train de vie. Ils sont restés six mois et sont ressortis. Même des étudiants sont tombés avec eux. Ils ne pouvaient pas justifier d'où venait l'argent.*

## **Le besoin d'une vision plus globale**

Remarquons enfin que les professionnels construisent leur représentation du trafic à partir de la relation de proximité qu'ils nouent avec les jeunes des quartiers populaires. Il y a là un point de vue original et précieux car peu de personnes ont la possibilité de nouer de tels liens sur le lieu même de leur vie mais aussi partiel car portant essentiellement sur des micro-réalités. Ils sont conscients du caractère heuristique d'un tel point de vue mais aussi de ses limites. Aussi éprouvent-ils le besoin de pouvoir disposer d'une vision plus large et plus globale pour leurs pratiques elles-mêmes afin de mieux les orienter, notamment en matière de réduction des risques et de prévention. Une telle vision leur permettrait sans doute d'enrichir leur vocabulaire et d'affiner leurs concepts et de ne plus, par exemple, utiliser le terme de « dealer » pour rendre compte d'acteurs qui occupent des places très différentes au sein du système du trafic : les grands trafiquants jamais présents sur le quartier et les petits revendeurs pour qui le deal s'apparente plutôt à de la débrouille, à de la bricole.

*On utilise le même terme pour des réalités qui sont complètement différentes. Entre un dealer qui ne sera jamais sur un quartier, qui vit très bien, qui gère peut-être d'autres sociétés et un jeune qui est dans la débrouille. Il faut des études qui nous permettent de porter des orientations sur la réduction des risques, la prévention, voire la dépénalisation.*

## **La représentation de la consommation**

### **Stigmatisation ou valorisation**

La consommation de drogues est un phénomène interclassiste. Mais seuls les jeunes des quartiers populaires font l'objet, au travers de leur consommation, d'une stigmatisation. La consommation de drogues dans les couches moyennes ou bourgeoises de la société est plus discrète, loin de la lumière crue des projecteurs médiatiques et, parfois, fait, au contraire, l'objet d'une valorisation subtile parce qu'associée à l'idéologie de la performance ou à un plaisir récréatif. Citons ici la consommation de la coke dans certains secteurs professionnels parce que ses effets permettent de faire ce qui y est exigé, d'être hyperactif et de tenir pendant longtemps un rythme effréné sans trop ressentir la fatigue ou sans que cette fatigue se transforme en épuisement. En un mot, parce qu'ils permettent au salarié de se conformer au modèle productif dominant. Citons sa consommation par l'étudiant qui est « en speed » parce qu'il doit réussir son examen. Ou encore celle, plus

récréative, de la coke plaisir qui signe l'entrée dans le monde d'une élite branchée. Ces images, par leur puissance évocatrice, sont susceptibles de pousser certains jeunes encore fragiles, parce que leur personnalité est encore très largement en construction, à s'identifier à certains traits de ces personnes parce qu'elles sont médiatisées, « dans le coup » ; parce qu'elles représentent des symboles de la « réussite ».

*On parle du shit et de la consommation de nos jeunes mais tout le monde consomme aujourd'hui, sauf que, quand on consomme dans un salon, tranquillement, en début ou en fin de week-end, avec ses potes, pour se faire du bien... Pour les commissaires, les avocats et les juges, il n'y a pas de stigmatisation. Il y a aussi une banalisation de l'usage de la coke dans plein de milieux différents. Quand tu évoques la coke-plaisir, tu es dans le coup. Pour des jeunes en construction, c'est important de ressembler à quelqu'un qui est dans le coup, ni au black ni au beur en bas de l'escalier mais au mec qui passe à la télé, ou à l'étudiant qui est en speed parce qu'il doit réussir ses examens.*

*Quand tu as de l'argent et que tu consommes de la drogue, tu n'es pas un drogué !*

*Dans des secteurs comme celui de la restauration, c'est banalisé. C'est normal de fumer et de consommer de la cocaïne quand on a un travail speed, qui dure jusqu'à 3 ou 4 heures du matin, et quand tout l'entourage fonctionne comme ça !*

## **Représentation et type de produit**

Mais les représentations sociales ne varient pas seulement en fonction de la classe sociale du consommateur mais aussi du produit et de ses effets concrets sur les personnes qui le consomment. Dans certains cas, le poids de l'appartenance sociale aurait tendance à être neutralisé. Qu'il soit bourgeois ou prolétaire importerait peu (ou moins), le consommateur d'héroïne ou de crack ne pourrait échapper à l'identité de « drogué ».

*L'héroïne ne provoque pas la même chose que la cocaïne, et c'est encore différent du crack en termes de déchéance.*

*Sauf peut-être pour les crackers...*

## **Consommation, précarité sociale et vulnérabilité psychique**

Les professionnels qui interviennent dans les quartiers populaires observent tout à la fois une massification de la consommation et une forte augmentation de celle-ci chez certains jeunes. Ils s'interrogent sur les effets concrets de cette consommation sur la santé physique et psychique de ceux qui sont en situation de précarité sociale et/ou plus vulnérables ne serait-ce que par leur âge, en soulignant notamment qu'elle ne remplit plus, pour beaucoup d'entre eux, une fonction plaisir et qu'elle a tendance à annihiler en eux tout désir. Selon ces professionnels, une telle situation éloignerait plus encore ces jeunes de l'emploi.

*Ils ne sont plus du tout dans le désir et c'est difficile de les réinscrire dans un projet. Ils sont très éloignés de l'insertion professionnelle. On a tous autour de nous des gens qui ont des situations professionnelles et familiales stables, qui consomment et qui sont bien dans leur peau. C'est le pétard plaisir mais pour nos jeunes, Il y a des effets psychologiques importants...*

## La forte présence des dynamiques groupales

Les jeunes se constituent en groupes très tôt, dès l'école primaire et par affinités. Chacun intègre des groupes et sait à quels groupes les autres appartiennent. D'où une très grande diversité de groupes tant du point de vue de leur objet que du point de vue de leur degré d'organisation, de cohésion et de fermeture. Il est vrai, par exemple, que certains jeunes se constituent en groupes *pour* le trafic et *par* type de trafic (deal, vol de motos...). Dans le cadre de leur logique de développement, on vient de le voir, les « grands » repèrent parmi les « petits » les plus « vaillants », les prennent « sous leurs ailes » et les font travailler. Sont en jeu ici des processus de reconnaissance des compétences de ces derniers. Mais d'autres jeunes se constituent en groupes *contre* le trafic et, parfois, *pour* l'école, afin de pouvoir mener le projet scolaire jusqu'au bout. Ceux-là ont conscience de constituer une cible privilégiée, d'être fortement vulnérables. Enfin, il ne faut pas oublier que d'autres groupes existent dans le quartier. Certains se retrouvent dans les conseils de quartiers. Ceux-là ont tendance à se constituer autour du thème de la sécurité et de l'exclusion des habitants pauvres et des jeunes.

*Le groupe se constitue dès l'école primaire, par affinité, par classe, par quartier. Tout de suite, il se met dans un groupe avec lequel il se sent le plus correspondre. S'il est dans le deal, il va se mettre dans le groupe du deal ; s'il est un voleur de bécane, il va plutôt se mettre dans le groupe qui s'occupe des motos.*

*Il y a aussi des groupes qui sont à l'école, des groupes intellos, des groupes de danseurs...*

*Quand on parle d'un individu, on sait qu'il appartient à tel ou tel groupe.*

*Quand un grand qui est dans le deal repère un petit « vaillant », il le prend sous son aile et le fait travailler.*

*Certains se constituent autour d'activités sportives comme le foot...*

*Dès que tu as un projet individuel, tu te mets dans un groupe. Pour les adultes, c'est complètement irrationnel alors que c'est vraiment construit.*

*Dans le 19e, des groupes de personnes se retrouvent dans les conseils de quartier. Le groupe, ce ne sont pas seulement les jeunes dans la rue. On a parfois envie d'y emmener les jeunes mais où on se dit qu'ils ne vont pas tenir cinq minutes parce qu'il y a un groupe qui est plus puissant qu'un autre et qui le fait partir. Il y a une exclusion. Surtout là où l'on parle beaucoup de sécurité. Qu'est-ce qu'on entend sinon : « On en a marre des jeunes qui dealent » ; « On en a marre de voir la pauvreté ». Et il y a toute sorte de rumeurs.*

## Entre protection et emprise

### Une fonction protectrice et défensive

Dans tous les cas, il semble que les groupes remplissent avant tout une fonction protectrice et défensive. Ils permettent l'agir, ne serait-ce que le déplacement dans un autre quartier. Mais aussi le deal ou, au contraire, le refus du deal, et la poursuite de la scolarité. On le voit, ce qui, pour un regard extérieur, peut parfois de prime abord paraître négatif, nuisible et absurde peut, au contraire, témoigner d'une forme de résistance à l'implication dans le trafic et s'inscrire dans une forme particulière de rationalité.

*Les jeunes vont dans de nouveaux quartiers en groupe pour pouvoir se défendre.*

*Parfois, pour pouvoir dire non, il faut être plusieurs. On ne peut pas le dire seul. Le groupe que nous percevons comme quelque chose qui leur nuit est parfois un moyen de se défendre contre les grands qui disent : « Je vais te faire monter dans le deal. »*

*Ceux qui veulent bien travailler à l'école sont la cible privilégiée. Ils aiment bien se mettre en groupe pour pouvoir aller jusqu'au bout de leur projet...*

### L'emprise du groupe organisé autour du deal

On peut aussi constater un mode de fonctionnement en groupe autarcique qui, peu ou prou, coupe parfois les jeunes du reste de la société et crée chez eux une sorte d'autisme. Certains groupes exercent alors une forte emprise sur les individus. Ceux qui sont organisés autour de deal entrent dans cette catégorie. Pourquoi les jeunes, une fois sortis de prison, malgré tout ce qu'ils ont pu y subir, leur aversion pour elle, leur désir de ne pas y retourner, sont-ils le plus souvent conduits à récidiver ? Qu'est-ce qui les pousse à consommer de nouveau ? Qu'est-ce qui les pousse à trafiquer de nouveau ? On ne peut pas ici faire abstraction de l'ancrage de ces pratiques sociales dans l'univers de la cité, de leurs liens ténus, sinon indissolubles avec certains modes de vie, sociabilités et imaginaires communs de groupe<sup>10</sup> qui entraînent des identifications, voire des fusions entre ses membres. On ne peut pas faire abstraction, au-delà de la dimension purement économique et financière, de la dimension affective de cet ancrage. Ce n'est pas tant les pratiques de consommation et de deal en tant que telles que les jeunes auraient du mal à lâcher que leur groupe d'appartenance (leur groupe de potes), que le type de rapport à l'autre qu'il implique, que la sécurité et le soutien affectif qu'il peut apporter. La difficulté de ne pas récidiver et de ne pas retomber dans la consommation et le deal est peut-être, dans certains cas, directement liée à la difficulté de sortir de l'emprise exercée par un leader. L'exemple de la glace à la fraise est fort instructif et prend ici une valeur paradigmatique.

*Pour certains, il y a une autonomie de fonctionnement complètement autarcique, basée sur de la tension, une ironie permanente, une dynamique qui les fait avancer en autiste.*

---

<sup>10</sup> ANZIEU, D. 1984, *Le groupe et l'inconscient, l'imaginaire groupal*, Paris, Dunod.

*Ils ne veulent plus entendre parler de la taule parce que c'était l'horreur ! Mais, le jour où ils sortent, ils récidivent en re-consommant, en repartant dans le business. Parfois, c'est tellement ancré dans le cercle amical et la cité qu'il est quasiment impossible d'en sortir.*

*Il y a un côté super fusionnel avec le groupe des potes du quartier. Ils ont vachement de mal à le lâcher !*

*En séjour, on va acheter une glace. Le leader a pris « fraise ». Donc, les six gamins vont prendre une glace à la fraise.*

## **Ambiguïté des relations intergénérationnelles**

Il nous faut sans doute ici interroger la nature des relations intergénérationnelles au sein du groupe engagé dans le trafic pour en saisir toutes les ambivalences et ambiguïtés. On évoque souvent, à ce propos, l'utilisation par les « grands » des « petits » et on s'empresse de réprover et de condamner une telle pratique. Peut-on se contenter de cette vision unilatérale et de cette attitude morale ? Il est vrai que certains « grands » sont sans foi ni loi et ne sont animés que par une seule volonté : celle d'accroître leur profit grâce à l'exploitation des « petits ». En général, ils embauchent ceux qui sont les plus vulnérables parce que déscolarisés, en danger social, parce que particulièrement impressionnables ou encore guère en position de résister à leur offre en raison de leur situation financière. Plus rarement, ils embauchent des « petits » a priori moins vulnérables mais là il s'agit avant tout de montrer leur force, d'affirmer leur pouvoir, et d'étendre leur emprise sur l'ensemble du quartier. Il s'agit là avant tout de montrer qu'ils sont capables d'agir en tant que « bad boys ». Mais ceux-là peuvent parfois refuser que les petits frères de leurs potes entrent dans le réseau et n'hésitent pas à s'adresser à ces derniers pour leur dire de ne pas prendre exemple sur eux, de ne pas faire ce qu'ils ont fait, de ne pas, comme eux, « bousiller leur vie ». Enfin, il est non moins vrai que d'autres ont le sentiment de faire acte de bienveillance, d'aider les « petits » en les embauchant, de les « intégrer », de leur permettre de payer les factures que leurs parents ne peuvent plus payer, de leur offrir une protection et un avenir.

*Parmi ceux qui inscrivent les plus jeunes dans le deal, il y a les sans foi ni loi, des affreux jojos, des salopards pour qui c'est la rentabilité qui prime... et le jeune est ébahi, impressionné par le plus grand.*

*Souvent, les premières victimes, c'est les gamins qui sont déscolarisés ou qui se retrouvent dans une situation de danger social. Ceux-là sont à la merci des tentations, des envies, des : « Je te fais entrer, je te propose une solution ».*

*Quelquefois, pour eux, faire entrer un gamin bien scolarisé, cela va avoir un impact sur le quartier. Ils disent : « On sait faire ça, nous aussi. » Ca peut répondre à une vision de bad boys qui vont agir comme ça de façon à avoir de l'impact.*

*Ils se servent des plus jeunes pour les inscrire dans le trafic mais s'ils reconnaissent le petit frère d'un pote, ils sont dans la morale : « Fais ce que je te dis, mais ne fais pas ce que je fais. » Ce qui est, philosophiquement, très entendable. Lors de discussions avec les animateurs : « Mais les petits, il ne faut pas qu'ils soient dedans. Moi, ce n'est pas grave, j'ai bousillé ma vie. »*

*Quand, dans un groupe, les plus anciens font bosser les plus jeunes, dans la représentation, ce sont des salauds qui exploitent les plus petits. Mais, dans la réalité, c'est quoi ? Est-ce qu'ils ne les intègrent*

*pas ? N'est-ce de l'ordre de : « Tiens, on prend les petits avec nous pour les intégrer » ? Comme un employeur qui prend un stagiaire ou un apprenti pour le faire bosser. Cela peut très bien être bienveillant. Si c'est le cas, on peut aussi jouer dessus et mieux les protéger.*

*Pour d'autres, c'est donner des coups de main parce qu'ils connaissent la situation familiale du jeune et savent que c'est la galère pour payer l'électricité, le loyer.*

## **Entre bande et rassemblement**

### **Problèmes de définition**

On ne niera pas que certains groupes ont tendance à se figer dans un mode de fonctionnement autarcique. On ne niera pas non plus l'emprise des « patrons » du réseau sur les revendeurs. Mais peut-on pour autant qualifier ces groupes de bandes ? Le mot « bande » qui évoque l'idée d'un groupe constitué, institué, structuré et hiérarchisé autour d'une activité spécifique, et doté d'un mode de fonctionnement particulier et de rituels ne ferait pas toujours sens.<sup>11</sup> Son usage ne semble en tout cas guère approprié lorsque des groupes se constituent plus en réaction à un événement, comme, par exemple, une agression qu'autour d'une activité durable, et lorsque des jeunes circulent de l'un à l'autre au gré de leur envie, de leur passion et de leur intérêt du moment. Là, nous serions d'ailleurs plus en présence de regroupements, de rassemblements éphémères que de groupes proprement dit. « Bande » et « rassemblement » constitueraient en quelque sorte les deux pôles opposés des phénomènes groupaux. On retiendra ici qu'un groupe se transforme en bande à partir d'un certain degré de structuration, d'organisation, de stabilisation et d'inscription dans la durée. Le fait, par exemple, de pouvoir payer un avocat pour défendre un jeune du groupe qui est « tombé » constitue peut-être un élément essentiel de cette transformation en bande. A contrario, tout groupe qui se fait et se défait dans un temps court, notamment autour d'une embrouille, ne saurait être subsumé sous ce terme de bande. User systématiquement du terme de bande pour désigner les groupes de jeunes du 19<sup>ième</sup> arrondissement de Paris aurait donc pour conséquence de figer ce qui est de l'ordre du processus, d'occulter les mobilités qui seraient en jeu. En fait, ce terme de bande, à l'instar de celui de ghetto<sup>12</sup>, nous

---

<sup>11</sup> ANZIEU, D. ; MARTIN, J.Y. 1968-1976. *La dynamique des groupes restreints*, Paris, PUF, Le psychologue. « La bande (...) a la similitude en commun. Quand des individus sont réunis volontairement pour le plaisir d'être ensemble, par recherche du semblable, il s'agit d'une bande. Ce phénomène (...) consiste à rechercher dans les « congénères » les mêmes modes de pensée et de sentir que l'on a soi-même sans être nécessairement conscient. Les bandes d'enfants ou d'adolescents, normaux ou délinquants, sont les plus connues. Le plaisir d'être en bande provient de ce qu'est supprimée ou suspendue l'exigence de s'adapter, au prix d'une tension psychique pénible, à un univers adulte ou social et à ses règles de pensée et de conduite ; la présence de plusieurs autres personnalités homologues à soi-même (...) permet de s'abandonner à être soi-même sans contrainte ni remords et justifie d'être comme l'on est. (...) la bande apporte à ses membres (...) la sécurité et le soutien affectif, c'est-à-dire un substitut de l'amour. (...) faire quelque chose ensemble n'est qu'une occasion, qu'un moyen d'éprouver intensément que l'on est ensemble. (...) La bande devient durable si elle se transforme en groupe primaire, mais elle change alors de caractéristiques ; elle affirme des valeurs communes (par exemple antisociales), elle privilégie la loyauté et la solidarité de ses membres, différencie leurs rôles (...) La bande de petits voyous devient un gang (...) »

<sup>12</sup> Pour une critique, en poursuivant dans cette même veine, du terme de ghetto, se reporter à VIEILLARD-BARON, H. 2011. « Banlieue, quartier, ghetto : de l'ambiguïté des définitions aux

empêcherait de penser les dynamiques sociales parce qu'il contribuerait à les réifier, à les pétrifier, à les dé-dialectiser.

*La bande, c'est un groupe constitué avec un fonctionnement spécifique.*

*Il y a des places, des lieux de rassemblement et le jeune, un jour, va là, un autre, ici. Parfois, ils stagnent au même endroit.*

*Pour moi, les bandes c'étaient les blousons noirs constitués autour du rock, d'une musique...*

*Comme les Américains. Effectivement, on n'a pas un système comparable en France.*

*Il n'y a pas tous les rituels...*

*Pour moi, il n'y a pas de bande dans le 19e. Il y a des groupes plus ou moins organisés. Il y a une mobilité.*

*Des groupes se constituent par rapport à une agression ou pour une action commune.*

Jugé inadéquat pour désigner les groupes de garçons, le terme de bande ferait-il sens pour désigner des groupes de filles engagées dans la délinquance, qui s'approprieraient les attributs des garçons en manifestant une violence semblable à la leur, sinon plus forte, en pratiquant notamment le vol à l'arraché ? Une violence non seulement instrumentale mais aussi expressive dans la mesure où elles ne se contenteraient pas d'arracher un sac ou un portable mais continueraient, une fois le vol commis, à frapper la personne mise à terre ? Un participant a fait part de son étonnement face à cet usage différencié selon le genre du terme de bande. Un autre participant rappelle que la police utilise le terme de bande active et que ce dernier ferait sens dans ce cas. Il précise que la police aurait à ce jour officiellement recensé sur l'Île de France 16 bandes de jeunes filles constituées, qui préexisteraient aux regroupements qui seraient au principe des violences qui se déchaîneraient en certains lieux urbains.

*Elles arrachent. Elles sont, pour beaucoup, la sœur ou la copine d'un dealer, d'un petit trafiquant. Elles ne sont pas dupes et ont une bonne connaissance de tout cela. Néanmoins, j'ai l'impression qu'elles ne se cristallisent pas dans ce phénomène. En tout cas, pas pour le moment.*

*On avait relativisé la notion de bande. Jusqu'à maintenant, elle s'appliquait aux garçons. Là, je vois que tout le monde utilise la notion de bande pour les filles ?*

*Moi, je fais confiance à la police sur l'identification de ce que l'on appelle des bandes actives qui se retrouvent régulièrement pour commettre des délits ensemble. Il y a des chiffres officiels. Il y a 16 bandes de filles sur l'Île-de-France. Elles sont susceptibles de se regrouper pour commettre tel ou tel truc. Les bandes de Gare du Nord vont taper celles de La Courneuve. Il y a beaucoup plus de bandes de garçons : entre 45 ou 50...*

*Des groupes constitués se défont un jour ou l'autre mais, en l'état actuel, trente gamines se retrouvent à Gare du Nord tous les jours. Nous avons eu tout l'été depuis le mois de juin, à la Villette, un groupe de*

---

représentations ». (Sous la direction de Joëlle BORDET et Pierre ROCHE) Quartiers populaires, dynamiques sociopolitiques et interventions, *Nouvelle Revue de Psychosociologie*, n°12.

*nanas, toujours le même, qui ne s'attaquait qu'à des nanas. Elles étaient entre vingt et trente suivant les jours, souvent sur le parvis Nord. Le truc, c'était de coincer une nana, de la latter. Alors, elles sont beaucoup plus violentes que certains mecs. Il ne leur suffit pas d'arracher le portable ou le sac, on continue à taper quand la personne est par terre.*

*Pendant trois semaines, pour une histoire de garçons, les filles sont allées se frriter sur les Buttes Chaumont puis cela s'est défait.*

## **Stigmatisation et mode de perception des groupes**

Reconnaissons enfin que ces différents termes ne sont pas toujours là pour nous aider à rendre compte du réel, en nous permettant d'opérer des distinctions subtiles entre les différents phénomènes groupaux. Ils doivent aussi beaucoup au regard dominant. Les processus de stigmatisation qui lui sont liés ont en effet tendance à transformer tout groupe de jeunes en regroupement ou en bande dès lors que leur lieu de rassemblement est celui du quartier populaire et que leur hexis corporelle<sup>13</sup> présente quelques caractéristiques distinctives comme, par exemple, le port de la casquette. Sans doute en réponse à cela, les jeunes, lorsqu'ils prennent des initiatives originales, ne parlent plus en termes de bandes, voire de groupes mais de collectifs ou encore d'équipes. On constatera ici non seulement une forte maniabilité<sup>14</sup> mais aussi mobilité voire, peut-être, labilité, fluidité, liquidité<sup>15</sup> du stigmaté. La vigilance sur les mots que l'on emploie est ici de mise si l'on ne veut pas être rattrapé, comme par surprise, par le stigmaté.

*Au bord du canal, il y a des gens avec un peu de vin, de musique, quelquefois en train de fumer. Si c'était des jeunes des cités, on parlerait de regroupement.*

*Si on portait tous des casquettes et qu'on avait une certaine allure, on dirait que nous sommes une bande ! Le mot, à la base, n'est pas péjoratif. Il y a quatre ou cinq ans, c'était à la mode d'avoir un groupe de danse, une bande, parce que des films faisaient allusion à ça.*

*Il faut faire attention à la façon dont on parle. Dans toutes les initiatives un peu positives, on est passé sur une notion de collectif parce que le terme groupe est devenu super négatif.*

*A la base, dans le hip hop, par exemple, les bandes, ce sont des groupes de danseurs. Après, le mot est devenu péjoratif parce qu'il y a eu des événements sur lesquels ils ont mis ce mot-là : la bande !*

*Les jeunes eux-mêmes disent : « On est une équipe ! »*

---

<sup>13</sup> Selon Pierre BOURDIEU, « L'hexis corporelle est la mythologie politique réalisée, incorporée, devenue disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par là, de sentir et de penser » (Le sens pratique, Paris, éditions de minuit, 1980), p. 117.

<sup>14</sup> Erving GOFFMAN a fortement insisté sur le caractère maniable du stigmaté. Se reporter notamment à *Stigmaté*, Paris, Minuit, 1975.

<sup>15</sup> Zigmunt BAUMAN développe la thèse de la liquéfaction des institutions et de la fluidification des liens sociaux. Se reporter à son ouvrage *Le présent liquide, peur sociale et obsession sécuritaire*, Paris, Seuil, 2007. On peut ici faire l'hypothèse que la logique du stigmaté elle-même s'inscrirait dans un tel phénomène.

## Le sens de l'implication des jeunes dans le trafic

Nous interrogerons ici le lien entre déscolarisation et insertion dans le trafic en prenant garde de ne pas participer à des logiques de stigmatisation qui tendent à identifier les figures du décrocheur et du délinquant<sup>16</sup>, à les écraser l'une sur l'autre ; à transformer, à terme, tout décrocheur en délinquant potentiel sinon actuel. Pour cela, nous devons d'emblée :

- affirmer que cette relation ne revêt pas un caractère mécanique ou systématique,
- refuser de (faire) porter l'attention sur cette seule corrélation au détriment d'autres corrélations peut-être plus décisives sur cette question. Pas plus qu'on ne saurait affirmer que tous les jeunes qui décrochent de l'école entrent en délinquance, on ne saurait affirmer que tous ceux qui « réussissent » à l'école y échappent. Un participant à la démarche nous rappelle que 30 à 35% des consommateurs et revendeurs occasionnels de crack sur Stalingrad et la Porte de la Chapelle disposeraient d'un bac, voire d'un diplôme (du) supérieur. Un autre participant à la démarche nous invite à regarder du côté du passage de la société « traditionnelle » à la société « hyper-consommatrice », posant l'hypothèse qu'il y aurait là un facteur important favorisant l'entrée dans le trafic de drogues,
- être conscient du poids des mots, de la violence symbolique que leur usage exerce sur l'autre. On doit notamment s'abstenir de mettre en œuvre des processus de substantivation dans l'ordre du langage. Une chose est pour un jeune d'avoir décroché du système scolaire, autre chose est de devenir un décrocheur, voire « Le » décrocheur. Ce qui est de l'ordre d'un attribut parmi d'autres devient ici de l'ordre d'une substance qui lui colle alors à la peau et qui le définit avant, parfois, de le finir. Dans l'ordre du discours, il risque bien de n'être, à terme, plus que cela, « Le » décrocheur et de devenir ce que l'autre dominant dit qu'il doit nécessairement devenir : « Le » délinquant,
- s'interroger, enfin, non pas sur le décrochage en tant que tel et ses effets sur un parcours type mais sur le sens concret qu'il peut revêtir dans le cadre d'une biographie singulière, jamais répétable. Quitter donc le terrain des classements typologiques facilement manipulables dans une logique de contrôle social pour celui d'une clinique soucieuse de lier complexité et singularité et toujours à l'affût de ce qui rompt les continuités et crée de la réversibilité ou de l'inédit.

*J'aimerais que l'on soit vigilant et que l'on n'écrive pas qu'il y a une corrélation entre déscolarisation et délinquance. Vu les polémiques actuelles sur les décrocheurs, sur : « Il faut faire de la prévention du décrochage pour prévenir la délinquance », j'aimerais que l'on fasse attention à cela. Ce n'est pas seulement un discours. Dans les comités locaux de sécurité, notamment sur le 19<sup>ème</sup>, ce sont des choses qui arrivent sur le terrain.*

---

<sup>16</sup> ESTERLE-HEDIBEL, M. 2006. « Absentéisme, déscolarisation, décrochage scolaire, les apports de la recherche récente », *Déviance et Société* ; MUCCHIELLI, L. 2011. « La construction politico-médiatique du lien entre décrochage scolaire et délinquance », in son blog, *Le Monde.fr*

*Si cela permet de mettre en place des outils qui servent vraiment aux gens, je ne vois pas où est le problème. Si cela permet qu'il y ait un peu de fonds du FIPD<sup>17</sup> sur les dispositifs de réussite scolaire, tant mieux !*

*Indiquer qu'il y a une corrélation ne signifie pas que cela soit automatique. On fait attention à ce qui est écrit mais cela reste le facteur aggravant. En tout cas, il nous sert à attirer l'attention sur les situations de déscolarisation.*

*On ne l'a pas décrit comme une systématisation mais une situation d'urgence.*

*C'est d'identifier que les difficultés scolaires vont potentiellement amener à un échec d'un parcours de vie, dont la délinquance fera partie. Notre boulot, c'est d'aider à construire de la liberté, de l'autonomie, du sens critique.*

*Je n'ai pas entendu de terme qui stigmatisait. Quand je travaille sur la déscolarisation, il y a urgence parce que je sais aussi que c'est un facteur aggravant. Il y a quand même un lien, un risque.*

*L'école est aujourd'hui beaucoup plus ouverte au partenariat avec les travailleurs sociaux. C'est une raison de plus pour investir ce terrain de prévention.*

*Les jeunes en train de dealer au coin de la rue ont, plus ou moins, avec des nuances, un profil de déscolarisation précoce, de désœuvrement. Il ne faut pas nier cette réalité parce que, sinon, on va oublier les causes de cet état de fait. On oublie aussi que le système scolaire, même s'il est plus ouvert au partenariat, est quand même un facteur d'exclusion.*

*Un même qui est en difficulté à l'école et qui décroche est en souffrance et potentiellement va essayer de trouver ailleurs quelque chose qui l'accueille. Or, il n'y a pas trente-six mille alternatives. En l'occurrence, c'est la rue, le groupe, la bande et 99 fois sur 100, les activités délictueuses.*

*Je travaille depuis deux ans sur le décrochage scolaire, notamment avec des jeunes 16-18, avec les clubs de prévention. Je dis simplement qu'il y a des débats sur lien systématique entre le décrochage et délinquance. Je ne nie pas la réalité sociale des jeunes qui, majoritairement, sont tombés dans le trafic.*

*30% à 35% des consommateurs de crack entre Stalingrad et la Porte de la Chapelle ont un niveau Bac +. Ils peuvent aussi vendre pour consommer. Certes, pas des barrettes au pied des immeubles. Ce n'est pas une information que l'on a très souvent sur les usagers de crack. C'est bien d'avoir cela en tête.*

*Des petits bourgeois allaient acheter en banlieue dans telle cité pourrave leur conso soit de coke soit de shit. Ils ne la trouvaient pas forcément sur Paris en appart. Ils allaient à la gare de Saint-Denis ou dans une banlieue. Avec le fameux phénomène des bagnoles qui tournent et un business permanent. Le consommateur est quelqu'un qui va à la fac jusqu'au jour où, s'il fume du crack, il ne pourra plus y aller. Mais je ne pense pas que le vendeur fasse partie de cette catégorie de « bac plus ».*

*La déscolarisation favorise l'entrée dans le trafic mais aussi le passage d'une société traditionnelle à une société hyper-consommatrice. Les plus jeunes commencent à entrer dans le business entre 14 et 18 ans. Ils ne businessent pas pour investir dans un logement mais pour se payer la basket de marque et manger à la sandwicherie du coin. La crise s'est aggravée et des facteurs d'immigration ajoutent à la complexité.*

---

<sup>17</sup> Fonds interministériel de prévention de la délinquance.

## Enjeux économiques et financiers

### Une pratique de résistance à la paupérisation

Il faut penser l'entrée dans le deal en lien avec la crise du marché de l'emploi mais aussi avec le processus de paupérisation qui affecte de nombreuses couches de la société. Les revenus du trafic complètent désormais ceux des allocations mais aussi ceux du travail légal qui, désormais, ne permettent plus de sortir de la pauvreté.<sup>18</sup> Pour nombre de jeunes, l'entrée dans le deal constitue donc, objectivement, une forme de résistance à la paupérisation. Elle leur permet d'obtenir une part essentielle de l'argent nécessaire à leur vie, voire à leur survie de leur famille. Elle ré-ouvre le champ des possibles qui s'était fermé pour eux. Elle leur permet au quotidien de faire ce qui leur est désormais interdit. Par exemple, d'entrer dans un café. Elle leur permet d'accéder à des biens de consommation dont le prix est trop élevé par rapport à leur pouvoir d'achat. Par exemple, elle leur permet de boire « le coca à 3,80 euros » sur « la place du Danube, quartier Politique de la ville ».

*Les ouvriers des années 60 vivaient de leur salaire et pouvaient se permettre d'entrer dans des cafés. Un jeune Parisien, aujourd'hui, sans un éducateur, ne peut pas entrer dans un café pour consommer un coca qui coûte 3,80 euros, place du Danube, quartier Politique de la ville ! On n'est ni à la tour Eiffel ni sur les Champs-Élysées. Les jeunes, pour rigoler, me disent : « Donne-moi 3,80 euros, je vais acheter une canette au Lidl et je garde le reste pour moi ! » La conjoncture économique et sociale est telle que les populations les plus fragiles sont les moins outillées pour affronter le monde.*

*Les plus atteints, quand il y a une conjoncture économique difficile, ce sont nos populations, à savoir les jeunes qui n'ont pas la cellule familiale, et qui n'ont pas eu le parcours nécessaire ou la chance d'avoir le grand frère...*

*Il avait une mère handicapée et il était soutien de famille, la totale ! Avec le fameux discours : « Moi, si j'ai fait du bizz, c'est pour soutenir ma famille. »*

### Un moyen de rembourser rapidement une dette

Pour les jeunes qui ont accumulé des dettes, entrer dans le trafic peut être vécu comme une solution d'autant plus satisfaisante qu'elle permet un remboursement rapide, voire immédiat.

*Un financeur ne va pas dire : « Ok, on va rembourser la dette ! » Un politique ne va pas financer une orientation pédagogique ou philosophique du remboursement des dettes des jeunes.*

*Si le gamin a des dettes, on peut lui proposer une solution financièrement rapide. S'il a ce boulet à cause de quelques actes de délinquance qu'il a pu commettre, il sera en posture de dire : « Ok, je tiens ton truc. »*

---

<sup>18</sup> Pour en savoir sur cette question, on peut se reporter aux différents dossiers de l'observatoire des inégalités.

## Une pratique de maximisation du profit

La recherche du profit maximum les conduit à privilégier un produit plutôt qu'un autre et à changer de produits selon les variations des cours sur le marché. Ce qui compte, c'est l'importance de la marge bénéficiaire ("ce qui rapporte le plus") et de la demande ("ce qui part le plus"). C'est pour cette raison qu'ils ont successivement vendu du « shit », de la « savonnette » et du « pollen ». C'est pour cette raison qu'ils privilégieraient plutôt aujourd'hui la « coke et le crack ».

*Ils ont pris ce qui rapporte le plus. A un moment, c'était le shit A un autre moment, la savonnette puis le pollen. Aujourd'hui, c'est la coke et le crack. Selon les quartiers, ils ont leurs priorités.*

*Aujourd'hui, dans le quartier, c'est la coke. Ils prennent ce qui rapporte le plus, et un gramme de coke part plus qu'une barrette de shit.*

Cette recherche du profit maximum pousse les revendeurs à diversifier la gamme de leurs produits, proposant aussi bien du « shit » que des galettes de « coke » ou encore des « cachets ». Elle les pousse, enfin, à faire preuve d'une très forte réactivité, notamment en faisant varier les prix d'un produit au cours d'une même journée. Ainsi, s'ils apprennent qu'un produit n'est plus vendu juste à côté, « deux rues plus loin », ils n'hésitent pas à tripler son prix parce qu'ils savent que les clients qu'ils récupèrent sont en manque, et prêts à l'acheter coûte que coûte afin de le consommer immédiatement.

## Enjeux sociaux et subjectifs

### Un moyen d'occuper une place sociale valorisée

Ne généralisons pas trop vite cependant le propos. Tous ne sont pas en situation de pauvreté et contraints d'apporter à leur famille l'argent de la survie. Certains ne participent pas du tout au budget familial et d'autres se contentent, parfois, de régler une facture d'électricité ou de gaz. Ceux-là trouveraient autre chose en s'engageant dans les réseaux de revente, plutôt une place sociale valorisée, un moyen de prendre de l'ascendant sur les plus jeunes en leur montrant avec ostentation leurs pratiques consuméristes et en ayant le pouvoir de « se payer de la marque ».

*Ils sont toujours chez papa et maman. Certains arrivent à payer l'électricité ou le loyer mais ils ne sont pas les plus nombreux. La majorité essaie de se payer sa paire de Nike et d'aller manger au grec, pour se faire valoriser auprès des plus jeunes, pour jouer à Tony MONTANA...*

### Une façon de se confronter à de l'institué

Si l'on appréhende le système d'organisation du trafic en tant qu'institution, l'engagement des jeunes n'est plus alors synonyme de désocialisation mais de socialisation<sup>19</sup> alternative. Les jeunes qui s'y engagent se confrontent en effet à un monde fait de règles, de normes et de valeurs, s'engrènent dans un système de

---

<sup>19</sup> BERGER, P. ; LUCKMANN, T. 1986, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck.

relations et de rapports de force. Ils se confrontent à de l'institué et tentent peu ou prou d'être instituant.<sup>20</sup> Ils y trouveraient peut-être ce qu'ils ne pourraient pas trouver dans la famille, l'école et le travail en raison de la crise des institutions, voire de ce que certains auteurs nomment le déclin de l'institution.<sup>21</sup>

*Les gamins qui sont sur des logiques d'engagement dans le trafic ont quitté les institutions depuis longtemps et ont créé les leurs. Le trafic, c'est aussi une institution : cela crée des règles.*

## Une façon d'être cool

Certains jeunes entreraient dans le trafic moins pour gagner de l'argent que pour appartenir à un groupe, être reconnu comme dealer. Ils prennent en exemple « les grands » et veulent, plus que tout, que « leur nom soit réputé », augmenter leur capital symbolique.<sup>22</sup> Ceux-là sont donc moins poussés par la nécessité financière que par le besoin d'appartenance et le désir de pouvoir s'afficher, d'être plus visible<sup>23</sup> pour pouvoir être reconnu.<sup>24</sup> Ils y entreraient pour mettre à distance le monde réel, se mettre en scène, et pouvoir « se raconter des histoires », « se faire des films », peut-être pour combler le vide de leur existence, pour tromper l'ennui. Un peu sur le mode SCARFACE. Ils y entreraient, pour reprendre leur expression, pour « être cool ».<sup>25</sup> Il faudrait en savoir plus sur ce qu'ils entendent par « être cool » car nous pressentons qu'il y a là un enjeu de connaissance non négligeable. Peut-on parler de « coolitude », autrement dit d'une attitude ou d'une posture qui valorise l'insouciance ou du moins qui feint, joue l'insouciance ? Une attitude ou une posture qui consiste à être sans être là, à être là sans être vraiment présent au monde, aux autres et peut-être aussi à soi-même. Faut-il alors l'interpréter en termes de résistance et/ou de défense ? Trouvent-ils dans cette manière d'être un moyen de préserver l'estime de soi mise à mal par les pratiques discriminantes et stigmatisantes auxquelles ils sont confrontés ? Un moyen pour eux de cacher sous une apparente sérénité leur rage impuissante et un grand désarroi ; en fait, du vraiment hot ? Serait-ce alors, en quelque sorte, une façon de porter un masque ? On pourrait alors affirmer que sous l'apparente « coolitude » couvrirait une « hotitude ». Enfin, cette manière d'être qui se veut originale ne répond-elle pas, paradoxalement, à un besoin de conformité, au besoin de se plier aux nouvelles exigences dictées par l'hyper-modernité et l'hyperconsommation ?

*C'est devenu une sorte de mode et l'on se rend compte que, dans le deal, des jeunes n'ont absolument pas besoin d'argent !*

*On se réfère déjà aux grands qui étaient des vaillants et qui le sont peut-être encore. Ce sont des exemples pour eux. Quand on est ancré dans la cité, plus on grandit, plus on envie de se faire voir et que son nom soit réputé. C'est l'enjeu des grands du quartier. Je pense à Riquet, à Stalingrad, à tous les quartiers...*

---

<sup>20</sup> HESS, R. ; AUTIER, M. 1993. *L'analyse institutionnelle*, Paris, PUF.

<sup>21</sup> DUBET, F. 2002. *Le déclin de l'institution*, SEUIL

<sup>22</sup> Le capital symbolique désigne toute forme de capital (culturel, social ou économique) ayant une reconnaissance particulière au sein de la société. Se reporter notamment à BOURDIEU, P. 1980. « Le capital social », *Actes de recherche en sciences sociales*, n°31.

<sup>23</sup> AUBERT, N. ; HAROCHE, C. 2011. *Les tyrannies de la visibilité. Etre visible pour exister ?* Erès.

<sup>24</sup> HONNETH, A. 2000. *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Editions du cerf.

<sup>25</sup> BARTH, I. ; MULLER, R. 2008/5. « La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là ». *Réflexion prospective. Revue Management et avenir*, n°19.

*Ils font ça pour l'appartenance et parce que c'est devenu cool ! Il faut aussi casser un peu cette image, parce qu'ils n'en ont pas du tout besoin ! En revanche, ils ont besoin qu'on sache qu'ils sont des dealers. C'est l'image dans laquelle beaucoup de jeunes voudraient entrer. Pour certains, c'est une nécessité mais pour d'autres c'est cool d'être un dealer.*

*Ça comble aussi le vide et des films véhiculent... Scarface !*

## **Une revanche sociale**

Des jeunes dealent ou volent, parfois dès 12 ans, non pas pour créer une société ou monter un projet mais pour acheter ce qu'ils n'ont pas, les produits à la mode et de marque (baskets, casquettes, téléphones portables). Ils dealent ou volent pour pouvoir être habillés « Vuitton » ou « Dolce & Gabbana », « *toute la journée et par tous les temps* ». Pour certains jeunes, il est impérieux de pouvoir consommer avec ostentation et de pouvoir le dire, le proclamer haut et fort. Cela constitue pour eux un enjeu subjectif important de leur engagement dans le trafic. En fait, il s'agit pour eux de « faire sauter les verrous » et d'accéder à tout ce qui est simultanément exigé et refusé. Exigé pour que leur existence sociale soit reconnue et refusé par la condition qui leur est faite. Faut-il y avoir là une revanche sociale ? Peut-être mais moins sans doute vis-à-vis d'un groupe de personnes, vis-à-vis de ceux « qui sont en place » ou d'une classe que vis-à-vis du système (en général, pris en tant qu'abstraction creuse). Il s'agit bien de réintégrer le système qui les a violemment refoulés, simplement en empruntant un autre chemin. A l'instar de ceux qui prennent l'escalier de secours parce que l'ascenseur est en panne. A y regarder de plus près, tout cela, finalement, pourrait témoigner d'un positionnement conformiste, d'une volonté d'intégration, via l'hyperconsommation ostentatoire, dans la société. Enfin, notons que cette revanche sociale, pour certains d'entre eux, se teinte de haine froide et de cynisme. Il s'agit moins d'accéder à ce qui est refusé que de renvoyer à « ceux qui ne veulent pas d'eux » l'image d'individus totalement amoraux, sans pitié et complètement indifférents au sort de leurs semblables. Il s'agit, en fait, de leur tendre un miroir.

*Il commence à 12 ans ou 15 ans. Il va vendre pour acheter ce qu'il n'a pas.*

*Ceux qui dealent la journée, c'est en général pour acheter ce qu'ils n'ont pas, des baskets, des casquettes, des téléphones portables. Ce n'est pas pour créer une société ou monter un projet. Celui qui vole, aussi. C'est tout un système de société. Quand on voit un jeune de troisième ou de quatrième qui va à l'école et qui s'habille en Vuitton ou Dolce et Gabbana toute la journée et par tous les temps !*

*J'ai ressenti à certains moments une espèce de revanche sociale.*

*C'est une revanche vis-à-vis de la société. Ils disent : « On est dans une société de consommation à laquelle on n'a pas accès. Voyez comment, nous, on peut faire sauter des verrous pour consommer, même plus que ceux qui ont accès à tout ! »*

*Dans les clubs de rap, les dealers se vantent souvent d'avoir les mêmes choses, le même niveau de vie que les personnes de la haute société. C'est plus une revanche sur le système que sur la société.*

*Les jeunes ont le sentiment qu'on les enferme, qu'on les ligote et menotte. Sur ces compilations, c'est « nous » contre « eux ».*

*On se retrouve avec des jeunes qui sont de vrais salauds : « J'en ai rien à faire, je fais mon oseille. Peu importe ce que je vends ; peu importe combien de fois c'est coupé. » Il n'y a plus de morale.*

## **Une façon de transmuter la honte en fierté**

Enfin, lorsqu'ils pouvoient, grâce au trafic, aux besoins financiers de leur famille, lorsqu'ils paient des factures ou le loyer, les jeunes retrouvent de la fierté, transforment peut-être honte et humiliation subies, notamment à l'école, en fierté. Une fierté certes fragile car le sentiment d'avoir déçu leurs parents peut l'emporter lorsque les policiers font effraction dans le logement pour les interpellier.

*Le système les a mis de côté mais par le biais de la revente de produits, ils ont de l'argent et certains sont fiers de donner cet argent à leurs parents pour payer la facture EDF ou le loyer...*

*Quand les flics débarquent un matin et qu'ils les emmènent, leur inquiétude n'est pas de savoir ce qui va se passer en prison mais leur image auprès de leur famille : « J'ai déçu ma mère et mon père. »*

# Les dimensions affectives de l'implication dans le trafic

## Culpabilité et procédures défensives

### Culpabilité et mauvaise conscience

L'engagement dans cette activité peut réveiller beaucoup de culpabilité, lorsque le sentiment de nuire à l'autre, voire de lui *vendre de la mort* taraude souterrainement, voire fait effraction dans la conscience et empêche de dormir. Malika AMAOUCHE, lors de la recherche qu'elle a conduite auprès des jeunes, a évoqué cette dimension du mal-être lié à la revente.<sup>26</sup>

*C'est l'idée selon laquelle quelqu'un qui deale vend de la mort.*

*Quand on a une vraie proximité éducative avec eux, c'est beaucoup de souffrance, de mal-être.*

### Défense par transformation en son contraire

Mais les jeunes n'éprouveraient pas ou peu cette mauvaise conscience, peut-être parce qu'ils mettraient en oeuvre des défenses efficaces. Deal et prise de produits seraient deux activités hyper-minimisées. Les représentations sociales et idéologiques accompagnant ces deux pratiques auraient beaucoup évolué ces dernières années. Elles ne seraient plus négatives mais positives.<sup>27</sup> Le dealer ne serait plus un vendeur de mort mais un simple commerçant, voire une personne à la mode. Le consommateur ne serait plus un « drogué » mais une personne « cool et chic », voire « fun ». On retrouverait donc ici l'attitude ou posture cool, mais cette fois accolée à la figure du consommateur. Peut-être parce que la consommation de drogue peut être associée à une façon de se détacher, de dés-impliquer, de se retirer, de prendre de la distance par rapport aux multiples investissements, petits ou grands, que vivre exige. Peut-être aussi parce que dans cette façon de se retrouver en position de retrait du monde, on a tendance à liquéfier les contraintes et les obligations, et à liquider tout tiers symbolique. Les médias et le show-biz auraient fortement contribué à cette évolution, à imposer ces nouvelles représentations pleinement positives. Dans le milieu festif, les dealers ne seraient pas considérés comme des vendeurs de mort mais comme des personnes prenant des risques pour que les clubbers puissent prendre du plaisir ; comme des personnes qui, finalement, mériteraient égards et considération parce qu'elles rendraient service aux autres.

---

<sup>26</sup> AMAOUCHE, M. 2010. *Processus d'inscription dans l'économie de la rue : quelles stratégies de prévention ?* Enquête ethnographique dans le nord de Paris, à Stains, Saint-Ouen et en Seine-Saint-Denis, GRVS, Ville de Paris (Mission de prévention des toxicomanies), CG 93 (Mission de prévention des conduites à risques), Préfecture de Paris (Pôle prévention et toxicomanie), DDASS 93.

<sup>27</sup> FREUD, A. 2001. *Le Moi et les mécanismes de défense*, Paris, Presses Universitaires de France. La transformation en son contraire fait partie des défenses répertoriées et analysées par Anna Freud.

*Les conséquences du deal et la prise de produits par l'acheteur sont hyper-minimisées.*

*Il y a quelques années, on disait au dealer : « Tu es un vendeur de mort ». Aujourd'hui, quand tu deales, tu es très à la mode.*

*On disait que le consommateur était un drogué. Aujourd'hui, les médias véhiculent un côté show-biz. L'image même du consommateur est devenue très cool et chic.*

*La cocaïne, ça fait fun, c'est fête !*

*Dans le milieu festif, les dealers ne sont pas vus comme des vendeurs de mort. Pourquoi le seraient-ils alors que les barmans ne le sont pas ? Pourtant, l'alcool fait beaucoup plus de morts que la drogue. Ils sont vus comme des gens qui prennent des risques pour que les clubbers prennent du plaisir. Comme des gens qui rendent service. Quand ils arrivent, avec leur sac d'ecsta, on dit : « Tiens, v'là l'ambiance ! » et pas : « Tiens, v'là le vendeur de mort ! »*

*Pourquoi faudrait-il faire un travail de déculpabilisation ? C'est juste un commerçant qui rend service à une clientèle potentielle.*

*Il a une image positive dans le milieu des clubbers. Pour attirer ses faveurs, on lui offre des consommations d'alcool gratuites. Quelqu'un qui revend de l'ecsta ou du MDMA<sup>28</sup> a un statut social.*

## **Défense par projection**

Les crackers cumuleraient souvent les galères. Ils consommeraient parfois chez eux, parfois dans des espaces interstitiels (parking, métro, impasses...) en raison même de leur errance, à l'abri des regards. Les jeunes pensent qu'ils seraient devenus toxicos parce qu'ils seraient faibles de caractère. On retrouve ici une défense qui consiste à reporter sur l'autre toute la responsabilité de sa situation, de son état. Une défense projective<sup>29</sup> qui a pour effet de se dédouaner, de se mettre hors jeu, de se soustraire totalement de la chaîne de causalité qui permet de rendre compte de ce qui arrive à l'autre. Une défense que l'on retrouve aussi sur la question du cannabis et qui se nourrit dans l'idéologie dominante de la maîtrise. Serait devenu tox celui qui n'aurait pas réussi à maîtriser sa consommation. Une assignation que ceux qui en sont victimes peuvent reprendre pour leur propre compte parce qu'elle vient réactiver leur sentiment de culpabilité. Une assignation qui est donc source d'un processus d'auto-accusation et qui alimente un processus d'autodestruction. Une défense classique, dont on fait très couramment usage aujourd'hui, reposant sur le principe d'une psychologisation de ce qui relève du social et du politique.

*Les crackers sont sans domicile et parfois sans papier, sans ressource. Ils sont dans une misère plus visible, plus marquée que des gens qui vont consommer du crack chez eux. Du coup, il y a quelque chose qui renvoie à l'individu. Certes, on vend la mort mais, pour avoir beaucoup parlé avec des jeunes vendeurs, celui qui devient toxico, c'est de sa faute parce que c'est un faible.*

*Pour l'héro, ils continuent à utiliser le vocabulaire de "toxico".*

---

<sup>28</sup> MDMA pour 3,4-méthylène-dioxy-N-méthylamphétamine.

<sup>29</sup> FREUD.A. op.cit. La projection fait aussi partie des défenses répertoriées et analysées par Anna Freud.

Un « sale tox ».

## Défense par réification

Pour les jeunes, les crackers feraient partie du « quota perdu », seraient « déjà morts ». On retrouve aussi dans nombre de discours tenus sur ces derniers une défense classique qui consiste à réifier l'autre ou, plus précisément dans le cas qui nous intéresse ici, à le réduire, au-delà même de la déshumanisation, à un état de non-vivant, de plus-tout-à fait-vivant, voire de plus-du-tout-vivant.<sup>30</sup>

*Au départ, ils consomment ensemble du cannabis et puis, sur dix, deux tombent dedans. C'est tant pis pour eux ! Ils n'ont pas réussi ! « Ouais, mais eux, ce sont les toxicos du groupe ». Dans un premier temps, ils restent inclus dans le groupe mais sont désignés et s'auto-désignent comme « toxicos ». Là, ils sont perdus !*

*Ceux qui n'arrivent pas à s'en sortir ou à rester dans une limite de consommation admise, eh bien, tant pis pour eux ! Du coup, pour les dealers, vendre à ceux-là n'a aucune importance parce qu'ils se sont eux-mêmes collés une étiquette sur le front ou ils ne la décollent pas vraiment. C'est le quota perdu ! C'est un peu raide de le dire comme ça mais je pense qu'il y a de ça !*

*Pour l'héro et le crack, ils ont l'impression de vendre à des gens qui sont déjà morts. ...*

## Suspension de la conscience morale

« Si je ne le fais pas, un autre le fera ». Il en va ici comme dans l'économie formelle, lorsqu'il s'agit, pas exemple, de mettre en place un plan de licenciement d'un groupe de salariés ou de se débarrasser d'un « collaborateur » jugé inutile, voire nuisible<sup>31</sup> : l'acteur a le sentiment d'être pris dans un « système » qui, de toute façon, fonctionnera avec d'autres s'il venait à s'y soustraire. Parce qu'il compartimente l'action, fragmente et technicise les tâches, parce qu'il sérialise ceux qui y sont pris, les rend interchangeable, ce système rétrécirait considérablement, voire annulerait totalement toute responsabilité individuelle, participerait de la suspension de la conscience morale.<sup>32</sup> Une telle pensée nourrit, renforce le processus défensif, vise à colmater les dernières brèches au travers desquelles le sentiment de culpabilité pourrait encore, et malgré tout, faire effraction, parvenir à la

---

<sup>30</sup> On retrouve notamment cette réduction du vivant à un statut de non-vivant dans les défenses mises en place par les salariés des abattoirs dans leurs relations aux animaux. Dans ce cas-là, c'est la représentation de l'animal-machine qui semble s'imposer le plus couramment. Se reporter à PORCHER, J. 2008. « Ouvrière en production porcine industrielle : le prix de la reconnaissance », *ethnographiques.org*, n° 15.

<sup>31</sup> Sur la rationalisation et la banalisation du mal que l'on retrouve au cœur même de l'économie formelle, on peut se reporter à DEJOURS, C. 1998. *Souffrance en France, La banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Seuil.

<sup>32</sup> « Le mode d'organisation de la société industrielle a envahi la société toute entière : vies fragmentées, tâches fragmentées, conscience fragmentée. Un lien étroit unit la rationalité technique à la schizophrénie sociale et morale des assassins. Eichmann, Stangl et les autres ont été des maillons d'une chaîne de meurtres, mais ils n'ont le plus souvent envisagé leur tâche que comme un problème purement technique. Cette compartimentation de l'action et la spécialisation bureaucratique fondent cette absence de sentiment de responsabilité qui caractérise tant d'assassins et leurs complices, elle suspend la conscience morale. » BENSOUSSAN, G. *Auschwitz en héritage ? D'un bon usage de la mémoire*, 1001 Nuits, Les Petits Libres, 1998.

conscience. Faut-il voir là un signe, parmi d'autres, de la rationalisation et de la banalisation du mal ?

*Et si ce n'est pas eux qui le font, un autre le fera.*

*« Si ce n'est pas moi qui profite du système, c'est quelqu'un d'autre qui en profitera. Donc, pourquoi pas moi ? »*

*Les dealers ne sont pas responsables de la consommation des usagers. Ils ne prennent pas les décisions de consommer.*

*Ils se dédouanent.*

*S'il n'y a pas de vente, il n'y a pas de consommation. Mais s'il n'y a pas de consommation, il n'y a pas de vente non plus.*

*Les barmans ne se culpabilisent pas des alcoolos qui viennent siroter leurs demis le matin.*

Peut-on dire que le sens moral faiblirait aussi parce qu'il serait « noyé dans les eaux glacées du calcul égoïste » et de la recherche du profit à tout prix ? Force est de constater qu'un dealer réalise un gain beaucoup plus élevé avec le crack ou la cocaïne qu'avec le shit. Ne ferait-il alors que se conformer à la figure dominante de l'homo œconomicus dont la rationalité consiste à maximiser sa satisfaction et/ou son profit en fonction des ressources dont ils disposent ? Pour le dealer, comme pour tout entrepreneur inscrit dans une économie de type capitaliste, la valeur d'échange du produit importe plus que sa valeur d'usage. L'imposition d'une telle figure conduirait aussi les jeunes à ne plus s'organiser pour chasser les toxicomanes et les dealers de leur quartier.

*A l'époque, pour beaucoup de jeunes, c'était immoral de vendre du crack et même de la cocaïne. Des groupes s'organisaient pour chasser les toxicos et les dealers des immeubles. Maintenant, ça s'est démocratisé et il y a eu aussi l'appât du gain. C'est beaucoup plus rentable de vendre du crack que du shit.»*

Enfin, on pourrait penser que l'affirmation de certaines valeurs religieuses permettrait de contrecarrer l'affaiblissement de la conscience morale et, ce faisant, de freiner le trafic. Certains professionnels en doutent fortement mettant en avant la capacité humaine à revisiter et à tordre les principes religieux en fonction des intérêts immédiats. Ainsi, certains jeunes ont peut-être le sentiment de respecter le ramadan en dealant la nuit plutôt que pendant la journée ou encore de mettre en oeuvre les prescriptions les plus importantes de leur religion en choisissant le partage du gain plutôt que son blanchiment.

*La religion peut être une valeur forte qui permet aussi de faire frein. Moi, j'ai grandi à Vitry-sur-Seine. Pendant le ramadan, certains ne dealaient pas pendant la journée mais la nuit.*

*Les jeunes qui sont dans le deal ont plutôt tendance à adapter cette religion en fonction de leur activité. Ils dealent la nuit pour se donner bonne conscience. Au lieu de blanchir, ils vont donner, être généreux. Peut-être qu'ils pensent qu'en partageant cet argent, ils se dédouanent et se rachètent.*

## Des défenses totalement efficaces ?

Ceux qui dealent de la cocaïne peuvent avoir le sentiment de participer de la fête, d'un esprit "fun". Ceux qui dealent du crack ou de l'héroïne peuvent avoir le sentiment de s'adresser à des "tox", à des personnes qui sont, d'une certaine façon, déjà mortes. De surcroît, tous peuvent avoir le sentiment de n'y être pour rien, de ne porter aucune responsabilité parce qu'ils ne seraient finalement que des pions d'un système qui, de toute façon, pourrait fonctionner sans eux. En fait, tous ces mécanismes de défense, qu'ils consistent à transformer le négatif en positif, à projeter sur l'autre la responsabilité de son malheur, à tenter de le réduire à un statut de non vivant ou encore à se déclarer soi-même interchangeable dans un système implacable, concourent à un seul et même objectif, celui qui consiste à occulter la gravité de l'acte au regard des risques encourus par soi-même et par l'utilisateur de drogues. Mais ces défenses sont-elles pour autant efficaces ? Elles le sont mais on ne peut pas dire, semble-t-il, qu'elles le soient totalement. En témoigne peut-être la discrétion qui accompagne souvent la revente de crack malgré son importance grandissante sur le marché des drogues. Sur ce produit, le sentiment de « vendre de la mort » semble encore fort. Les dealers sont « un peu chassés » et contraints de travailler « en sous-marin ». Peut-on dire que le crack a aujourd'hui remplacé la coke en tant que produit maudit ? Faut-il alors s'attendre, comme pour la coke, à une prochaine banalisation de sa vente et de sa consommation ? En témoigne aussi la tendance à dépenser rapidement cet argent parce qu'il ne serait pas gagné honnêtement, parce qu'il serait sale ; la tendance à le dilapider<sup>33</sup>, notamment en louant des 4X4, en prenant des chambres d'hôtel, en partant en voyage en Thaïlande ou ailleurs... comme si le garder plus longtemps et le dépenser plus lentement pour satisfaire les besoins de la vie quotidienne transformerait cet argent « sale » en véritable souillure. Comme si, peut-être aussi, les jeunes tenaient à protéger leur famille de ce risque de souillure.

*Ceux qui vendent le crack sont un peu chassés. Ils le vendent en sous-marin, pas sur le quartier. C'est ce qui se passait à l'époque par rapport à la coke où c'était vraiment grave : « Tu vends la mort ! »*

*Cet argent est très vite dilapidé et utilisé. Ils vont louer une chambre et un 4x4 pour le week-end et ils se retrouvent à zéro. Une fois par an, un voyage en Thaïlande...*

*Il y a le séjour à Disneyland avec une copine dans la nuit du samedi au dimanche. C'est vraiment le niveau totalement pathétique de la consommation !*

---

<sup>33</sup> Afin de rendre compte de cette « dilapidation », on pourrait bien sûr se contenter d'évoquer le besoin d'immédiateté, la culture ou le culte de l'hyperconsommation. Peut-être nous faudrait-il alors avancer concrètement sur la question de l'usage différencié de l'argent selon sa provenance. L'argent « sale » est-il dépensé autrement que l'argent « propre » ? Si nous pouvions constater que c'est seulement l'argent « sale » qui fait l'objet d'une « dilapidation », nous pourrions alors donner un peu plus de crédit à l'hypothèse formulée ci-dessus.

## Peur et procédures défensives

### Peur, angoisse, troubles du sommeil

L'engagement dans cette activité est fortement anxiogène, voire angoissant. Il l'est en raison bien sûr de son caractère illégal puisqu'il les expose au risque d'être découvert, poursuivi, incarcéré mais aussi en raison de l'organisation elle-même des réseaux car chacun peut être victime de la violence qu'elle secrète. Selon les participants à la démarche, les jeunes évoquent plus la peur d'être arrêté, notamment avec du « matos sur soi », que la culpabilité de « donner la mort ». Ils évoquent le fait de ne plus pouvoir dormir en toute tranquillité, d'être constamment sur leurs gardes, aux aguets, de devoir se retourner sans cesse dans la rue ; le fait d'être, jour et nuit, harcelé par les consommateurs, de ne plus avoir un temps pour eux. Ils craignent les perquisitions de la police ou encore ils ont peur que leur entourage soit inquiété, menacé, attaqué... mais pourquoi alors nombre de jeunes persévèrent-ils dans le trafic malgré ce fort malaise et cette charge psychique importante qui devraient logiquement les pousser à en sortir ? Nous pouvons ici dégager ce qui concourt à un système de mobilisation affective tel que les forces pour rester dans le trafic l'emporteraient, in fine, sur celles qui les pousseraient à en sortir, notamment en insistant sur la banalisation du trafic et de la consommation, sur la présence d'un plaisir obtenu *grâce* mais aussi *sur* l'activité elle-même du trafic<sup>34</sup>, ou encore sur l'enfermement *dans* et *par* la dette, qu'elle soit légale ou illégale, économique ou subjective.

*Quelqu'un qui vend a plus la pression d'être arrêté, l'angoisse. Il a plus ce stress que celui de se dire qu'il vend de la mort. C'est plus : « Dans quelle situation le deal me met quand je suis dans la rue ? »*

*Il y a le harcèlement des consommateurs : « Le téléphone n'arrête plus de sonner jour et nuit. On n'a plus de vie... » Des jeunes sont dépendants de leur revente du produit.*

*Ce niveau de stress, d'angoisse, d'anxiété fait qu'il n'y a pas que des avantages. Cela pèse, et ils arrivent à le dire à certains moments.*

*Parfois, aussi, la peur pour son entourage.*

### La banalisation du trafic et de la consommation

Nombre de propos entendus ou d'observations faites par les professionnels semblent témoigner d'une banalisation du trafic et de la consommation de drogues. Le fait que ces deux activités soient visibles par tous participe de leur banalisation. Les plus jeunes eux-mêmes assistent, sur le chemin de leur école, à des scènes de trafic ou de consommation qui, sans aucun doute, ne peuvent que frapper fortement leur esprit, se graver profondément dans leur mémoire, médiatiser le rapport au monde qu'ils sont en train de construire. Cette banalisation tend à requalifier, dans l'esprit des jeunes, les actes interdits en actes autorisés, permis ou, pour le moins,

---

<sup>34</sup> ROCHE, P. 2010. Droit au plaisir et critique des « risques psychosociaux ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°12, érès.

tolérés ; elle tend à atténuer, voire à annihiler le sentiment de la transgression lorsqu'ils commettent certains actes. Ainsi, certains jeunes estiment ne pas être dans le deal s'ils ne trafiquent que pour assurer leur propre consommation.

*C'est un endroit où la consommation est visible. Elle est présente dès le plus petit âge. Pour amener son enfant à l'école, on traverse la rue et on voit deux toxicos sur le trottoir. Inconsciemment, ces images marquent et donne une ambiance. Les enfants ont croisé ça tout petits, même s'ils sont dans une famille. Ils l'ont dans l'œil, ils le voient tous les jours. Cela ne donne pas la même chose chez un enfant qui fait le même parcours avec sa maman dans un quartier où il ne voit pas ça.*

*Pour certains jeunes, être en possession ou consommer des stupéfiants ne les met pas dans le deal. Ce n'est pas du business, c'est très différent. Quand je leur dis : « Mais vous faites du business ? » Eux : « Mais non, juste... »*

## **La fonction plaisir du trafic**

Nous l'avons vu plus haut, l'engagement dans le trafic est aussi source de plaisir. Le fait de ne plus être dans le déni du trafic lui-même doit nous conduire à ne plus être dans le déni des satisfactions qu'il peut apporter à ceux qui s'y engagent ; des plaisirs qu'ils peuvent retirer de leur participation. Tout d'abord parce que les jeunes sont fiers d'être reconnus par leurs pairs et leurs clients ; fiers de pouvoir donner de l'argent à leurs parents ; fiers de ne pas « balancer » ; fiers de monter en grade dans la hiérarchie ; fiers d'avoir un nom réputé dans la cité. On aura compris que la fierté (retrouvé lorsque l'école a été pour eux plutôt synonyme de honte et d'humiliation) n'est pas le moindre des résultats obtenus grâce à cette activité. Mais aussi parce qu'un tel engagement permet de jouer avec la limite, la loi, la règle, la norme. Nous pouvons ici faire l'hypothèse que les jeunes éprouveraient *sur* l'activité de deal un plaisir narcissique et transgressif tel qu'il subvertirait l'économie psychique de la peur en retournant les forces négatives et inhibitrices dont elle est originellement porteuse en forces positives et dynamisantes pour l'activité elle-même. Autrement dit, ils ne se défendraient pas contre la peur en tentant de contenir son expression et d'occulter, voire de dénier ses différents contenus. Ils transformeraient la nature elle-même de son ressenti afin qu'il ne soit plus paralysant mais stimulant, excitant.

## **La dette et son sentiment**

On l'a vu plus haut, nombre de jeunes s'engagent dans les réseaux du trafic de drogue non pas parce qu'ils auraient construit un projet délinquant mais parce qu'ils pensent trouver là une voie afin de rembourser le plus rapidement possible les dettes légales qu'ils ont contractées suite, par exemple, à des amendes de la RATP ou de la SNCF. Mais on peut aussi faire le constat que nombre d'entre eux éprouvent beaucoup de difficultés à en sortir pour y avoir contracté des dettes illégales. Si la dette légale favorise donc l'entrée dans le réseau, la dette illégale favorise le fait de s'y incruste, contraire, voire fait obstacle à sa sortie. C'est la peur d'être durement sanctionné pour non remboursement de dettes qui l'emporterait alors sur tout autre affect. Mais nous devons ici aller beaucoup plus loin dans l'analyse en insistant sur le fait que la dette est non seulement financière mais aussi subjective, symbolique. Elle est au fondement des rapports économiques propre au trafic mais elle est aussi peut-être la principale passion triste dont les rapports de pouvoir qui le constituent ont

besoin pour pouvoir se perpétuer. Les jeunes peuvent en effet se sentir redevables vis-à-vis de ceux qu'ils considèrent comme des protecteurs bienveillants, comme des aidants toujours prêts à rendre service ; par exemple, en réglant les frais d'avocat et en apportant une aide financière aux parents pour les jeunes incarcérés en voie de sortie. On retiendra donc ici que la figure idéologique du « petit entrepreneur » se métamorphose en celle de « l'homme endetté »<sup>35</sup> et que ce n'est pas tant l'échange qui, à terme, caractérise l'économie des réseaux de trafic de drogues que le rapport créancier/débiteur. Une dimension essentielle sur laquelle elle rejoint, dans ses fondements mêmes, l'économie formelle contemporaine néolibérale. On comprendra, au final, que ce sentiment d'être redevable oblige et contribue à enfermer ou à ré-enfermer les jeunes dans les réseaux du trafic. Dans ce dernier cas, des jeunes continueraient donc à dealer malgré la peur qu'ils éprouvent, malgré parfois leur désir de retrouver une vie plus tranquille, moins risquée parce que le sentiment de redevabilité serait le plus fort.<sup>36</sup>

*Je les retrouve là, à 23, 24, 26 ou 30 ans. Ces jeunes ont quasiment les mêmes profils. Déscolarisés très tôt, suivis par des clubs de prév', ils ont commencé à faire le guetteur à 11, 12 ou 13 ans et sont inscrits dans le trafic depuis des années, parfois depuis plus de dix ans.*

*Ce gamin est dégoûté, il travaille pour rembourser ses dettes pendant cinq ou dix ans. Nous, on aurait du mal à se dire que la moitié de l'argent que l'on gagne va partir comme ça... A cet âge-là, ce n'est pas supportable ! L'argent qu'ils doivent, les amendes SNCF, RATP... c'est énorme !*

*Il y a aussi les dettes non légales et là, on est sur des centaines de milliers d'euros.*

*Le gars rentre en disant ou en laissant entendre que l'avocat et l'accompagnement des parents sont payés. Le gamin, quand il sort de prison, c'est verrouillé. Quand on passe derrière : « T'inquiète, nous, on s'en occupe ! »*

---

<sup>35</sup> LAZZARATO, M. 2011. *La fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Paris, Editions Amsterdam.

<sup>36</sup> « Un affect ne peut être contraint ni supprimé, sinon par un affect contraire et plus fort (...) » SPINOZA, B. *L'Ethique*, IV, 7.

## Le positionnement des parents

### Deal et affaiblissement des liens intrafamiliaux

Qu'est-ce qui, dans les rapports intrafamiliaux eux-mêmes, autorise, facilite ou, pour le moins, n'interdit pas l'entrée des jeunes dans ces réseaux de revente de produits illicites. On peut ici évoquer la mise à mal de la fonction paternelle par le chômage ; l'absence d'un grand frère qui apporte son soutien et qui peut constituer un autrui significatif positif, susciter des processus d'identification plutôt tournés vers la formation ou l'emploi licite ; le relâchement des formes de surveillance traditionnelle comme celle qui était auparavant exercée par les « mères au foyer »... De plus, lorsque les jeunes s'engagent dans le deal, leurs horaires de présence au domicile ne correspondent plus à ceux de leurs parents, lorsque ces derniers travaillent. Alors qu'ils rentrent très tard chez eux, les parents partent très tôt de chez eux. On comprend alors qu'un tel décalage puisse distendre plus encore, voire casser/couper les liens intrafamiliaux ; affaiblir, voire anéantir toute forme d'échange entre générations.

*Dans les familles issues de l'immigration, les femmes étaient mères au foyer. Elles pouvaient surveiller les enfants et les faire rentrer plus tôt le soir. Maintenant, toutes ces mamans travaillent... On leur disait qu'elles ne servaient à rien parce qu'elles n'étaient qu'à la maison alors qu'elles apportaient une garantie, une sécurité, une éducation quotidienne à leurs enfants.*

*Des jeunes ne voient plus leurs familles. Quand tu deales, tu rentres tard, tu dors la journée, les parents sont souvent partis depuis quatre ou cinq heures du matin. Voilà, on se croise.*

*Il y a une vraie coupure, il n'y a pas d'échanges.*

### Encouragement, déni, refus

Comment analyser le positionnement des parents vis-à-vis de l'engagement de leurs enfants dans le trafic ? En fait, on est confronté à toute une gamme de positions allant de l'encouragement le plus vif au refus le plus clair. Mais l'entre-deux est peut-être ici le plus fréquent en raison d'un fort sentiment d'impuissance et d'une forte présence du déni. Ils se situeraient plutôt dans des zones relativement brouillées et préféreraient « fermer les yeux ». Ils savent que leurs enfants ne sont ni en formation, ni emploi. Ils savent qu'ils vendent du shit. Mais ils feignent de ne rien voir car cela leur permet d'éviter de leur dire non et toujours non, de leur refuser des baskets ou des habits bien trop chers pour leur maigre budget. Ils ont conscience que de l'argent sale rentre dans la maison et que cet argent salit ce qu'il permet d'acheter : « *on ne mélange pas les yaourts du deal avec les yaourts achetés par la maman* ». Ils ne vont pas alors relancer et demander plus d'explication à leur enfant

lorsque ce dernier leur répond : « *Tiens, j'ai déchargé des camions au marché* ». S'ils ne sont pas dupes, ils se sentent, par contre, impuissants car ils n'auraient de toute façon peu ou plus de prise sur leurs enfants. Finalement, le fait de devoir céder sur la loi, sur leur position d'éducateur pour que leurs enfants puissent avoir accès à des biens de consommation valorisés et exigés par leurs groupes de pairs ne fait qu'exacerber leur sentiment d'être de mauvais parents. Domine ici un complexe affectif fait de sentiment d'impuissance, de peur, d'humiliation mais aussi de honte car "tout se sait dans la cité" mais aussi « se voit ». <sup>37</sup> Un complexe affectif contre lequel les parents vont activer des défenses comme le repli sur soi et l'emmurement dans le silence.

*Certains parents les encouragent.*

*Parfois, l'argent rentre et ça soulage tout le monde. On sent bien que cet argent est sale. Je me rappelle d'un cas où on ne mélangeait pas les yaourts du deal avec ceux achetés par la maman.*

*Des parents refusent systématiquement. Une maman me dit : « Tu te rends compte, je garde mes tickets d'achat de bouteilles de parfum parce que chaque fois qu'il y a une descente pour mon fils, je dois justifier du parfum qui est sur ma commode ! »*

*Des parents de jeunes impliqués dans le trafic viennent nous voir au centre social, avec un sentiment d'impuissance mais aussi la peur et la honte parce que, dans la cité, dans l'immeuble, tout se sait. On sait qui est dealer ou pas. Du coup, il y a un repli sur soi et une difficulté à en parler.*

*Une mère est venue me voir avec une absence de dialogue avec le jeune et un sentiment d'impuissance très fort.*

*Des parents cautionnent un peu ce que leurs enfants font. Ils rapportent de l'argent et ils ne leur demandent pas d'où ça vient. Ils voient leur fils qui ne travaille pas, qui fait des petits stages à droite à gauche mais qui ramène des choses à la maison. Un jeune m'a dit : « Mon père me demande de l'argent ! Il faut que je bosse à 200 ou 300 euros, que je prenne un billet d'avion parce qu'il veut partir au pays. » Une mère m'a dit : « Mon fils, je sais qu'il y touche un peu ! » Cela me fait penser à la chanson de NTM : « Laisse pas traîner ton fils, si tu ne veux pas qu'il glisse. » <sup>38</sup>*

*Des parents se doutent que leur propre enfant traficote mais le gamin peut s'acheter la paire de pompes que sa mère ne peut pas lui payer. Sa mère, quelquefois, en a marre de lui dire non et ne lui pose pas de questions.*

*J'ai rarement vu un cautionnement ouvert des parents. Je vois plus des limites floues, le fait de fermer les yeux et de ne plus avoir prise sur leurs enfants.*

---

<sup>37</sup> « Si donc la honte est un sentiment éminemment social puisqu'elle naît sous le regard d'autrui dans la confrontation du sujet au monde, elle s'enracine dans ce qu'il y a de plus intime, dans le sentiment d'exister comme être unique, différent des autres, ayant une singularité propre. Elle s'inscrit dans la recherche de cohérence entre soi et soi, entre soi et le monde. Elle est du registre de l'être, à la différence de la culpabilité qui est du registre du faire. On peut soulager la culpabilité par la confession, la réparation, la punition ou le repentir, alors que la honte nécessite une transformation de soi-même. C'est l'être profond qui est atteint, comme s'il y avait quelque chose d'irréversible. Toute la vie est concernée : les croyances, les valeurs, mais aussi les relations, la famille, la culture, le rapport à la société. Tous les aspects de l'identité sont bouleversés. » (p. 142). GAULEJAC, V. 1996. *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.

<sup>38</sup> NTM.1998. *Laisse pas traîner ton fils*. Paroles et musique: Lopes, Morville, Guion, Firmin.

*C'est rare que ce soit une acceptation ouverte. C'est une acceptation floue. Ils n'acceptent pas mais ils acceptent la réponse : « Tiens, j'ai déchargé des camions au marché... » Ils savent que c'est limite. Des parents essaient de faire frein et, malgré leur condition, refusent l'argent sale de dehors. Mais s'il y a, à un moment donné, un problème dans la famille...*

Notons, enfin, que certaines situations sont particulièrement complexes. Une participante se souvient d'une famille à l'intérieur de laquelle des liens très particuliers avaient été tissés puisque deux frères étaient dealers d'héroïne et deux autres frères toxicomanes. Dans son récit, elle évoque l'identité pour autrui multiple et changeante des parents, tantôt plaints, tantôt stigmatisés...

*Quand j'ai commencé mon travail d'éducatrice spécialisée en prévention spécialisée, c'était la grande époque de l'héroïne. Nous avions une famille où deux frères étaient des dealers d'héroïne connus, reconnus et craints par tout le quartier parce qu'ils tenaient une partie de la barre, et deux autres, plus jeunes, étaient toxicos, au fond du trou. L'un avait le sida. Cela, c'était connu, reconnu et vécu par tout le quartier. C'était compliqué pour les parents parce que les deux aînés étaient, pour faire un raccourci, la cause de la situation des deux derniers. Sauf que ce n'est pas si simple. La mère de famille était : « Cette pauvre dame qui n'avait vraiment pas de chance de perdre deux fils comme ça » mais aussi, quand elle était plus en forme ou vindicative, « la mère de deux dealers ». Ce devait être compliqué pour elle parce que personne n'en parlait, du moins ouvertement, mais tout le monde savait ce qui se passait dans cette famille.*



## **Positionnements et pistes de travail**



# Le positionnement de proximité

## Les différentes façons de faire vivre la proximité

### Aller sur le territoire de l'autre

Certains professionnels vont partout où il y a des jeunes, que ces derniers aient 10 ou 30 ans, dans tous les espaces, qu'ils soient marqués par le trafic ou pas, afin de les connaître et de se faire connaître et surtout reconnaître par eux en tant qu'éducateur spécialisé. Cela, afin de permettre à ces jeunes de les repérer, de bien identifier leur fonction. Ce travail de proximité permet aux professionnels de construire une place dans le quartier, à partir de laquelle ils pourront travailler. La proximité peut être considérée comme un mouvement à double sens. Les professionnels vont vers les jeunes et les jeunes vont vers eux. Pour les professionnels, il y a là une façon d'être présent sur un terrain bien délimité, une façon de le traverser, de le parcourir ; en fait, pour faire image, de le sillonner, de le labourer.

*On va partout, dans les cages d'escalier, là où il y a des jeunes et des groupes, qu'il y ait ou pas du trafic. On est obligé de connaître tous les jeunes du quartier, de 10 jusqu'à 25, voire 30 ans. On se fait repérer et on a notre étiquette d'éducateur spécialisé. On va vers les jeunes et les jeunes viennent vers nous.*

### Offrir des espaces ouverts

La proximité, c'est aussi permettre aux jeunes de se rendre dans des espaces ouverts où ils ne sont ni stigmatisés, ni jugés mais accueillis avec bienveillance ; dans des espaces où ils ne seront pas réduits à ce qu'ils font mais considérés pour ce qu'ils sont ; dans des espaces où ils sentiront qu'ils ne font pas peur à l'autre. En amont, le Point accueil écoute jeunes organise tous les jeudis des petits déjeuners conviviaux qui permettent d'amorcer un travail avec les jeunes. Il s'agit ici de préparer leur rencontre avec le conseiller d'insertion de la mission locale, en les outillant mais aussi en étayant leur propre désir, en les autorisant à formuler une demande à partir de leur désir et non du désir d'un autre qui exercerait une autorité sur eux. Désir de faire ceci ou cela dans le cadre d'un emploi déterminé ou désir tout simplement de travailler afin de gagner en autonomie, de pouvoir vivre en couple, « avec la copine ». Désir de subjectivation.<sup>39</sup> Il est peut-être ici plus facile de travailler avec des jeunes de 16 ans qu'avec des jeunes de 20 ans car les premiers n'ont pas encore connu l'épreuve de la galère qui a souvent pour effet de casser les rêves de ceux qui la traversent, de les pousser au réalisme défaitiste, voire à la résignation mortifère ; de les pousser, finalement, à rabattre leurs désirs les plus puissants sur un simple besoin de conservation de leur être.

---

<sup>39</sup> ROCHE, P. 2007. « La subjectivation », DE GAULEJAC, V. ; HANIQUE, F. ; ROCHE, P. op.cit

*Il faut des lieux ouverts où on peut trouver des adultes bienveillants qui ne vont pas stigmatiser ou se poser en juges, et qui vont donner cette possibilité d'aborder les sujets sans réduire les jeunes à ce qu'ils font mais en les considérant pour ce qu'ils sont. En tant que directeur de centre social, je vois qu'il reste encore un gros boulot à faire sur l'accueil des jeunes. Les jeunes font peur aux professionnels.*

*Au Point accueil écoute jeunes, lors des petits déjeuners du jeudi, on travaille avec les jeunes leur demande, on les aide à construire et à arriver devant le conseiller de la mission locale un peu outillé, armé. C'est pourquoi c'est important que cet accueil soit souple.*

*Moi, je leur dis : « je ne suis ni ton père, ni ton prof. Donc, on ne va pas fonctionner sur des notions de relation à l'autorité avec le fait que tu me dois de faire un certain nombre de choses. C'est toi qui me demandes quelque chose. » L'idée, c'est d'essayer de voir dans quelle mesure il y a une demande qui n'est pas liée à un carcan d'obligations mais à un désir personnel d'avancer.*

## **Se rendre accessible**

La proximité ne relève pas fondamentalement d'un ordre physique et géographique. Elle est possible même si les professionnels interviennent dans une structure implantée dans un endroit reculé. Proximité rime ici avec accessibilité mais aussi réactivité. Recevoir l'autre quel que soit son état physique et/ou psychique et rapidement, voire immédiatement. Parfois dans l'urgence. La réactivité est une dimension temporelle essentielle de la proximité. Il s'agit de réduire la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel et l'utilisateur mais aussi le délai de réaction entre la réponse du professionnel et la demande de l'utilisateur. Il y a là, finalement, une façon d'être présent sur le terrain mais aussi à l'autre. Dans cette perspective, le rideau d'une structure est levé les après-midi de 14 à 19 heures. Il s'agit de permettre aux jeunes de venir sans leur poser de conditions et les obliger à prendre rendez-vous. Enfin, cette accessibilité concerne aussi les partenaires qui peuvent se rendre, eux aussi, dans le local afin d'échanger sans prendre un rendez-vous.

*Dans notre structure, la proximité n'est pas géographique. On est dans un endroit vraiment reculé. Par contre, elle est dans l'accessibilité des locaux puisqu'on reçoit quotidiennement des gens. On peut recevoir rapidement quelqu'un qui ne va pas bien, qui arrive dans un sale état, qui a une demande en urgence.*

*On travaille dans une structure de proximité, située sur une avenue très commerçante et on a tous les publics. Nous ouvrons tous les après-midi de 14 à 19 heures. Les jeunes viennent sans rendez-vous. Quelques partenaires viennent aussi parce qu'ils voient que le rideau est un peu ouvert.*

## **Proximité, imprévisibilité et élasticité**

Proximité rimerait peut-être aussi pour le professionnel avec imprévisibilité temporelle, élasticité relationnelle et plasticité mentale et psychique. Imprévisibilité temporelle parce que l'accompagnement peut être interrompu et repris à tout moment, sans que rien ne puisse ici être prévu. Soudainement, le jeune s'absente, n'est plus joignable et puis, tout aussi soudainement, revient sans que l'on puisse toujours en savoir les raisons. Élasticité relationnelle parce que le professionnel doit savoir maintenir une relation même si elle est distendue, même si les rencontres deviennent peu fréquentes. Plasticité mentale et psychique parce que le professionnel doit être capable d'élaborer le malaise issu de la perte impromptu de la

relation avec le jeune. Un malaise qui mêle inextricablement chez lui le sentiment d'avoir professionnellement échoué et d'avoir été personnellement trahi, trompé, dupé par celui à qui il accordait sa confiance... Plasticité mentale et psychique aussi et surtout peut-être parce qu'il doit être capable, ensuite, de re-démêler les fils de son histoire de vie avec lui lors de la retrouvaille.

*En prévention, tu dois inscrire la relation dans la confiance pour qu'elle puisse tenir dans la durée mais du jour au lendemain, le jeune te plante, tu n'arrives plus à le joindre. Il n'est plus sur le quartier. Les autres jeunes n'arrivent pas trop à te dire où il est. On a du mal à l'admettre ! Il faut mettre ça de côté et retravailler sur d'autres choses. Puis il revient et tu dois reprendre, re-démêler les histoires. C'est un va-et-vient. On doit avoir une forme d'élasticité.*

*C'est souvent un pas en avant pour deux pas en arrière...*

## **Proximité et intrusion**

Est-ce que la proximité, c'est permettre le « chez soi » dans la structure accueillante ? Est-ce accepter que l'autre soit « chez lui » ? Oui, si le « chez soi » est celui de l'hospitalité ; non, s'il est celui de l'intrusion quelque peu provocatrice. Il faut sans doute réfléchir sur le travail de négociation de la limite entre proximité et intrusion. Comment être dans la proximité tout en évitant l'intrusion de l'autre, tout en évitant qu'il introduise des codes, et tout particulièrement ceux de la rue, qui n'auraient pas lieu d'être au sein de l'institution ?

*Notre structure, c'est chez eux. Ils aiment venir discuter, échanger. Ils crient et aiment faire du bruit, faire voir qu'ils sont là. Ils sont dans la provoc. Ils rentrent à trois ou quatre. Un d'entre eux part à gauche, un autre à droite et ils vont se cacher dans l'antenne. Des fois, on leur court après !*

On peut aussi se demander ce que proximité veut dire lorsque le professionnel habite le quartier. Dans ce cas, le professionnel est confronté au risque du « trop proche ». Il doit veiller à ce que la proximité ne se transforme pas en intrusion de la part de l'autre : « *J'avais des jeunes qui venaient sonner chez moi pour un CV.* » En même temps, c'est peut-être important de lui montrer différentes faces de son individualité, et notamment le fait que l'on n'est pas seulement un professionnel mais aussi un habitant, un citoyen, un père, un fils... ou une habitante, une citoyenne, une mère, une fille...

*Nous habitons le quartier dans lequel nous travaillons. Moi, j'habite Stalingrad. Je gère le deal ! (Rires.) Durant les cinq premières années, ça a été compliqué. Des jeunes venaient sonner chez moi pour un CV. Il a fallu gérer. Je trouve mon expérience plutôt réussie mais il a fallu aussi que j'assume le fait de me retrouver un vendredi soir au bistrot avec des amis, à l'apéritif et de croiser trois jeunes. Finalement, au bout de quinze ans, cela se passe plutôt bien ! Je suis assez contente de ne pas leur montrer que l'image d'un professionnel. Je suis capable de dire que je suis aussi un individu avec une vie.*

*L'année dernière, on a fait un séjour en Touraine, à côté de chez mes parents. Je suis passé pas loin de chez eux pour récupérer des affaires. Ils étaient tout étonnés. Maintenant sur le quartier, ils disent : « Christophe, il a des parents. » (Rires.)*

## Proximité et visibilité du deal et de la consommation

Aujourd'hui, le deal et la consommation de drogue ne sont plus des pratiques rares et souterraines mais courantes, quotidiennes, banales, du moins dans certains quartiers. Loin d'être cantonnées dans des lieux réservés plus ou moins cachés, elles se développent au vu et au su de tous, imprègnent dans le quartier l'ensemble des relations et des représentations. Comment donc les professionnels peuvent-ils travailler la proximité lorsqu'ils se retrouvent quotidiennement immergés dans un espace fortement marqué par ces pratiques ? Sans doute sommes-nous ici dans une forme de proximité qui, plus qu'une autre peut-être, exige des professionnels un travail incessant de distanciation.

*La proximité, on l'a au quotidien. Il n'y a plus besoin de se déplacer dans des lieux un peu reculés. Dans le quartier, on ne se cache pas pour fumer. Il y a une banalisation de la consommation. C'est les pieds d'immeuble. Et on deale un peu partout dans les artères un peu passantes et on le voit. Comment on continue à travailler avec ça ?*

*Ceux qui ne sont ni au boulot, ni à l'école occupent l'espace urbain en consommant en bas de l'escalier ou sur la place.*

## Des lieux de vie avant d'être des lieux de deal

Dans les quartiers populaires, certains lieux peuvent être l'objet de multiples investissements : deal pour certains jeunes, rencontres avec les copains pour d'autres jeunes. Ils sont tantôt l'un et l'autre, tantôt l'un ou l'autre et leur mode d'investissement et d'usage, finalement, reste parfois indéterminé pour les professionnels. Ces derniers, grâce à leur positionnement et aux relations qu'ils ont patiemment construites avec les jeunes, les considèrent avant tout comme des lieux de vie. On comprend alors que le fait d'y aller, de s'y rendre ne fasse guère souci pour eux et que la question de savoir s'ils sont fréquentables ou pas ne fasse guère sens ; en fait, ne se pose pas.

*La présence sur les lieux de deal ne pose pas souci s'il y a un travail de fond. Nous, on n'est pas sur des lieux de deal mais de vie, de rencontre et, du coup, on discute d'abord avec des individus. C'est peut-être un lieu de deal mais pour certains jeunes, c'est un lieu pour descendre avec les copains qui sont là, même s'ils disent parfois : « Je ne veux plus trop descendre là, je vais me faire arrêter. »*

## Proximité et éthique de la décision

Que dire aux jeunes qui font du black ? Faut-il embaucher un jeune qui a encore un pied dans le deal ? Que faire face à des jeunes qui parlent du trafic dans un lieu d'accueil ? Que faire de ce que le jeune dit sur son activité délictueuse ? Faut-il permettre à un jeune fugueur de sortir du local pour fumer un pétard ? Ces questions-là nous propulsent peu ou prou dans une éthique de la décision.<sup>40</sup> Les

---

<sup>40</sup> « L'ordre éthique consiste essentiellement dans la décision immédiate. » HEGEL, GWF.1977. *Phénoménologie de l'esprit*, Paris, Aubier. On retrouve, selon nous, cette éthique de la décision dans d'autres professions. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la santé, des médecins du travail autour de la décision d'inaptitude ou d'aptitude avec restriction. Doivent-ils prendre une telle décision sachant qu'elle a pour but de protéger la santé du salarié mais qu'elle est aussi susceptible

professionnels qui ont pris le parti de la proximité sont en effet souvent confrontés au fait de devoir prendre des décisions difficiles parce qu'elles leur demandent d'arbitrer entre différentes contraintes, de prendre en compte des exigences contradictoires, de mesurer par anticipation les effets positifs et/ou négatifs qu'elles sont à même de produire pour les personnes dont elles engagent l'avenir, en l'occurrence, ici, les jeunes. Des décisions dont la part d'arbitraire et d'indéterminé met parfois à rude épreuve leur conscience. Comment, en tant que professionnel, construire son rapport à la loi, comment l'incarner, lorsque l'exercice de sa fonction exige que l'on travaille *au plus près* et *avec* des jeunes qui ne la respectent pas, qui la transgressent, notamment en trafiquant ou en consommant des drogues ? Comment tout à la fois rester dans la légalité et intervenir avec légitimité auprès de jeunes ? La réponse n'est pas simple et varie fortement selon les cultures de métier, les cadres d'exercice, les missions, les fonctions, les rattachements institutionnels mais aussi les ressources dont les professionnels disposent et les contraintes auxquelles ils doivent faire face. Peut-on cependant, au-delà des différences de positionnement, dégager des références communes, un cadre éthique commun d'intervention ? L'éducateur doit donner sens à la loi en tenant ferme sur les perspectives de développement qu'elle ouvre pour le jeune. Il peut l'énoncer à partir d'une perspective de réduction des risques. Il peut l'énoncer finalement moins dans ce qu'elle empêche de faire que dans ce qu'elle permet de faire avec les autres et, plus encore, grâce à la relation qu'elle permet de construire avec les autres. Il peut l'énoncer moins dans sa négativité apparente que dans sa positivité.

*L'une des principales difficultés, c'est la distance que l'on peut mettre entre notre fonction et la loi. On est souvent en porte-à-faux. Sans cette distance, on ne peut pas avoir de réelle légitimité auprès des jeunes. C'est difficile de travailler avec une population qui n'est pas totalement en phase avec les règles. Ce n'est pas inclus dans chaque fonction. La proximité dépend aussi des moyens dont on dispose.*

*Moi, en tant qu'éducateur, je m'adresse à toi en me référant à la loi, non pas dans sa lettre mais dans ce qu'elle peut te garantir en termes de développement. L'éducateur doit donner du sens à la loi. Ce n'est pas : « La loi, c'est ça. Donc, je ne parle pas avec toi parce que tu es en train de fumer un joint. » C'est : « dans quelle mesure tu es en train de te bousiller ou pas et une autre voie est possible ? »*

## **Que dire aux jeunes qui « font du black » ?**

Quel rapport le professionnel construit-il par rapport à la loi ? Quelle position tenir face à un jeune qui lui fait part de son activité illégale. Face à un jeune qui travaille sans être déclaré ; qui lui déclare ouvertement qu'il « taffe au black » ? Doit-il lui rappeler sur le champ la loi et son sens, les raisons de son existence ? Les droits que cette loi permet d'ouvrir en matière de retraite, de protection sociale ? Peut-être

---

de se solder pour ce dernier par une exclusion renforcée au sein de l'entreprise, voire, à terme, par une perte de l'emploi ? HUEZ, D. 1994. *Souffrances et précarités au travail. Paroles de médecins du travail*, Paris, Syros. Sur cette question, on peut notamment se reporter dans le cadre de cet ouvrage à la postface de Christophe DEJOURS, pp. 347-357. Pour notre part, nous avons abordé l'éthique de la décision à partir des premières recherches-interventions que nous avons conduites avec des professionnels qui ont pris le parti de la proximité (avec des intervenants dans le champ de la réduction des risques en toxicomanie mais aussi des éducateurs de prévention et des animateurs dans le champ de la prévention de l'implication des jeunes dans le trafic de drogues). Se reporter notamment à ROCHE, P. 2007. Les défis de la proximité dans le champ professionnel. *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°3, èrès.

mais le professionnel reconnaît qu'il lui arrive, parfois, de feindre de ne pas entendre les propos du jeune parce qu'il lui semble que ce dernier n'aurait guère de chance de trouver un autre travail que celui-ci. Il s'interroge alors sur son positionnement professionnel et tout particulièrement sur ce qu'il fait dans un tel contexte : le fait qu'un code du travail a été construit pour le protéger, le fait qu'il prend des risques pour lui-même et pour autrui en n'étant pas déclaré... Faut-il donc énoncer la loi systématiquement et sur le champ, dès que l'on prend connaissance de sa transgression ou seulement au bon moment ?

*Sur le trafic, l'application de la loi, ça peut être l'incarcération et moi, en tant que professionnel, quel est mon positionnement par rapport à la loi ?*

*Un jeune me dit : « Je taffe au black ! » Quelle est ma position par rapport à ça ? Je ne suis pas au clair avec moi-même. Souvent, je fais comme si je n'entendais rien alors que je devrais lui dire qu'il existe des lois pour le protéger ; qu'être déclaré permet de cotiser, de préparer son avenir. Cela interroge mon positionnement professionnel. Quand un jeune me dit qu'elle n'arrive pas à trouver du boulot et qu'elle garde les enfants de sa voisine au black, je devrais lui dire qu'elle prend des risques, que cela peut être dangereux si les enfants ont un accident, qu'elle n'est pas assurée. Mais je lui dis que je comprends qu'elle fasse un peu d'argent au black ! Il y a des enjeux mais aussi ce que tu devrais faire et ce que tu fais réellement.*

### **Faut-il embaucher un jeune qui a un pied dans le deal ?**

Faut-il permettre l'embauche d'un jeune qui a encore un pied dans le business en tant qu'animateur dans une association de quartier ? Une telle situation a du sens du point de vue de son parcours, de la dynamique de l'accompagnement<sup>41</sup> et de l'objectif mais elle n'est pas dépourvue de risque. Le jeune peut en effet être interpellé pour trafic ; les financeurs peuvent ne pas comprendre les actes professionnels qui ont été posés ; les habitants du quartier et les familles peuvent légitimement ressentir quelques craintes de devoir confier leurs enfants à un animateur qui a aussi la réputation d'être un dealer ; ils peuvent ressentir aussi un fort sentiment d'injustice en considérant qu'une telle embauche constituerait finalement une prime versée à ceux qui ont fait le choix du trafic plutôt que de la voie légale : « Il faut avoir fauté pour être aidé ! » ; « Tiens, vous avez embauché un dealer, qu'est-ce que vous transmettez comme message à nos enfants ? » On comprend alors que le professionnel soit conduit à expliquer les raisons de ce choix professionnel aux habitants qui se posent légitimement des questions.

*J'ai été en tension par rapport à un jeune que l'on accompagne. Il avait un pied dans le bizz. On l'a embauché comme animateur pour encadrer un groupe de gamins. La question se pose. Quelle est ma garantie ? Imaginons qu'il soit arrêté pour trafic, que des financeurs aient cette information, que vont-ils en faire ? On a une espèce de mandat des familles pour ce travail. Si elles disent : « Tiens, vous avez embauché un dealer, qu'est-ce que vous transmettez comme message à nos enfants ? » Le travail est fait sur la base d'un lien de confiance. Chaque fois, on demande l'autorisation parentale et on négocie. Donc, c'est une crainte...*

---

<sup>41</sup> Surtout si cet accompagnant s'inscrit, comme nous le développerons plus loin, dans le dernier chapitre consacré aux pistes, dans une perspective de réduction des risques.

*Le recrutement s'est fait avec les parents parce qu'ils disent qu'il faut trouver des solutions par rapport à ces gamins-là, et ce sont leurs enfants. Pour eux, il n'y a pas d'incohérence. Ce qui peut mettre en tension, c'est plutôt qu'il puisse se dire : «Attendez... on vous a fourni des fonds pour employer un animateur et vous, vous embauchez un dealer du quartier ?»*

*Des parents et des voisins ont posé la question. C'est aussi un travail d'explication et les choses ne sont pas aussi tranchées que ça, même pour nous. En tant que parent, est-ce que j'irai confier mon fils à quelqu'un qui a été ou qui est encore dans le deal ?*

*Enfin, c'est un petit dealer.*

Un participant met en garde contre le fait de s'inscrire dans une logique de stigmatisation, de transformer ce qui est de l'ordre d'un attribut parmi d'autres en substance qui définirait un individu. Il est important de prendre en compte le fait qu'il deale, qu'il exerce cette activité parmi d'autres activités ; il est dangereux de le considérer comme *un* dealer et plus encore comme *le* dealer. Il y a là une façon de nier ses potentialités, ce dont il est capable. Un refus, finalement, de l'interpeller en tant que sujet. Certes, il y a là une prise de risque mais mesurée, relativement maîtrisée. Les professionnels doivent prendre le risque de travailler avec des jeunes qui sont encore dans le deal mais ils doivent aussi être capables d'entendre et de comprendre les réticences que les autres manifestent ici, et surtout de travailler avec ces réticences. Il leur faut sans cesse expliquer et réexpliquer le sens des choix qui ont été faits.

*Dire que c'est un dealer, c'est aussi coller une étiquette. Moi aussi, en tant que père, je n'ai pas envie que mon gamin soit encadré par un dealer. Mais c'est aussi une personne qui a aussi la possibilité de passer à autre chose. On prend un risque mais quand on arrive à intégrer la personne, cela peut être porteur.*

*Là, ça marche. Mais il y a deux ans, même les gamins, au départ, nous regardaient et nous disaient : « C'est lui qui accompagne le séjour ? » Autant te dire que l'on nous a posé des questions. C'est un pari que nous avons fait et réfléchi en équipe. On l'a assumé. Mais il faut entendre les réticences et expliquer.*

*Ce n'était pas sans filet non plus.*

*Tu ne fais pas ce boulot avec celui qui est au coeur du trafic.*

### **Que faire face à des jeunes qui discutent « deal » dans un lieu d'accueil ?**

Suite à des interventions de la police, les jeunes trouvent refuge dans une Antenne Jeunes et discutent en son sein de leur projet lié au trafic. Quel positionnement professionnel ? Faut-il feindre de ne pas entendre leurs propos ? Faut-il intervenir et leur rappeler qu'ils sont dans un lieu de travail et qu'ils doivent sortir s'ils veulent continuer à échanger sur leur trafic ? Après discussion, les professionnels ont décidé d'opter pour le deuxième terme de l'alternative. Mais qu'est-ce qui change lorsque les jeunes ne discutent plus de leur plan-drogue dans l'enceinte de l'institution mais dehors, devant la porte d'entrée ?

*Des jeunes venaient construire des plans pour le soir. Les animateurs leur ont dit : « Ici, on travaille sur l'insertion. On peut aussi parler d'autre chose mais pas de ça ! » Là, ils sont allés jusqu'au bout de leur*

*positionnement. Les jeunes sont revenus mais pour discuter avec l'animateur de ce qui s'est passé le week-end. Ils ne discutaient plus dans l'antenne sur ce plan drogue.*

*Ils discutent devant l'antenne.*

La façon de se positionner change en fonction du contexte de l'intervention, et notamment de la direction de « l'aller vers » (de l'institution vers les jeunes ou des jeunes vers l'institution). La question de la négociation de la limite se pose-t-elle différemment ? On peut ne pas intervenir lorsqu'on voit des jeunes qui dealent ou consomment dans la rue. On doit intervenir et interdire le deal ou la consommation au sein du local. Mais ce double positionnement ne va pas sans poser de questions. Les professionnels qui ont pris le parti de la proximité vont en effet au devant des jeunes, sur leur lieu, sur leur territoire sans être « chassés » par ces derniers. Si les jeunes se rendent dans leur local, peuvent-ils alors les « chasser » ? Peuvent-ils agir ainsi même dans le cas où ces jeunes échangent des propos sur leur plan trafic ? Surtout que les professionnels, lorsqu'ils sont avec les jeunes, ne peuvent pas ne pas les voir en train de dealer. Question aussi peut-être du faire-avec, de l'être-avec<sup>42</sup> et de leurs règles ?

*Le cadre d'intervention est très différent quand ce sont les jeunes qui viennent au sein de l'institution. J'imagine : quand vous allez dans les halls au sein du quartier avec le groupe de jeunes, c'est très compliqué de dire : « Ah non ! Je ne veux pas voir ça ! » Car si vous ne voulez pas voir, il ne faut pas y aller !*

*Mais faire semblant que cela n'existe pas, ce n'est pas mieux.*

*Travailler dans la rue et travailler dans une institution dans laquelle il y a un règlement intérieur, ce n'est pas pareil.*

*S'ils ont des transactions dans le local avec des consommateurs, on interviendra ! S'ils fument, on ne cautionnera pas, on sera obligé de recadrer !*

*Nous avons un local au milieu de la cité, dans le quartier. Les jeunes viennent. On ne peut pas les chasser même s'ils ont des propos, s'ils font des plans parce que nous, travailleurs de rue, on va aussi sur leur terrain, sur leurs lieux et ils ne nous chassent pas. Et dans la mesure où nous sommes sur le quartier, on n'a pas besoin qu'ils fassent des plans dans notre local pour voir qu'ils dealent.*

*Dans le groupe, il n'y en a qu'un ou deux qui dealent mais on est avec eux. Si un groupe d'un autre quartier vient et qu'il y a des embrouilles, on est là. Quand la police vient contrôler les jeunes, on est là, on se fait aussi contrôler. Les jeunes ne nous voient pas tout de suite comme des éducateurs. Ils voient qu'on est avec eux.*

---

<sup>42</sup> L'introduction de la préposition avec ou plutôt le fait de la substituer à la préposition sur affirme une volonté d'opposition aux principes mêmes de la raison instrumentale et une volonté d'accéder à une logique propre à une rationalité subjectivante. Disant avec, le professionnel ne pose pas sa relation à l'autre du jeune dans les termes classiques de la philosophie de la conscience, autrement dit d'un sujet qui aurait à se représenter un objet afin de le manipuler, de le travailler, de le transformer, de le rendre conforme à un usage déterminé. Il nous faut poser, à l'instar de Jean Luc NANCY, que l'avec est une propriété fondamentale de l'être. Ce qui peut s'énoncer ainsi : c'est l'avec qui fait l'être, il ne s'y ajoute pas. NANCY, J.L. 1996. *Etre singulier pluriel*, éditions Galilée.

## **Que faire des propos qu'un jeune tient sur son activité délictueuse ?**

Comment le professionnel peut-il construire son rapport à la loi et un espace de confiance avec le jeune ? Qu'un jeune puisse se confier à lui, qu'il puisse lui adresser des propos sur ses activités délictueuses témoigne de la confiance qu'il lui accorde et, ce faisant, de la qualité de l'écoute et du travail relationnel qui a été réalisé mais, ensuite, que peut-il en faire ? Par exemple, que peut-il faire des propos d'un jeune qui, bien qu'en aménagement de peine, a repris le trafic ? Que peut-il faire des propos d'un jeune relatifs aux violences physiques qu'il exerce sur autrui.

*Il y a le rapport à la loi de l'institution dans laquelle on travaille parce qu'on n'est pas seuls. Et il y a aussi notre propre rapport à la loi parce que des collègues sont capables d'entendre certaines choses et moi, d'autres. Que faire pour que la parole se pose et qu'une relation de confiance se crée ? Le jeune doit dire des choses pour qu'on puisse travailler avec lui.*

*Je travaille avec des gens qui sont en aménagement de peine. Je ne suis pas du SPIP<sup>43</sup> ni de l'administration pénitentiaire ni du ministère de la justice. Parfois, ils me disent qu'ils sont repartis dans le trafic ou : « Je suis trop Vénèr<sup>44</sup>, j'ai foutu une torgnole à une nana dans la rue. » C'est super qu'ils me le disent, ils ont vraiment confiance en moi. En même temps, qu'est-ce que je fais de ces situations de violence qui sont assez quotidiennes ? C'est hyper compliqué.*

*On ne peut pas contourner, on est obligé de se positionner.*

## **Faut-il permettre à un jeune fugueur de sortir pour « fumer » ?**

L'équipe professionnelle permet tacitement à un jeune mineur fugueur de sortir du local social afin de fumer un « pétard ». Une telle décision peut faire sens dans le cadre d'une dynamique, en regard de l'objectif éducatif poursuivi mais elle met en difficulté l'éducateur dans son positionnement.

*Des éducateurs encadraient des jeunes en local social. Il y avait un accord tacite avec un jeune mineur fugueur : il sortait à 19 heures de l'hôtel, allait faire un tour et fumer son pétard. Il revenait après. L'éducateur était en difficulté parce qu'il ne savait pas comment se positionner.*

*Tout cela dépend de l'objectif. Le plus important pour l'institution, c'est que ce jeune reste dans un cadre sécurisé, que les éducateurs puissent continuer le travail. Ils avaient réussi à instaurer le cadre.*

## **La proximité à l'épreuve de la rationalité instrumentale**

### **Une « première ligne » rétrécie et entravée**

Les institutions et les associations sont traversées par une tendance au rétrécissement de leur première ligne. Une tendance au « déshabillage ». Les professionnels intervenant sur le terrain, en contact direct avec les usagers sont toujours moins nombreux, notamment parce que nombre d'entre eux ont été appelés à monter dans les organigrammes sans faire l'objet d'un remplacement. De surcroît,

---

<sup>43</sup> SPIP : Services pénitentiaires d'insertion et de probation.

<sup>44</sup> Vénèr : verlan de énervé.

ceux qui restent en première ligne ont souvent beaucoup de mal à travailler sur un mode adapté, réactif faute de trouver suffisamment de soutien, d'étayage dans leur institution ou association. Leurs convictions sont alors contredites par les injonctions qui leur sont adressées. Ce qui leur apparaît légitime ne le serait pas toujours pour leur direction. Comme, par exemple, le fait de travailler avec des jeunes récemment, voire encore engagés dans le trafic de drogues. Pour eux, la confiance doit l'emporter sur la méfiance et il ne s'agit pas d'attendre que ces jeunes soient totalement « propres », « lavés de tout soupçon » avant de pouvoir travailler avec eux.

*On retire des premières lignes au fur et à mesure que l'on fait monter dans les organigrammes. Devant, on est de moins en moins.*

*Il faut être réactif, dans l'adaptation. Parfois, la manière de travailler, les thématiques et les domaines sur lesquels ceux qui restent travaillent ne rencontrent pas l'assentiment d'un certain nombre d'institutions.*

*Si je dis que je travaille avec des jeunes qui, il y a encore trois ans, étaient encore engagés dans le trafic, qu'est-ce que l'on va me dire sinon : « on ne sait pas trop si, de temps en temps, ils n'y remettent pas un pied ! »*

*On me dit : « D'abord, ce jeune, tu le sors, tu le nettoies et après, tu travailles avec lui ! » (Rires)  
Parfois, je ressens des injonctions comme ça !*

## **Quand institutionnalisation rime avec distanciation**

On soutiendra ici que le processus d'institutionnalisation rime souvent avec distanciation. Un tel processus ne revêt pas bien sûr un caractère naturel. Ce n'est point l'institutionnalisation en tant que telle mais son mode qui favorise cette distanciation. En fait, des décisions à caractère politique comme l'intégration des missions locales dans le service public de l'emploi (SPE) entraînent ce type de rationalisation qui affecte les métiers. Les nouveaux modes d'évaluation des résultats de l'activité de travail ont eu pour effet d'accroître toujours plus la distance sociale et subjective qui sépare le professionnel de l'utilisateur. La rationalité instrumentale y est à l'œuvre partout et impose sa domination dans toutes les dimensions de l'activité. Cela se traduit par un changement au cœur même de la finalité de l'agir car le professionnel ne peut plus viser la subjectivation de ce jeune homme là ou de cette jeune femme là, quelle que soit la façon de la formuler (autonomisation, libération, émancipation). Il ne peut, dans la réalité, viser que son placement en emploi. Ce qui, auparavant, n'était qu'un moyen parmi d'autres à mobiliser dans le cadre d'un parcours que l'on voulait subjectivant devient donc une finalité en soi. Une finalité que l'on peut alors exprimer au travers d'objectifs quantitatifs et dont les résultats peuvent être facilement évalués au travers d'indicateurs chiffrés mesurant une forme de rentabilité qui, originellement, n'avait cours et ne faisait sens que dans les sphères industrielles, commerciales et financières. Parmi ces indicateurs figure en bonne place le fameux taux de placement. Et surtout, une telle rationalité affecte substantiellement la façon dont les professionnels se rapportent aux usagers puisqu'ils transforment les jeunes en objets à placer mais aussi eux-mêmes en placeurs ou encore aiguilleurs. En lieu et place d'une relation d'accompagnement, de proximité, patiemment construite au travers d'entretiens répétés mobilisant une

écoute active de type clinique, s'impose désormais un traitement de masse, un travail sur le flux.<sup>45</sup> Si les injonctions étatiques favorisent, en vertu de la LOLF<sup>46</sup>, le déploiement de la rationalité instrumentale, l'affirmation de sa domination sur toutes les autres rationalités, celles d'une collectivité locale comme le Département produisent des effets plus contradictoires. L'accompagnement global est toujours au cœur des attentes, mais celui-ci doit être mis en place en économisant toujours plus sur les moyens matériels et humains. Les professionnels sont ici confrontés à une injonction paradoxale parce qu'ils ne peuvent pas exercer la fonction dont ils ont théoriquement la charge et accomplir la mission qui leur est assignée. Ils souffrent de ne pas pouvoir faire ce que l'institution exige d'eux mais aussi et surtout ce que leur propre éthique leur commande de faire ; de ne pas pouvoir suffisamment prendre soin des usagers et leur apporter une aide concrète. Ils souffrent d'être confrontés à une perte de sens et de repères. Ils souffrent de devoir séparer l'acte professionnel de toute réflexion sur les valeurs qui le portent.<sup>47</sup>

### **Une proximité entre réparation et résistance**

Le parti pris de la proximité ne disparaît pas pour autant de l'horizon. Il est seulement en arrière plan. Il ne revient en fait sur le devant de la scène qu'à la faveur d'actions spécifiques, réparatrices, notamment lors de la mise en place d'une plateforme de lutte contre le décrochage scolaire. Dans ce cadre-là, c'est l'institution elle-même qui demande aux conseillers de se rapprocher des jeunes « les plus éloignés de l'emploi » et, à cette fin, des professionnels qui sont encore en contact avec eux. C'est l'institution elle-même qui leur demande de faire, sur un temps donné, dans un cadre déterminé, ce qu'elle les empêche de faire ordinairement. Les professionnels se sentent alors tiraillés entre des exigences contradictoires. Mais il existe aussi une éthique de la fidélité, une résistance, un effort pour persévérer dans une manière d'être et de faire, pour continuer malgré tout à exercer leur métier, pour continuer à travailler au plus près des personnes, en privilégiant une écoute individualisée.

---

<sup>45</sup> CAUSSE, L. ; ROCHE, P. 2000. Accompagnement et gestion des flux. Le travail en mission locale et en agence locale pour l'emploi, Les intermédiaires des politiques publiques de l'emploi, *Cahier Travail emploi*, Ministère de l'emploi et de la solidarité, La Documentation française.

<sup>46</sup> Loi organique relative aux lois de finances.

<sup>47</sup> ROCHE, P. 2010. Droit au plaisir et critique des « risques psychosociaux ». *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°12, érès.

# L'accompagnement

## Une clinique particulière

### Construire sa place et sa légitimité

Les professionnels doivent d'abord construire leur place et leur légitimité auprès des jeunes. Ils doivent pouvoir en fait exister à leurs yeux. A cette condition seulement, ils pourront alors échanger avec eux sans provoquer leur rejet et leur fuite. Ils pourront échanger avec eux sans démagogie et sans se référer à la morale mais en s'appuyant sur leur désir et leurs valeurs. A cette condition seulement, la confiance que chacun accorde à l'autre fait surgir de nouveaux possibles. Face à un jeune qui interrompt l'échange en raison de son implication dans le trafic - « *Tchao, j'ai des machins à faire...* » -, ils ne doivent pas hésiter à lui rappeler les raisons de sa présence en ce local, l'importance et le sens, plus pour lui que pour l'institution elle-même, du projet qu'il est en train de construire.

*Nous sommes parfois les derniers leviers, du moins dans la rue. Si nous ne mettons pas ces mots, qui va les mettre ? Ce n'est pas tant la morale que l'on fait entendre mais le fait de débattre: « Oui, parlons de ça puisque tu évoques ça ! » Sans démagogie.*

*Certains vont venir parler de ça mais si tu dis deux mots, c'est fini parce que tu n'as pas de légitimité. Du coup, tu es comme les autres adultes : « encore la morale ! » Tu construis ta légitimité et, à partir de là, ta parole va peser.*

*Pour nous, la proximité est symbolique. Elle l'est aussi dans la tête des jeunes, dans le fait pour eux de savoir qu'on existe. On ne va pas voir certains jeunes pendant plusieurs mois mais ils pensent à nous et nous, on pense à eux.*

*Si on travaille sur un projet et que le téléphone sonne : « Tchao, j'ai des machins à faire... », il faut dire que ce n'est seulement le projet de l'institution mais aussi le leur : « Pourquoi tu es venu ? Cet endroit est à toi. Il sera ce que tu vas en faire et si ton projet, c'est de monter des tournois de foot pour les petits, tu crois que ça colle avec ça ? »*

*Il faut poser les mots autour de tout ça et renvoyer aux valeurs qui ont fait venir les jeunes dans ce local. Quand ils viennent, c'est parce qu'ils ont reconnu le projet de ce lieu et envie d'y participer. On peut aussi renvoyer cela à leurs désirs : « C'était quoi ton désir au départ. Le deal ? »*

*Nous, on n'est pas dans les quartiers comme peut l'être un club de prév mais on en fait partie. On installe une relation avec le gamin qui vient demander un suivi ou qu'on rencontre sur le site de la Vilette, dans l'espoir qu'il y ait une demande d'accompagnement ou de soutien. Quelque chose de l'ordre de la confiance et on peut appeler ça proximité.*

Faut-il dire ou pas que l'on est éducateur ? Là comme ailleurs, il n'y pas une posture qui puisse s'imposer dans tous les cas. Un professionnel préfère se présenter en déclinant son prénom et le nom de son institution, s'abstenant donc de prononcer le mot « éducateur » qui reste, selon lui, trop stigmatisant. Les jeunes et leurs parents, dans les quartiers, identifieraient d'ailleurs les intervenants de son institution plutôt comme des animateurs que des éducateurs. Un tel positionnement s'inscrirait dans une histoire particulière, celle des clubs de prévention dans lesquels, à l'origine, on trouverait des animateurs et des bénévoles mais point d'éducateurs spécialisés.

*C'est rare que je dise que je suis éducateur spécialisé. Je suis C. de Feu Vert. Parce que je suis de Feu vert, je me permets de me pointer sur un quartier. Un gamin ne nous connaissait pas et là, tu te rends compte que l'institution peut être portée par les autres qui disent : « Ici, ce n'est pas comme ça qu'on fonctionne. Tu as des trucs à dire, tu leur dis, ils vont t'écouter. » Donc, on a réussi à passer le message sur la durée et on s'appuie sur ça pour dire : « Comment on fait d'habitude ? Demande-lui, il te dira. » On arrive à rendre l'acte éducatif plus riche. Après, beaucoup de jeunes sur le quartier ne savent pas que l'on est éducateur. On dit des fois qu'on est animateur. Même pour les parents car cela peut être stigmatisant. C'est inscrit dans la charte de l'éducation spécialisée de l'usager. A l'époque, il n'y avait pas d'éduc spé dans les clubs de prév. C'était plus des animateurs et des bénévoles qui n'avaient pas de légitimité liée à un diplôme d'État...*

Comment les travailleurs sociaux construisent-ils leur légitimité auprès des jeunes ? Sur quoi prennent-ils appui pour cela ? Sachant qu'ils ne sauraient répondre à de telles questions en se référant à leur fiche de poste ou à tout autre document décrivant leur activité.<sup>48</sup> Sans doute sur leur « costume » de travailleur social et leur diplôme. Sans doute sur la culture de leur institution. Sans doute sur leurs réussites quotidiennes, sur les relations qu'ils arrivent peu à peu à nouer avec les jeunes, les parents, les habitants. Sans doute sur leurs savoir-faire formels et informels qu'ils ont acquis. Sans doute sur la façon de regarder les jeunes et de les interpeller, de s'adresser à eux. Sans doute autant sur leurs valeurs personnelles que leurs compétences professionnelles.

*C'est important d'être légitimé dans le regard des jeunes, d'être mis à une place où l'on est reconnu comme pouvant intervenir. Cela se construit dans le temps et a un impact sur la qualité de la relation éducative. Ce qui nous légitime dans nos interventions, c'est notre costard de travailleur social et les diplômes mais de quoi est faite cette légitimité ? Pour moi, c'est de la professionnalité que l'on ne voit pas dans les fiches de poste...*

*Parfois, tu n'es pas légitime et tu n'as pas cette image de marque MCV ou autre, ce savoir-faire, cet être-là. On a vu ça avec des stagiaires parce qu'ils avaient des formulations maladroites : « Quoi, c'est ça le*

---

<sup>48</sup> Ce qui est prescrit et écrit (profil de poste mais aussi référentiel, compte rendu d'activité, bilan) serait ici comparable à un coup de projecteur mettant en pleine lumière certaines tâches et, dans le même mouvement, laissant dans une ombre épaisse d'autres tâches. Il est alors difficile de pouvoir identifier les compétences professionnelles réellement mises en œuvre dans le cadre d'une activité. Nous avons récemment rencontré des professionnels du champ de l'animation qui, à ce propos, évoquaient un travail fantôme. Belle image en effet que celle-ci puisqu'il s'agirait d'un travail réalisé « au-delà » de la tâche prescrite et qui, bien que « revenant » sans cesse « hanter » leur vie professionnelle, ne se « matérialisait » ni sous forme d'objet ni sous forme d'un texte écrit. De telles activités sont d'autant plus difficiles à valoriser que les métiers de la relation sont souvent perçus comme du non travail car non producteurs de richesses matérielles objectivées. Il est donc essentiel que ces activités soient mises en visibilité. L'écriture des professionnels peut contribuer à cela.

nouveau MCV ? » Alors, on explique qu'il est en formation. Mais derrière, il y a une image MCV, une légitimité, une façon d'entrer en relation qui est propre aux éducateurs spécialisés. Comme à l'Antenne Jeunes ou certains partenaires. Il y a aussi un savoir faire dans la façon d'entrer en relation, de poser l'acte éducatif pour qu'il ne soit pas vu comme quelque chose de moralisant. Du coup, ils reviennent. Des jeunes disent : « Même quand vous nous engueulez, on a l'impression que vous nous engueulez pas. »

*On dissocie l'acte de la personne à partir du moment où tu mets en valeur des choses de l'individu.*

*Il y a le club de prévention. L'APSV a 54 ans. Il y a donc une culture mais aussi le fait que tu gagnes ta légitimité par des actes au quotidien, parce qu'une action avec quelqu'un fait mouche. Ou parce qu'ils ont rencontré tes parents : « c'est un être humain, il a une vie... »*

*Quels sont les ingrédients que l'on met dans nos pratiques, au quotidien, pour construire ? Moi, j'ai parfois du mal à prendre du recul pour comprendre comment j'en suis arrivé à une relation.*

## **Privilegier le cas par cas**

Il n'y a pas de bonne posture et de bonne pratique mais un travail incessant sur le positionnement et la pratique. Un acte professionnel n'a de justesse et de pertinence que dans un contexte donné, localisé et daté. Sans cesse les professionnels doivent faire retour sur leur positionnement pour les adapter aux relations et au contexte qui ne cessent de changer. Les professionnels doivent s'adapter à chaque situation et accepter de travailler au cas par cas, sur ce qui compte et fait sens pour ce jeune-là, ici et maintenant. Qu'est-ce qui, dans sa situation, est préférable ? Ils doivent se poser en permanence cette question afin d'orienter leurs choix et être aidant vis-à-vis de lui.

*Comme tout acte éducatif, il y a plusieurs étapes et rien n'est jamais figé.*

*C'est la base de la prévention. C'est aussi la façon dont l'éducateur se nourrit de son histoire de vie. Sur la même situation, tu n'es pas sûr que cinq éducateurs aient la même posture.*

*A l'Antenne Jeunes, ils ont pris cette décision de mettre le groupe dehors à ce moment-là mais c'est à réfléchir tout le temps. Si le cas se représente, est-ce qu'ils feront la même chose ?*

*Il faut poser un cadre parce que c'est le contenant mais s'il n'est pas adapté, souple et sans cesse ajusté au quotidien, on perd toute la pertinence de notre travail.*

*On n'est pas pareil à 16 ou à 25 ans, en termes de prise en compte des dangers, des droits. On est sensible à certaines choses à un âge et pas à un autre.*

*Le positionnement dépend du cas par cas. Il faut essayer de se positionner en fonction de la situation des personnes.*

*Faire remonter et évaluer ce travail invisible est possible. Il faut savoir défendre les avancées que ça produit pour le jeune. Chérif*

*La prévention du trafic, c'est peut être de faire du cas par cas. Guilhem*

*Suivant les places de chacun, les réponses ne sont pas les mêmes.*

## Connaître les jeunes dans leur environnement

Des professionnels n'enferment pas la proximité dans la seule relation avec le jeune. Etre proche de lui requiert de leur part qu'ils soient proches aussi de leurs parents et, plus largement, de leurs proches. Elle requiert de leur part qu'ils actualisent aussi en permanence leur connaissance du terrain, de ses enjeux, de ses problématiques. La proximité ne requiert pas en effet une connaissance abstraite et générale mais une connaissance concrète<sup>49</sup> et particulière. Elle requiert une connaissance datée et localisée. La connaissance de ce qu'est, aujourd'hui, ce quartier-là.

*On travaille avec des jeunes dont on connaît souvent les parents, les petits frères, les grands frères, les grandes sœurs.*

*La proximité passe par les rapports que l'on peut construire avec les jeunes et la population mais aussi par la connaissance du terrain constamment mise à jour.*

## Offrir un espace d'échange et d'élaboration

Il leur faut, grâce à une écoute active, créer pour les jeunes qui dealent ou consomment de la drogue les conditions d'une parole. Il y a là un premier enjeu important car rien ne peut être entrepris sans cela. Aucun travail ne saurait en effet être conduit si la relation entre les professionnels et les jeunes n'a pas atteint ce niveau-là et cette qualité-là. Mais cela bien sûr ne garantit nullement le succès de la démarche car cette dernière confronte les professionnels à des obstacles difficiles à surmonter.

*Quel doit être notre positionnement quand quelqu'un nous dit qu'il est reparti dans le deal ou des consos hyper importantes ? Nous, on est là pour écouter, entendre. Il n'y a pas forcément de solution mais la parole est posée.*

*On rencontre les gens durant leur incarcération. D'emblée, on aborde les questions du deal, du passage à l'acte, de la récidive parce que la question des ressources va se poser à un moment donné.*

## Savoir parfois dire non aux jeunes

L'accompagnement ne peut avoir une portée réellement éducative que si les professionnels sont à même, à un moment donné, de mettre à profit la relation de proximité ainsi construite pour refuser de rentrer dans les « histoires » que les jeunes, parfois, (se) racontent pour fuir leurs propres responsabilités. S'ils ne doivent pas les accuser, ils ne doivent pas non plus les excuser et, pour cela, ils doivent refuser de « les caresser dans le sens du poil » lorsqu'ils mettent en avant leurs difficultés à cette fin. Ainsi, certains jeunes ne contactent les éducateurs que lorsqu'ils sont convoqués au tribunal, pour qu'ils les accompagnent et interviennent en leur faveur afin de leur éviter l'incarcération. Dans ce cas, les professionnels ne

---

<sup>49</sup> Bien connaître ce quartier-là ne signifie pas que l'on va se passer des services rendus par les concepts les plus généraux. « Le concret est concret parce qu'il est la synthèse de multiples déterminations, donc unité de la diversité. » MARX, K. 1972. *Introduction à la critique de l'économie politique*, Paris, éditions sociales.

peuvent nouer un lien éducatif qu'à condition d'être dans le refus de cet accompagnement physique et de déployer, d'étirer le sens de cet acte. Cela, au nom du respect qu'ils leur doivent. Quitte à se transformer en résistants face aux pressions que les jeunes ne manquent pas alors d'exercer sur eux. La relation prend généralement un tour plutôt conflictuel mais nombre de jeunes, avec le recul, parviennent à comprendre ce positionnement.

*Il faut être en lien avec ceux qui sont dans le trafic assumé, valorisant et qui « se la racontent ». Là, nous ne sommes pas dans le « Je te caresse dans le sens du poil. T'as des difficultés depuis que tu es né. Tes parents ne viennent pas d'ici. Ca n'a pas marché à l'école... » Quand on est travailleur social, il faut se saisir de cette proximité avec les jeunes pour leur dire, à un moment, d'arrêter de se foutre de la gueule du monde. Parce qu'ils jouent beaucoup d'airs de flûte dans ce qu'ils racontent. Quand on va au tribunal, il faut être dans une vraie démarche d'accompagnement. Dans une équipe, les jeunes venaient uniquement quand il y avait des problèmes de justice. Il a fallu réinstaurer du cadre pour être dans une relation sincère : « moi, je te respecte tellement qu'il y a un moment où je ne t'accompagne pas ! » Les jeunes ont parfois mis des coups de pression à des éducateurs qui avaient cette posture éducative. Donc, il y a des conflits mais un éducateur, c'est une porte toujours ouverte et vient le moment où l'on va pouvoir se retrouver. Les jeunes comprennent alors un positionnement qui visait à leur faire prendre conscience qu'ils ont des capacités en eux et peuvent passer à autre chose.*

*L'éducateur doit savoir que c'est lui qui mène la danse. S'il ne le sait pas, on se retrouve avec des séjours compliqués, des tensions sur les quartiers, des rapports difficiles. L'éducateur est là pour accompagner, avoir un esprit de contradiction, faire réfléchir, poser des questions. Des jeunes ont l'intention d'inscrire des petits dans le trafic mais quand ils ont des rencontres avec des gens de proximité, ils prennent conscience de ce que cela va générer.*

## **Soutenir, faire le guet et intervenir au bon moment**

Permettre à un jeune de passer de la délinquance au « droit chemin » requiert du temps, beaucoup de temps. Le temps nécessaire à un processus de subjectivation. Les professionnels vont au plus près des jeunes pour qu'ils puissent, à leur tour, venir sur les structures. Ils leur proposent d'autres références et ils construisent avec eux un espace relationnel qui appuie, étaye, renforce leur capacité à dire non, à résister à tout ce qui, dans leur quotidien, les pousse à abdiquer et à suivre la voie qu'ils pourraient, à un moment donné, juger normale du trafic. Grâce à cela, des déclics ou des phénomènes de résilience, parfois, adviennent. Même lorsque les « freins » à l'emploi s'accumulent, tout n'est pas pour autant perdu. Ce qui était jugé hautement improbable devient soudainement possible, notamment lorsque le jeune, souvent contre toute attente, saisit une opportunité d'emploi qui se présente à lui. Parce qu'il fait le guet, le professionnel peut alors intervenir au bon moment et lui apporter une aide précieuse. Même s'il ne comprend pas toujours les ressorts subjectifs de ce retournement de situation inattendu, il sait qu'il a à voir avec un événement ou une rencontre.

*Le temps que ça prend pour remettre quelqu'un « sur le droit chemin » ! Pour qu'il ait une prise de conscience et envie de passer un peu à autre chose.*

*Le cheminement éducatif sert à rendre le choix possible, à dire non.*

*On essaie de créer un environnement pour qu'il y ait des pistes, des déclics, pour que ce ne soit pas lisse et qu'on puisse se dire : « Tiens, cette solution va m'aider à dire non. »*

*Comment on construit de la résistance ? Comment on rend possible le déclic ? On est là, on s'adresse au petit, et même aux grands. On est source de propositions, d'écoute, de rencontres, d'élaboration.*

*Des individus accumulent les freins mais un déclic a eu lieu, va savoir quand, va savoir comment, et soutenu par je ne sais quelle construction éducative ! A un moment de leur vie, il s'est passé un truc qui a assis quelque chose et, du coup, ils vont se saisir de possibilités.*

*On ne sait pas pourquoi, ça se débloque à certains moments. C'est la rencontre, une petite amie ou un pote qui est parti en prison...*

## **Axer le travail sur des moments biographiques sensibles**

Les professionnels doivent dans le cadre de l'accompagnement prêter une attention toute particulière à certains moments du parcours, que ces derniers relèvent d'une tranche d'âge donnée ou d'une période de vie particulière, dans la mesure où ils présentent un caractère charnière, névralgique et critique ; dans la mesure où ces moments sont plus propices que d'autres à l'engagement des jeunes dans le trafic ou, au contraire, ouvrent des possibilités nouvelles pour ceux qui y sont pris d'en sortir.

### **Auprès des enfants de 10-12 ans**

Les professionnels n'attendent pas que les jeunes s'engagent dans le trafic. Quelque soit leur champ d'intervention, éducation ou animation, ils agissent en amont, dans le cadre d'une prévention primaire, auprès des enfants avant même qu'ils ne deviennent des adolescents parce qu'ils ont la conviction qu'une telle démarche n'est pas vaine, qu'elle est susceptible de les aider à faire, plus tard, les bons choix.

*Toutes les interventions éducatives ou d'animation qui se font en amont, dès l'enfance, dès l'âge primaire, vont jouer un rôle extrêmement important dans des choix qui vont se faire à l'adolescence.*

### **Auprès des adolescents**

Ils investissent leurs forces auprès des adolescents dans la lutte contre le décrochage scolaire. Ils s'assurent que les jeunes suivent les cours, fassent leurs devoirs en coopérant étroitement pour cela avec leurs parents, voire leur communauté. Ils interviennent lorsqu'ils sont, au cours de l'année, exclus suite à un conseil de discipline ou lorsqu'ils se retrouvent, en septembre, sans école. Conscients que ces moments sont particulièrement névralgiques, qu'ils peuvent être des moments de bascule dans l'économie de la débrouille, ils tentent d'agir ici avec réactivité et rapidité afin de les réinscrire dans le système scolaire ou, pour le moins, de trouver des solutions satisfaisantes. Ils ont le sentiment d'être pris dans une course de vitesse, que tout retard pris dans l'intervention rendra plus difficile encore le travail éducatif car les jeunes, dans l'école de la rue, apprennent vite, et incorporent profondément ses codes, ses mœurs, ses valeurs.

*Il faut veiller à la scolarité, voir si le gamin est bien en cours, s'il fait ses devoirs et s'il n'y a pas la possibilité de faire ses devoirs, si les structures existent pour ça ; bref, essayer d'adopter des suivis en lien avec la réalité du milieu de vie.*

*Au mois de septembre, il y a des gamins avec des problèmes de déscolarisation. Le gamin vient te voir en disant qu'il n'a pas d'école. Le chrono se met en marche et il faut vite trouver une solution.*

*La majorité de nos jeunes sont en voie de déscolarisation. Ce sont des jeunes sympas mais, en classe, ils sont insupportables ; ils perturbent tout. On commence à les exclure et nous, on a cette volonté de les réinscrire parce qu'on se dit que, moins ils seront dans la rue, moins ils seront en danger. Sauf que, qu'est-ce qu'on leur propose sur la scolarité et l'insertion ? Qu'est-ce qu'ils sont capables, eux, de faire ? A un moment, des propositions intéressantes sont faites mais ils ne peuvent plus s'en saisir. Au bout de trois ou quatre ans dans la rue, au quotidien, avec ce que cela génère au niveau familial, des expériences de vie, des consommations et des conduites à risques, on n'est plus dans le bizz pour se la raconter, pour ressembler aux plus grands. Et comme, pour la majorité d'entre eux, ils ne sont pas très malins, ils se font choper et, aujourd'hui, avec la loi sur la récidive, ils prennent deux, trois, quatre ans de prison. Quand ils ressortent... Donc, voilà pourquoi il faut prioriser les plus jeunes.*

*On travaille avec un club Ados 12-15 ans qui se réunit chaque semaine au centre social. On engage la conversation avec les jeunes sur : « Qu'est-ce qui se passe dans ce quartier ? » Ils nous disent que le problème, c'est les grands parce qu'ils se battent, boivent de l'alcool, vendent du shit et fument...*

*A 15 ans, ils sont déjà inscrits dans des habitudes qui vont être très dures à modifier. Plus on avance et plus on les prend en charge tardivement. Les parents nous disent : « Mais nous, on n'a pas éduqué nos enfants comme ça. Je n'ai pas appris à mon fils à insulter une mère de famille qui rentre dans un hall d'immeuble parce qu'elle nuit au trafic. » Guillaume*

## **Auprès des jeunes de 16-18 ans**

Les conseillers en insertion éprouvent des difficultés à construire des relations de qualité avec les jeunes de 16 à 18 ans parce qu'ils ne disposent guère de propositions de solution pour eux sur le versant institutionnel ; sinon des propositions dites de mobilisation qui, parfois, suscitent ou réactivent chez ces derniers la mésestime de soi, le sentiment d'être lésé ou encore beaucoup de colère. Une telle situation participe de la dé-crédibilisation de la mission locale, crée chez les jeunes le sentiment de son inutilité. Une situation d'autant plus mal vécue par eux qu'ils avaient au départ tendance à attribuer à celle-ci beaucoup plus de pouvoir qu'elle n'en possède réellement. Les jeunes auraient alors plutôt tendance à « durcir », à rigidifier leur demande. Ils veulent accéder immédiatement à un emploi. Ils ne demandent rien d'autre que cela au professionnel et ne tolèrent finalement aucune autre réponse de sa part, le plaçant dans une situation impossible. Il s'agit donc d'axer le travail autour des jeunes de 16-18 ans en raison même de la rareté actuelle des propositions dont on disposerait pour eux. Dans cette perspective, un professionnel juge très utile de pouvoir construire, par exemple, un projet avec ces jeunes lorsqu'ils sont en situation de décrochage scolaire et n'ont pas d'affectation pour la rentrée de septembre.

*16-18 ans, pour moi, c'est la période vraiment difficile parce qu'ils se retrouvent sans cadre, sans rien.*

*Il fait une demande de travail et nous, on va proposer des choses alternatives. Du coup, il a l'impression qu'il ne se passe rien. Il n'est pas possible de trouver du travail en quelques jours ou semaines à un gamin de 16 ans !*

*J'axe sur les 16-18 ans parce qu'au bout de quinze ans de métier je me dis que c'est vraiment une tranche d'âge super compliquée pour laquelle on a beaucoup moins de réponses concrètes et efficaces.*

*Je suis en train de monter un projet autour de jeunes de 16-18 ans qui sont décrochage scolaire ou qui n'ont pas d'affectation en septembre. Cette tranche d'âge me semble assez charnière. En septembre, c'est la panique pour les parents et les jeunes...*

## **Auprès des jeunes qui ont plus de 26 ans**

Les jeunes ne bénéficient plus, au-delà de 26 ans, de prise en charge par les travailleurs sociaux. Ils ne peuvent pas non plus s'inscrire dans des activités ou participer à des séjours parce qu'ils ne constituent plus un public pour les centres sociaux et les clubs de prévention. Une telle situation est susceptible de favoriser ou de renforcer leur implication dans les trafics de drogue. Rien ne paraît donc plus urgent que de formuler des propositions à même de corriger cet état de fait.

*A partir de 12-13 ans, il y a une prise en charge par un travailleur social, des suivis, des séjours, des centres sociaux, des clubs de prév. Après 26 ans, plus rien n'existe !*

Conscient du caractère problématique, voire dangereux de cette situation, des professionnels de l'animation intègrent ces jeunes adultes dans certaines de leurs actions, tout particulièrement dans le futsal.<sup>50</sup> Le fait qu'ils les intègrent en même temps que des plus jeunes n'est pas sans intérêt d'un point de vue éducatif. Les jeunes adultes peuvent être soucieux de protéger les plus jeunes. Dans cette perspective, ils informent parfois les animateurs sur tel ou tel problème rencontré par l'un d'entre eux et peuvent, par exemple, leur faire part de l'urgence à lui trouver un stage ou une formation. Les animateurs, enfin, ont le sentiment de pouvoir travailler plus facilement avec les plus jeunes, peut-être parce que ces derniers leur accorderaient plus de respect et de confiance en raison des liens qu'ils ont noués avec leurs aînés.

*On essaie de travailler en insérant aussi les adultes. Ces jeunes-là consomment mais ce ne sont pas de gros fumeurs. Ils ont entre 25 et 30 ans. Nous les insérons dans la vie associative, dans des actions comme le futsal. Ils font les championnats de France. On essaie à travers eux de travailler aussi avec les plus petits. On travaille ces passerelles. Et on sait un peu ce qui se passe dans chaque groupe. Parfois ils disent : « Tel jeune, ça ne va pas bien en ce moment. Il faudrait que tu lui trouves un stage, une formation... » Après, c'est aussi plus facile de prendre le plus jeune, de faire un travail avec lui. Il y a une espèce de respect de sa part quand il voit que tu connais les grands.*

## **Auprès des jeunes sortants de prison**

Lorsque les jeunes sortent de prison, les professionnels sont souvent confrontés à une alternative jugée impossible : ou bien une solution immédiate en termes d'emploi, ou bien le réengagement dans le trafic. Que faire face à ce type

---

<sup>50</sup> Le football en salle ou futsal (du portugais *futebol de salão* ou de l'espagnol *fútbol de salón*) est un sport collectif dérivé du football avec des règles adaptées.

d'alternative et pour sortir du sentiment d'impuissance ? Quel acte professionnel doivent-ils poser ? Quels sont les outils qu'ils peuvent mobiliser ? Il est ici décisif de constater que les jeunes ont tendance à rompre avec leur groupe ou du moins n'ont plus le sentiment d'appartenir à celui-ci durant le temps de leur détention et durant les premiers moments de leur sortie. Le fait de recevoir de l'argent de la part du boss qui régent le trafic, notamment pour régler ses frais d'avocat relèverait plus du mythe que de la réalité. Et même dans le cas où de l'argent est versé, un tel acte n'efface pas le souvenir du sentiment de solitude et d'abandon qui a pu être durement éprouvé durant tout le temps de la détention. Les jeunes trouvent donc des forces pour résister à la reprise du trafic parce qu'ils savent qu'ils ont été seuls durant leur détention, parce qu'ils savent que le groupe auquel ils appartenaient ne les a guère aidés, accompagnés, supportés, étayés : « *De toute façon, tout le monde m'a laissé tomber. Je ne le réintégrerai pas.* » Mais peut-être pas suffisamment pour résister longtemps car ils se retrouvent sans argent pour vivre, voire survivre et éprouvent le sentiment violent et insupportable d'une déchéance : « *Là, je n'ai rien pour bouffer. Je fraude dans les transports. Je ressemble à un clochard !* » Ce court laps de temps (situé entre la sortie de prison et la réintégration du groupe) constitue un *bon* moment pour l'intervention du professionnel car ouvrant la possibilité d'une inflexion de la trajectoire dans le sens de la sortie du trafic.

*Très vite, ils sont rattrapés par tout le reste et on repart dans la gestion du quotidien. On est dans le « Là, maintenant, tout de suite, il me faut un truc. Sinon, je repars. » Quelle réponse avons-nous à apporter dans ces cas-là ?*

*C'est souvent le boss du groupe qui a financé l'avocat !*

*Cela existe mais c'est souvent une forme de mythe. Il y a aussi des jeunes pour lesquels l'avocat a été payé par la famille, qui n'ont pas eu de soutien en détention, très peu de parler et qui se retrouvent à la sortie sans rien ! Du coup, ils disent : « Moi, je vais résister. Je ne referai plus partie de ce groupe. Tout le monde m'a laissé tomber. » Finalement, ils sont rattrapés hyper vite.*

*Même celui qui s'est fait payer l'avocat est, au moment de la sortie de prison, dans le même doute et voudrait pouvoir sortir de ça. S'être fait payer l'avocat, cela ne suffit pas pour conserver des liens avec le groupe. Il se retrouve en dette mais cela ne veut pas dire qu'ils viennent le voir au parler.*

*Le groupe vit aussi parce qu'il existe au quotidien. Il y a une réelle rupture, une fois sur deux, de son existence ou du moins du sentiment d'appartenance à celui-ci, durant le temps de la détention et dans les premiers temps de la sortie. Mais la capacité de résistance à la reprise du trafic est très courte. Elle existe au moment de la sortie quand le type se rend compte qu'il a vécu sa détention seul, que son groupe de trafiquants ne l'a pas supporté. Du coup, tout se passe sur ce temps-là. Eux-mêmes disent parfois : « Là, je n'ai rien pour bouffer. Je fraude dans les transports. Je ressemble à un clochard ! » C'est l'image qui est renvoyée parce qu'il y a un véritable isolement et plus d'argent. Il n'y a plus l'appartenance au groupe avec des tenues vestimentaires et les ressources. Du coup, je me demande comment intervenir dans ce laps de temps.*

*Là, on parle de solitude car la personne a souvent été abandonnée pendant l'incarcération.*

*La parole doit être posée et la relation suffisamment instaurée. Après, c'est super compliqué même si on sait que les guetteurs ne se font pas 4000 euros par mois. On est quand même dans un système de survie.*

*Je parle pour les petits. Un jeune que j'accompagnais avait tellement de dettes, en sortant de prison, qu'il est reparti dans un truc... comment faire ?*

Qu'est-ce qui est susceptible de déclencher un processus de sortie du trafic de drogue et, plus largement, pour reprendre un terme plus ancré dans une culture anglo-saxonne, de désistance<sup>51</sup> ? Peut-être des affects que des événements, des relations, des situations auraient le pouvoir de susciter ou de réactiver. Des affects plus forts que le désir de continuer le business ou que la peur d'en partir. Comme la culpabilité que l'on éprouve vis-à-vis de sa mère, la volonté de cesser de la tourmenter ou comme l'amour pour une jeune fille. Peut-être que seule la mise en couple serait parfois susceptible de lutter efficacement contre l'emprise du groupe ; du moins si l'on suit ici Didier ANZIEU pour qui l'impérialisme du couple et du groupe rendent leur coexistence difficile car chacun tendrait au détriment de l'autre à accaparer l'énergie psychique de l'individu.<sup>52</sup>

*Nombre de jeunes, ayant pu commettre des actes délinquants, qu'ils aient fait ou non de la prison ou un TIG, déclarent vouloir, avec de grandes difficultés bien évidemment, avec un pied encore dans la rue et un pied avec nous, vouloir changer de vie. Et ils y arrivent. Parfois, c'est la « zonzon »<sup>53</sup> qui a provoqué un électrochoc. Parfois, c'est d'avoir vu leur mère pleurer. Là, on est dans le roman !*

*Des fois, l'amour.*

*Certains disent : « J'arrête de faire du mal à ma mère. »*

## **Etayer la transformation identitaire**

### **La déconstruction des illusions concernant le trafic**

Les professionnels doivent aider les jeunes à déconstruire les représentations qui orientent leurs pratiques actuelles pour leur permettre de se projeter dans l'avenir. Peut-être a-t-on, jusqu'ici, trop parié sur le fait de susciter des affects négatifs et notamment de la peur pour infléchir leurs pratiques et changer leurs représentations. S'adresser ainsi aux jeunes revient à oublier ce qui, pour eux, légitime souvent leur implication dans le trafic, autrement dit le fait d'aider leur mère, de contribuer au budget de la famille en payant le loyer et les factures. Alors que celui qui a fait des études et qui se trouverait au chômage ne pourrait tenir un tel rôle. Il est évident que dans cette façon d'aborder la légitimité, c'est le dealer qui vaut modèle et non celui qui, après avoir choisi la voie licite des études et du travail, se retrouve confronté au chômage et en situation de pauvreté.

*C'est difficile de déconstruire leurs représentations afin de leur permettre de se projeter sur autre chose que la réalité dans laquelle ils vivent au quotidien.*

---

<sup>51</sup> La désistance désigne l'arrêt d'un parcours de délinquance ou de criminalité.

<sup>52</sup> ANZIEU, D. 1984. *Le groupe et l'inconscient. L'imaginaire groupal*. Paris, Dunod, collections psychismes. p. 57.

<sup>53</sup> Zonzon : mot résultant de l'aphérèse (ablation de la première syllabe) de "prison", puis du redoublement de la syllabe restante.

*On s'est peut-être trompé en communiquant sur tout ce qui est négatif : « Si tu deales, tu vas en prison ! » Mais le petit frère qui deale voit peut-être sa légitimité dans le fait que le grand frère qui a suivi de hautes études ne trouve pas de travail. Il a une place plus importante dans la mesure où il peut aider la maman, payer le loyer. Il y a un morceau de rap de Sinik et Diams : « Je suis là pour payer le loyer pourtant c'est toi qui a eu le bac. »<sup>54</sup> Au sein même de la cellule familiale, il n'y a pas assez d'exemples de personnes qui ont réussi autrement. Du moins, ils ne sont pas suffisamment mis en lumière. Ceux qui occupent l'espace, c'est malheureusement ceux qui dealent et roulent dans de belles voitures.*

## **La reconsidération de la façon d'être au monde**

Les professionnels, qu'ils appartiennent au champ de la prévention spécialisée ou de l'animation sociale, organisent des déplacements à l'extérieur, hors de l'univers du quartier afin de permettre aux jeunes de découvrir la façon dont les autres sont présents au monde et de prendre du recul par rapport à leur propre façon d'être au monde. De tels déplacements ne sont pas seulement géographiques. Ils sont aussi subjectifs, voire subjectivants. Les professionnels ne peuvent que reconnaître, sur la base de leur propre expérience, l'intérêt éducatif et la portée préventive de ces déplacements. Ils savent en outre qu'ils constituent une occasion exceptionnelle pour nouer des relations de qualité avec les jeunes avec qui ils travaillent toute l'année durant. Ils se heurtent cependant de plus en plus souvent aux financeurs qui les mettent en cause en cessant de verser des subventions, à partir d'un discours gestionnaire faisant valoir le principe d'une économie dans les dépenses mais aussi, de façon plus sous-jacente, à partir d'un discours moralisateur pointant le fait qu'ils consisteraient finalement à avantager les « mauvais » jeunes au détriment des « bons » jeunes, à récompenser ceux qui « ne font rien » au quotidien, voire à primer leur propension à « foutre le bordel ».

*Quand on se déplace, ils réalisent : « Pourquoi les gens nous regardent quand on va au restaurant ? Quand on est sur la plage ? » ; « Tu veux vraiment qu'on te dise pourquoi ! (Sourires.) Parce que tu passes ton temps à te bagarrer, à t'injurier ! » ; « Ah bon, ça gêne les gens ! »*

*En prévention, on organise des séjours pendant les vacances scolaires ou le week-end. Les tutelles veulent nous supprimer leur financement parce qu'elles ne voient pas leur intérêt alors que, pour nous, c'est primordial de travailler avec les groupes. Christophe A*

*Ils sont aussi en train de revenir sur les dispositifs de vacances en nous disant qu'il faut faire des animations dans le quartier. On fait des choses au pied des immeubles mais ces expériences de vie collective à l'extérieur du quartier sont fondatrices. Elles font évoluer les jeunes qui gagnent en autonomie et en confiance en eux.*

*Chez les tutelles, il y a eu un discours : « On envoie des jeunes qui ne font rien au quotidien, qui foutent le bordel en vacances alors que nous, on ne peut même pas se les payer. »*

## **Le dégagement d'un nouvel horizon**

Le travail du professionnel consisterait à dégager un nouvel horizon, en offrant la possibilité aux jeunes de saisir des opportunités de développement, d'augmentation de leur puissance d'agir. Cela, en s'appuyant sur ce qui, dans leur imaginaire,

---

<sup>54</sup> « Le même sang », 2005.

participe de cette force propulsive ou en leur permettant de déconstruire ce qui, dans ce dernier, serait trop enfermement ou aliénant. Les professionnels bénéficient parfois de l'appui de ceux qui ont pu « s'en sortir », qui ont « réussi » parce qu'ils ont fait des études et ont accédé à l'emploi, notamment lorsque ces derniers créent des associations dans le quartier pour l'aide au devoir ou pour l'organisation de manifestations culturelles. Ils peuvent être considérés comme des modèles positifs pour les plus jeunes. Lorsqu'ils sont animés par ce souci-là, rien peut-être n'est plus important pour les professionnels que de les accompagner dans les démarches qu'ils entreprennent en direction des plus jeunes. Dans cette optique, les jeunes originaires d'Afghanistan pourraient peut-être constituer pour les autres un modèle dans la mesure où, malgré le fait qu'ils aient le même âge qu'eux, ils feraient preuve d'une plus grande maturité.

*Un de nos outils, c'est la construction d'une ouverture pour qu'ils puissent s'en saisir.*

*On propose un imaginaire différent mais il faut aussi s'appuyer sur l'imaginaire très riche des gamins si on ne veut pas passer à côté de beaucoup de choses.*

*Certains ont réussi à s'en sortir avec un job, des études et veulent se réinvestir dans le quartier auprès des jeunes. Ils montent des associations pour faire de l'aide aux devoirs, des moments culturels, des concerts dans le quartier...*

*Ce sont des jeunes de notre quartier qui sont des modèles positifs.*

*Sur notre secteur, deux associations de ce type essaient de se monter. Elles ont des difficultés à se constituer, à trouver des locaux, à diffuser les informations. Il y a des dossiers à monter. Cela demande un réel accompagnement.*

*Les jeunes Afghans ne touchent pas à la drogue. Hier, on a fait un café, quelque chose de très chaleureux. Ils étaient là. Les jeunes du quartier sont venus et étaient vraiment à l'écoute. Ils ont le même âge mais ils sont un peu les grands frères car ils sont plus matures.*

## **La reconstruction d'une image positive**

La répétition au quotidien de l'expérience du rejet, de l'épreuve de la discrimination, de la situation stigmatisante, du contrôle humiliant abîme l'estime de soi, accapare l'énergie, use les forces des jeunes des quartiers populaires. Les professionnels tentent alors de les aider à faire face et à reconstruire une image positive d'eux-mêmes.

*Un jeune me disait : « Oui, il y a le deal... » Mais il ne vient pas nous dire : « J'en ai marre d'être contrôlé, d'être traité comme ça, de prendre quatre heures parce que je n'ai pas mes papiers ! Je ne peux réviser pas parce que je passe mon temps et je perds mon énergie sur ces trucs. » Notre réponse, c'est peut-être d'essayer de redonner de la fierté, de reconstruire l'image de quelqu'un que les institutions dénigrent.*

## Etayer l'accès au monde du travail

### Prendre appui sur le désir des jeunes

Les professionnels doivent prendre appui sur le désir des jeunes, sur une demande qui soit l'expression de celui-ci et non le simple produit d'une adaptation réaliste au monde, d'une intériorisation des exigences objectives, d'un ajustement anticipé à leur devenir le plus probable. Désir de s'investir dans un métier particulier et/ou désir de gagner de l'autonomie grâce à un travail quel qu'il soit. La tâche est aujourd'hui très difficile pour eux :

- parce que beaucoup de jeunes, faute d'être en contact avec le monde du travail, d'avoir sous les yeux tel ou tel univers particulier de celui-ci, ont du mal à s'identifier à tel ou tel professionnel, à pouvoir manifester un désir mimétique vis-à-vis de lui,
- parce que leur imaginaire est fortement imprégné par l'actuelle division sexuelle du travail (par exemple, métiers électrotechniques pour les garçons et métiers des services pour les filles). Les jeunes ont tendance à vouloir occuper les places appartenant au champ professionnel et social auquel ils sont assignés. Dans le même mouvement, ils ont tendance à exclure toutes les autres places, même s'ils sont détenteurs de diplômes et disposent de toutes les capacités requises pour les occuper,
- parce que leur capacité à rêver a souvent été amoindrie, sinon cassée, anéantie par l'épreuve de la galère qu'ils ont subie.

Les professionnels doivent ici étayer un processus de dé-assignation, d'autorisation, de subjectivation.

*On demande souvent un projet mais on interroge assez rarement cette notion du désir des jeunes. Parfois, c'est simplement le fait de travailler car c'est assez relou<sup>55</sup> d'avoir une partie de sa journée organisée par ses parents quand on a 16 ou 18 piges. Il faut travailler sur : « Qu'est-ce que tu désires ? Vivre avec ta copine ? » A 16 ans, ils ont des désirs sur lesquelles on peut construire. .*

*20 ou 30 ans en arrière, les mômes construisaient des cabanes dans la forêt et se disaient : « Je veux devenir architecte ! » Dans les villages, ils voyaient le forgeron, le fcu, le métal et se disaient : « C'est ça que je veux faire plus tard ! »*

*Ils ont plus de désirs à 16 ans qu'à 20 ! Après quatre ans de galère, ils ont très peu de désir.*

*On a beaucoup de mal à ouvrir sur d'autres types de métiers que l'électrotechnique pour les garçons et les services pour les filles. Des fois, ils ne s'autorisent pas à aller voir ailleurs. Ils sont limités par leur champ de vision, par les métiers des parents.*

---

<sup>55</sup> Relou : verlan de « lourd » dont le sens est ici celui de « pesant ».

## **Aider les jeunes à sortir de l'immédiateté**

Les jeunes en quête d'emploi ont le sentiment amer que « l'on ne fait rien pour eux » peut-être parce qu'ils ont l'habitude d'exprimer leur demande de stage ou de formation dans l'urgence et parce qu'ils attendent des réponses immédiates de la part de la mission locale alors que la temporalité institutionnelle s'inscrit généralement plutôt sur le long terme. Au cœur de l'accompagnement des professionnels, il y a aussi le fait d'apprendre aux jeunes à différer la demande, à tolérer la frustration, à reconnaître, au delà du principe de plaisir, le principe de réalité. Il s'agit en fait de lui permettre de ne plus rabattre son désir sur le besoin immédiat ou d'immédiateté.

*Tous disent que la mission locale n'a jamais rien fait pour eux mais ils arrivent souvent avec une demande urgente. « Je veux entrer en formation demain parce que je veux travailler. » Mais les réponses ne sont pas immédiates.*

*Ceux qui sont dans le trafic de stup sont dans un gain immédiat. Le fait de se faire du fric tous les jours se répercute dans tout le reste ! Du coup, la mission locale ou d'autres suivis, c'est aussi accompagner pour différer la demande, la réponse.*

## **Démultiplier les modes d'intervention sur le thème de l'insertion**

Les professionnels peuvent organiser des forums sur des domaines économiques déterminés afin que les chefs d'entreprise puissent échanger avec des jeunes demandeurs d'emploi ou désireux de s'engager dans l'entrepreneuriat et prendre des contacts avec eux. Ils peuvent utiliser le Travail d'Intérêt Général (TIG) qui constitue un excellent outil éducatif parce qu'il donne la possibilité aux jeunes de découvrir le monde du travail et de reconstruire leurs représentations à son égard. Ainsi, il y a parfois chez eux quelque étonnement et surprise lorsqu'ils rencontrent, dans ce cadre, des salariés qui y sont plutôt heureux. Certains souhaitent développer leur propre projet, créer leur propre entreprise. Les professionnels doivent pouvoir ici appuyer les jeunes qui souhaitent développer leur propre projet en leur fournissant une aide concrète et un soutien psychologique. Ils doivent ensuite les orienter, si besoin est, vers les modules spécifiques d'accompagnement à la création d'entreprise proposés par les opérateurs de l'insertion professionnelle, et tout particulièrement Pôle emploi et les missions locales.

*Nous avons organisé un forum où on invitait les chefs d'entreprise. Cela a créé des contacts, des relations. Il y a eu des échanges pour ceux qui cherchent un boulot ou qui veulent entreprendre.*

*Moi, je suis un grand militant du Travail d'Intérêt Général. C'est un outil éducatif extraordinaire. Très fréquemment, des gamins n'en reviennent pas de ce qu'ils découvrent du monde du travail. Il y a même des gens heureux au travail !*

*Quand ils veulent se recycler, les jeunes qui sont dans le deal rachètent des commerces, investissent ailleurs. Comment accompagner cette démarche ?*

*Au Pôle emploi et dans les missions locales, il existe des modules spécifiques à l'accompagnement ou de modules de formation à la création d'entreprise. Des petites associations agréées le font aussi mais il faut que ce soit financé par le Pôle emploi et que la personne puisse passer par cette porte-là.*

## Promouvoir la parole et l'action collective

Les professionnels ne doivent pas oublier que leur coeur de métier consiste à nouer du lien social. Ils ne doivent pas se contenter d'être dans la rue auprès des jeunes afin de leur proposer un accompagnement individuel. Ils doivent leur proposer des alternatives crédibles, qui permettent au plaisir de faire *avec* et *pour* les autres de l'emporter sur l'appât du gain ; au désir de participer à une action collective utile de l'emporter sur le désir d'enrichissement personnel. Comme c'est le cas dans le cadre d'un chantier de solidarité internationale. Ils doivent aussi les aider à construire leur parole collective pour qu'ils puissent aussi se rendre dans des lieux de délibération (conseils de quartiers, forum jeunesse, mairies...) en veillant bien sûr de ne pas verser dans le simulacre de démocratie. Autrement dit, ils doivent les aider à augmenter leur pouvoir ou puissance d'agir tout en veillant de ne pas verser dans l'illusion, tout en restant lucide. Il est important en effet de reconnaître que la participation des citoyens ne relève souvent que d'un discours incantatoire, que leur parole n'est guère prise en compte, et surtout qu'ils ne disposent pas d'un pouvoir de décision. Il faut prendre garde à cela pour éviter que les jeunes, une fois déçus, amers, ne se détournent plus encore de la vie politique. On ne remettra pas en cause l'idée en tant que telle de la participation au conseil de quartier mais on s'interrogera sur la possibilité pour les jeunes de pouvoir s'y exprimer et de se faire entendre. Au final, on peut considérer que l'inscription dans le politique peut constituer une alternative à l'engagement dans le trafic mais qu'on ne peut pas faire l'économie d'une réflexion sur ses formes.

*On essaie de travailler sur « qu'est-ce qu'on fait ensemble ? » Avec les jeunes adultes, nous sommes partis ensemble au Sénégal sur un chantier de solidarité internationale. Voilà, des projets leur donnent envie de venir toutes les semaines ici et de faire des choses avec les animateurs plutôt que de partir dans un trafic qui peut paraître lucratif et assez sympathique d'un point de vue extérieur.*

*La sensibilisation politique et l'inscription dans le politique, au sens grec du terme, est super importante et peut-être déterminante pour avoir d'autres choix de socialisation que ceux du groupe ou de l'activité illicite.*

*La politique n'est pas que dans la rue mais aussi ailleurs. Notre rôle, c'est aussi d'emmener les jeunes vers ces conseils de quartier, vers la mairie.*

*Pas quand c'est un simulacre !*

*Il y a eu un forum jeunesse l'année dernière. Il a réuni plein d'acteurs sociaux. Des jeunes ont joué de la musique. Il y a eu un échange .*

*Cela s'est bien passé. Mais après ?*

*Il faut faire attention à ne pas légitimer des approches qui font croire aux gens qu'ils participent à la vie du quartier sans prendre en compte leur parole et leur donner du pouvoir de décision, en étant toujours dans une sorte de consultation. Des groupes constitués par affinités politiques ou ayant la capacité à s'exprimer en politique monopolisent le sujet.*

*Une déception de plus peut les amener à tourner définitivement le dos à l'institution. Il faut être très vigilant.*

*Quand on entre dans une désillusion, cela renforce encore plus la déception et le sentiment d'exclusion d'un système dont on n'est ni acteurs ni décideurs. On consulte, comme dans certains projets d'aménagement urbain, on fait voter les habitants puis, finalement, le vote n'a servi à rien.*

*Il est nécessaire que ces instances soient validées et que les citoyens puissent s'exprimer et participer aux prises de décisions. Sinon, cela creuse encore plus le fossé.*

*Ce qui est difficile pour ces jeunes, c'est qu'il n'y a pas d'espace où ils vont être entendus et pouvoir exprimer des choses, où ils vont ne pas être jugés tout de suite par rapport à des clichés qu'on leur colle.*

## L'intervention auprès des groupes

Comprendre pour agir. Les professionnels doivent analyser le rapport des jeunes aux groupes, la place qu'ils y occupent au sein de leur noyau stable ou de leur périphérie mouvante avant de pouvoir monter des projets. Ils doivent connaître l'histoire des groupes et de leurs dynamiques en prenant garde de ne pas projeter leur vision personnelle de la réussite individuelle. Ils doivent surtout peut-être renouer avec des questionnements propres à une approche communautaire en se demandant d'abord ce que les individus défendent lorsqu'ils s'assemblent, se constituent en groupe. Une approche qui ne les conduit pas à charger toute dynamique groupale d'une valeur négative.<sup>56</sup> En fait, le groupe en soi n'existe pas ; seuls des groupes particuliers existent. Tel groupe est destructeur de toute créativité et repose sur un mode de fonctionnement qui nie – c'est le cas lorsqu'il tend à devenir une bande – l'individualité et la singularité de ses membres. Tel autre, au contraire, est support pour le désir de ceux qui le composent, favorise, étaye leur processus d'individuation. Tel autre encore enveloppera l'individu en produisant sur lui des effets contradictoires, analysables tout à la fois en termes d'aliénation et de libération. Ce n'est qu'à partir d'une connaissance concrète d'un groupe que les professionnels peuvent agir avec efficacité, tantôt en divisant le groupe pour pouvoir entamer un travail avec les individus qu'il enveloppe, insère, contient, tantôt en travaillant avec le groupe tel qu'il est, non pas pour reproduire son mode de fonctionnement mais pour le transformer ; tantôt en privilégiant l'accompagnement d'un processus de dé-fusion du jeune d'avec le groupe, tantôt en usant du groupe comme levier de prévention pour ce dernier.

*Les groupes, c'est un peu comme des essaims d'abeilles. Des jeunes vont d'un groupe à l'autre. Nous, on essaie de repérer les jeunes qui circulent et ceux qui constituent le noyau. En fonction de ça, on essaie de monter des projets.*

*Il faut prendre en compte l'histoire du groupe et la façon dont il s'est constitué.*

*Il faut bien travailler sur le groupe parce que, de toute façon, on est toujours en groupe. .*

*Pour faire partie d'un groupe, il faut adopter ses normes, ses règles. Après, des groupes sont destructeurs pour la créativité de la personne et d'autres ont des règles de fonctionnement qui permettent à chaque individu d'y trouver sa place parce qu'il est respecté, et soutenu par les autres.*

---

<sup>56</sup> Remarquons ici que la tradition française du travail social consiste essentiellement à miser sur le travail avec l'individu et on pourrait aussi ajouter que ce travail est trop souvent conduit *contre le groupe* qui, pour le coup, prend valeur négative. L'individu ne pourrait « s'en sortir » que s'il parvient à « sortir du groupe ». « S'en sortir » et « sortir du groupe » seraient deux processus concomitants qui se renforceraient mutuellement. Mais d'autres approches éducatives et préventives à l'étranger mais aussi, sans doute encore minoritaires, en France misent sur le groupe ou le collectif de pairs pour produire du changement. On parle alors de travail social collectif ou, pour reprendre une expression du Conseil supérieur du travail social (CSTS) d'interventions sociales d'intérêt collectif. Dans ces approches, le groupe est plutôt chargé d'une valeur positive.

*A un moment donné, le groupe, c'est un bloc. Il va falloir travailler avec ça pour qu'une autonomie se crée dans le groupe. L'autre jour, on veut prendre une glace. Tout le monde choisit son parfum, le leader arrive et, d'un coup, tout le monde prend le même parfum que lui.*

*Le groupe peut tirer vers le bas ou être porteur.*

*Ces gamins ne peuvent pas être dans la réussite individuelle quand choisir une glace est impossible. On choisit celle-là parce qu'il y a des codes mais aussi pour se défendre. Si je choisis la même chose que l'autre, il va me protéger.*

*En France, dans les champs de la prévention spécialisée, on a une vision qui tend à déprécier les groupes. Dans une approche communautaire, on interroge toujours pourquoi les gens se retrouvent pour défendre ou instaurer quelque chose de spécifique.*

*Si l'on brise le groupe, on brise parfois un groupe de défense.*

*Est-ce qu'on prend le groupe constitué tel qu'il est pour l'emmener, le déplacer et travailler avec lui, ou est-ce qu'on divise les groupes justement pour mieux travailler sur les individus ?*

## **Etayer la dé-fusion d'avec le groupe**

Les jeunes ont parfois une forme de présence en groupe « non stop ». Et pour chacun d'entre eux une difficulté à exister hors du groupe ; en fait, et tout simplement, à exister au sens de « se tenir hors de », de « sortir de ». <sup>57</sup> Cette présence est un investissement qui requiert et absorbe toute leur force, toute leur énergie, qui canalise toute leur activité sur les tensions propres au groupe, sur ses rapports hiérarchiques, ses bagarres, ses embrouilles, ses enjeux. On comprend alors que les professionnels soient obligés de travailler autant sur le « pas ensemble » que sur le « tous ensemble » s'ils veulent que les jeunes puissent libérer de l'énergie autour de projets liés à l'insertion professionnelle et sociale. Ce travail leur permet, in fine, de créer, dans certains temps privilégiés, les conditions d'un dialogue privilégié avec certains jeunes. Dans cette perspective, il s'agit d'aider les jeunes à dire non, à se construire en tant qu'individu capable de faire des choix autres que celui du groupe et de son leader ; ne serait-ce, déjà, au restaurant, pour le parfum d'une glace, pour reprendre un exemple qui semble valoir métaphore ici. Autrement dit, il faut les étayer dans leur capacité à résister à la pression, parfois énorme, exercée par le groupe, qui les pousse à être conformes à ses attentes, à adopter ses valeurs, normes et représentations. <sup>58</sup> Les professionnels, dans cette perspective, peuvent les aider à prendre appui sur leur histoire et sur ce qu'ils ont pu

---

<sup>57</sup> N'oublions pas que « existence » vient de « ex-sistere ». « Sistere peut recevoir bien des sens, notamment ceux d'être placé, de se tenir, de se maintenir, et, par conséquent, de subsister. Ex-sistere signifie donc, ainsi d'ailleurs que l'usage latin le plus constant l'atteste, moins le fait d'être que son rapport à quelque origine. C'est pourquoi les sens les plus fréquents d'exister sont ceux de paraître, de se montrer, sortir de... » GILSON, E. 1948-1994. *L'être et l'essence*, Paris, Vrin. Librairie philosophique.

<sup>58</sup> LHUILIER, D. ; ROCHE, P. 2009. La résistance créatrice, *Nouvelle revue de Psychosociologie*, n°7, érés. Les auteurs de ce numéro ont été invités à centrer leur contribution sur ce type de résistance ; autrement dit sur des résistances quotidiennes, sans majuscule, plus courantes que l'on peut l'imaginer mais qui, bien souvent, sont ignorées par ceux-là mêmes qui les exercent.

faire de celle-ci.<sup>59</sup> Les professionnels peuvent travailler cela avec les jeunes dans le cadre de situations très concrètes ; par exemple, au restaurant. L'intérêt de l'entretien individuel, c'est peut-être de permettre aux jeunes de s'engager dans un processus de dé-fusion relative d'avec le groupe auquel ils appartiennent, de mettre en cause les illusions et les fantasmes que ce dernier nourrit. C'est de leur permettre de « se la raconter moins » afin de pouvoir se frotter/confronter au principe de réalité.

*Quand on met quelque chose en place, ils viennent avec le groupe. Ils ont du mal à faire autrement. Du coup, cela freine le travail d'insertion. Ils ont besoin d'être en groupe non-stop. A un moment donné, on essaie de briser cette espèce de rapport de hiérarchie ou de lutte interne parce que c'est tellement d'énergie qu'ils ne sont plus que là-dedans et ils finissent par ne plus rien faire d'autre. Cela nuit aux projets qu'ils pourraient mettre en place.*

*C'est un travail à la fois sur l'ensemble et le pas-ensemble. C'est aussi essayer de faire mettre d'autres mots que ceux de la tension.*

*C'est leur permettre d'analyser leur place au sein de ce groupe.*

Quand ils sont sur des séjours ou des activités, ils dialoguent avec l'animateur et des choses vont se révéler.

*Comment on rentre dans un restaurant ? Comment le gamin affronte le regard ? Comment il va apprendre à choisir des plats parce qu'il n'a pas connaissance de tout ça ? Comment cet environnement devient parfois négatif et renvoie au quartier ? Comment décrypter tout ça, reconstruire et aider le gamin à avoir des mots ? Parce que les mots, à un moment donné, servent à dire non.*

*Qu'est-ce qui fait la différence entre un gamin qui a dit non et un gamin qui est rentré dans le deal ? C'est la capacité à entrer en résistance. Ils sont finalement des résistants au quotidien parce qu'ils sont capables de dire non, de ne pas entrer dans des mécaniques qui sont toutes faites, de se construire en s'appuyant sur leur histoire personnelle, familiale...*

*Quand il y a de l'accompagnement individuel, le jeune se la raconte moins.*

## **Utiliser le groupe en tant que levier de prévention**

L'homme est un être groupal. L'homme est un être qui ne saurait s'individuer qu'au travers ses différentes appartenances groupales. Si l'on est d'accord avec une telle (pro)position anthropologique, on doit alors considérer le groupe en tant que levier de prévention. S'inscrivant dans cette perspective, des professionnels soutiennent ou créent des groupes attractifs pour les jeunes qui sont partiellement engagés dans le trafic ; des groupes susceptibles d'ouvrir le champ des possibles, de leur signifier qu'ils ne sont pas condamnés à cela toute leur vie durant, en leur permettant notamment de découvrir d'autres univers sociaux et culturels que celui dans lequel ils baignent depuis toujours. Dans cette perspective, certains ont constitué des groupes *ad hoc* dans le cadre d'un centre social autour d'un projet, d'une envie, en s'appuyant sur des réseaux d'affinité déjà existants ; des groupes,

---

<sup>59</sup> « L'important n'est pas ce qu'on fait de nous, mais ce que nous faisons nous-mêmes de ce qu'on a fait de nous ». SARTRE, JP. 1969. *Saint Genet, comédien et martyr*, Paris, Gallimard.

certes, qui, au départ, ont été constitués par les jeunes « les plus proches du centre social » mais qui, ensuite, ont tendance à attirer des jeunes plus marginalisés et, parfois, plus impliqués dans le trafic. D'autres professionnels ont pris le parti de mettre les jeunes de la rue en contact avec d'autres jeunes au travers de l'organisation d'un atelier de stylisme en mode éthique. D'autres enfin considèrent que le jeune ne doit pas quitter le groupe mais aller de groupe en groupe pour décoller du quartier. A y bien regarder, si l'on veut que ces groupes puissent constituer une alternative à l'économie de la rue, être plus attractifs que celle-ci, ils doivent alors être consistants et sécurisants, et ils doivent l'être davantage, si possible, que les groupes constitués autour du deal. On retiendra ici l'expérience de Mosaïque, un Point accueil écoute jeunes qui, à Aubervilliers, offre des petits déjeuners aux collégiens. Une expérience intéressante parce que quelques référents adultes ont ici construit un cadre qui permet à un groupe de jeunes de développer son autonomie et de mobiliser son intelligence collective. Dans un tel cadre, c'est le groupe lui-même qui est susceptible de prendre soin et d'apporter des solutions aux jeunes.

*Il existe différents groupes et c'est un levier essentiel car il n'existe pas d'individus qui puissent se construire en dehors d'appartenance à un groupe.*

*Au centre social, on travaille beaucoup sur le groupe et rarement avec les individus. On s'appuie sur la dynamique du groupe pour permettre à chacun de s'élever, de s'émanciper et d'avoir des prises de conscience.*

*Nous devons organiser des rencontres entre des groupes de jeunes et d'autres groupes, entre des groupes qui ne se connaissent pas forcément. C'est la seule façon de les faire, peu à peu, décoller de la rue.*

*Comment créer des groupes qui peuvent être des points d'attraction, dans lesquels les gamins qui ne sont pas au coeur du trafic mais qui ont un pied dedans et un pied dehors vont se dire : « Tiens, je peux tester ce que je voux dans cet univers-là. » ?*

*C'est lui donner l'envie de voir autre chose, et lui faire passer le message qu'il n'est pas condamné à avoir le même environnement pendant toute sa vie, à rester dans cette image que les plus grands ont tendance à lui transmettre.*

*Ces jeunes ont des relations d'amitié, se sont fréquentés mais ils n'ont pas un projet commun.*

*Ils deviennent un groupe à partir du moment où ils entrent en projet avec nous. Là, des rôles se dessinent. C'est un bon support. Au départ, ce ne sont pas les plus marginalisés. Mais il donne aussi envie aux autres de s'y inscrire. Parmi les jeunes qui sont dans des activités de deal, deux commencent à venir parce que des pairs sont là et ont l'air de dire des trucs sympas...*

*Il y a un effet de contagion sur le quartier.*

*Nous avons fait un atelier mode éthique de stylisme avec un intervenant. Il y avait trois jeunes d'Entraide, deux jeunes d'un lycée technique de la mode, trois jeunes du quartier et trois jeunes migrants isolés. On avance avec cette notion de rencontre avec d'autres jeunes qui ne font pas partie des groupes de la rue.*

*De groupe en groupe, on arrive à décoller du quartier.*

*Quelle est la consistance, la solidité de ces réseaux de trafic ? Que mettons-nous en face d'aussi consistant et protecteur ?*

*Les familles vous laissent partir avec les enfants parce qu'ils se sentent en sécurité. Maintenant, la confiance est suffisante, il y a quelque chose de l'ordre de l'alternative qui construit de la sécurité pour ces gamins.*

*L'école aujourd'hui est un peu mal en point par rapport à ça. Certains gamins n'y croient plus. Est-ce qu'il existe aujourd'hui quelque chose d'aussi consistant ?*

*Mosaïque est un Point accueil écoute jeunes à Aubervilliers. Il offre des petits déjeuners aux jeunes avant qu'ils arrivent au collège. Il dépend du service communal d'hygiène et de santé d'Aubervilliers. C'est un lieu où des adultes référents peuvent donner d'autres possibilités d'identification que celles de la rue, et notamment du trafic. Dans cette expérience, le groupe de jeunes a pris une consistance, une autonomie. Des adultes référents ont permis ce cadre et, aujourd'hui, le groupe lui-même apporte des réponses aux autres jeunes. Les jeunes qui fréquentent le PAEJ<sup>60</sup> dialoguent avec les jeunes errants. Des mises en garde et des choix, à ce moment-là, peuvent se discuter. Les professionnels de l'Éducation nationale sont associés à cette expérience parce qu'ils ont compris que tout seuls, ils n'y arrivent plus. Ils sont en lien partenarial avec ce Point accueil écoute jeunes. Ils sentent bien qu'il y a là une force. Entre la rue, l'école et la famille, il y a là un lieu qui peut faire appui. Je pense que des initiatives de ce type peuvent éventuellement faire contrepoids, à une échelle micro-locale, proposer un cadre sécurisant comme alternative au groupe/réseau de trafic.*

*Les adultes sont présents et vont poser un cadre de sécurité et ces jeunes, ensuite, acquièrent, développent, prennent soin quand ils ont fait groupe, quand ils ont été suffisamment ensemble. Il y a ce phénomène du « prendre soin » dans les échanges.*

---

<sup>60</sup> PAEJ : Point accueil écoute jeunes.

## Le partenariat de proximité

### L'exigence d'un partenariat de proximité

Les professionnels ne vont pas seulement au-devant des jeunes mais aussi d'autres professionnels et acteurs associatifs afin de construire avec eux un partenariat de proximité. On aura compris que la proximité ne désigne pas seulement un positionnement propre à un professionnel dans sa relation à un jeune. Elle qualifie aussi un mode de relation, une façon de se relier aux autres, un processus de construction d'un système de relations entre professionnels et usagers mais aussi entre professionnels eux-mêmes, en fait entre tous les individus impliqués dans un agir commun. Elle qualifie un processus de construction d'un système de relations à même d'autoriser, de porter, de dynamiser un faire ensemble, un agir ensemble contre l'emprise que les réseaux de trafic de drogue exercent sur les jeunes.

*Nous ne sommes pas restés dans l'Antenne parce qu'on a décidé d'aller chercher les jeunes là où ils sont. Nous sommes donc allés dans les établissements et nous avons ficelé notre partenariat. On est sur des réunions de quartier, sur des ateliers Santé Ville. Nous sommes avec les assistantes sociales du secteur. A force, on tisse. Si aujourd'hui, nous avons une quarantaine de jeunes qui viennent nous voir, si nous sommes un peu débordés, c'est parce que cela fonctionne.*

### Gagner en puissance d'agir

Le partenariat de proximité s'impose parce qu'il permet d'augmenter la puissance d'agir individuelle de chaque professionnel au gré des rencontres qui l'affectent positivement mais aussi parce qu'il permet la constitution d'une puissance d'agir collective, spécifique, sui generis.<sup>61</sup>

Notons que certains professionnels interviennent dans des structures dont les modes de fonctionnement habituels, formellement établis et prévus ne s'inscrivent pas dans une logique de proximité. Les conseillers de mission locale, par exemple, ne sont guère en mesure de travailler dans la proximité. Ils ont du mal à resituer la situation des jeunes qu'ils accueillent dans leur environnement social et familial. Parce qu'ils mènent des entretiens individuels limités dans le temps et souvent non répétés, ils n'entrent le plus souvent en relation qu'avec des individus isolés, séparés. Des individus abstraits de l'ensemble des rapports sociaux dans lesquels ils sont nécessairement engrenés. Des individus qui, dans ce cadre, ne verbalisent guère ce qui, dans leur environnement, fait frein. Certes, ils apportent aux jeunes des réponses rapides. Ils les reçoivent sans rendez-vous et ils peuvent les inscrire immédiatement ; ils leur proposent des ateliers « mobilisation » comme, par exemple,

---

<sup>61</sup> *Sui generis* parce que cette puissance collective est « d'un genre qui lui est propre » dans la mesure où elle n'est pas réductible à la seule somme des puissances individuelles qui s'y affirment.

des ateliers de CV ou encore de recherche d'emploi. Mais ils ne leur apporteraient pas toujours des réponses adaptées. Ainsi, ils ne peuvent pas répondre aux jeunes qui souhaitent accéder à l'emploi ou encore entrer en formation parce qu'ils ont rendez-vous avec le juge. Ou alors ils peuvent commettre une erreur en leur proposant une prestation dans un arrondissement dans lequel ils ne peuvent pas se rendre en raison de la « guerre » qui s'y mène, notamment autour de la question du trafic. Plateforme de mobilisation, atelier de recherche d'emploi, atelier CV : tous ces outils ne répondraient guère aux besoins de nombreux jeunes, et notamment de ceux qui n'auraient guère conscience de la réalité du monde des adultes, qui seraient incapables de se projeter dans l'avenir, de construire des projets. Dans cette perspective, faire vivre la proximité conduit ces professionnels à construire des partenariats, tout particulièrement avec des éducateurs de prévention qui vont aller au devant des jeunes "les plus éloignés de la structure d'accueil", sur leur territoire afin de les inciter à s'y rendre.

*Des jeunes ne sont pas forcément prêts pour une plateforme de mobilisation ou un atelier de recherche d'emploi ou CV. Certains n'ont aucune conscience de ce qu'est le monde adulte et le monde du travail. Il faut taffer mais cela reste abstrait et il n'y a pas de projection possible. La mission locale doit donc travailler avec des partenaires.*

### **Aider le jeune à cheminer**

Aider les jeunes à cheminer, c'est peut-être avant tout leur permettre de rencontrer différents interlocuteurs à différents moments de leur parcours. Les éducateurs peuvent ici jouer le rôle du tiers, du passeur. Ils peuvent les accompagner physiquement jusque dans le bureau du conseiller en insertion de la mission locale ; ils peuvent parfois même répondre à leur place lorsqu'ils estiment savoir ce que ces derniers pensent mais n'osent peut-être pas dire. Ils peuvent exercer une fonction de médiation, notamment en faisant entendre à chacun les raisons de l'autre. Ils peuvent notamment expliquer aux jeunes que le mode de fonctionnement actuel des missions locales privilégie le traitement de masse mais que cela ne signifie pas pour autant que les conseillers d'insertion qui y travaillent les déconsidèrent, voire les méprisent s'ils ne répondent pas rapidement à leur demande. Mais les éducateurs doivent savoir ensuite, peu à peu, et discrètement, se retirer afin de laisser les jeunes en face-en-face avec les conseillers en insertion. Autrement dit, ils doivent prendre garde de ne pas devenir à terme un paravent qui empêche une relation directe entre les jeunes et les professionnels de la mission locale.

*Il faut que le jeune passe par un cheminement. Il faut des éducateurs de rue mais aussi d'autres personnes qui vont avoir d'autres rôles.*

*J'amène souvent des jeunes à la mission locale et je participe aux deux premiers entretiens. Je fais la jonction. Je parle parfois à la place du jeune parce que je sais ce qu'il pense mais qu'il ne va pas réussir à le dire au conseiller. Je reformule et j'explique des deux côtés. Peu à peu, je me retire pour que la mission locale prenne le relais. On ne peut pas y envoyer certains jeunes sans les accompagner.*

*L'éducateur en prévention peut lui expliquer les difficultés qu'il a rencontrées à la mission locale, lui dire qu'un conseiller a tant de dossiers par an mais que ce n'est pas pour autant qu'il est déconsidéré. Il peut lui expliquer que cela va prendre du temps, qu'il va falloir y aller palier par palier.*

*Cela se construit sur la durée. Ce n'est pas juste l'éducateur ou telle structure éducative qui va faire ça. Il va y avoir un éveil, les profs, peut-être le prof de sport, la mission locale... Plus ils auront l'occasion d'être touchés par des gens extérieurs à leur réalité, plus ils auront une chance de s'en sortir.*

Lorsque les jeunes font l'objet d'un accompagnement de la part d'une structure spécialisée, ils savent que leurs interlocuteurs ont connaissance et conscience de toutes les difficultés qu'ils rencontrent dans leur parcours. Il leur est alors difficile ensuite de faire l'objet d'un accompagnement de la part de professionnels exerçant dans le cadre d'une structure de droit commun. C'est tout particulièrement le cas pour ceux d'entre eux qui sont sous main de justice. Contrairement aux éducateurs des structures spécialisées qui ont une connaissance très fine des difficultés auxquelles les sortants de prison sont confrontés pour se réinsérer, les assistantes sociales de secteur ne sont pas à même de leur proposer une prise en charge de proximité.

## **Les difficultés du partenariat de proximité**

### **La mise en concurrence**

Les structures du travail social sont aujourd'hui tout à la fois invitées à coopérer ensemble, notamment pour réaliser une économie de coûts en mutualisant leurs moyens et en supprimant des postes de travail et mises en concurrence pour l'obtention des financements permettant leur survie. Certains professionnels considèrent que le fait de construire ensemble des dossiers de demande de subvention serait susceptible de contrecarrer cette tendance à passer d'un partenariat coopératif à un partenariat concurrentiel.<sup>62</sup>

*L'astuce, c'est de monter ensemble les demandes de subventions. Parfois, on a des institutions autour de la table : « Oui, on va travailler ensemble, il faut qu'on définisse les actions... » Mais après, quand il s'agit d'aller chercher de l'argent, c'est chacun pour sa gueule !*

### **La « guerre des dieux »**

La « guerre des dieux ».<sup>63</sup> Par cette expression métaphorique, Max Weber désigne le conflit des valeurs, des conceptions du bien qui traverse notre société tant dans la sphère privée que publique. Un conflit auquel le monde du travail et notamment le champ professionnel de l'aide à autrui n'échappent pas. L'exemple ci-dessous nous aidera à mieux comprendre et mesurer ces difficultés là du partenariat.

Lors d'une réouverture d'une Antenne jeunes, les professionnels se retrouvent confrontés à la présence de jeunes qui dealent et perturbent son bon fonctionnement. Une présence qui se traduit par l'exclusion des autres jeunes et tout particulièrement des jeunes femmes. Que faire ? Ils élaborent un règlement intérieur ; ils mettent en place des séances d'analyse de la pratique avec l'aide d'un intervenant extérieur puis ils tentent d'engager une discussion avec les jeunes. Parce

---

<sup>62</sup> PIERRET, R. Novembre 2001. *Du partenariat coopératif au partenariat concurrentiel*, Séminaire, ACOFIS, IRTS de Basse Normandie, Caen,

<sup>63</sup> WEBER, M. 1919-1963. *Le savant et le politique*, Paris, Union générale d'éditions. Coll. Le Monde en 10-18.

que cette dernière échoue et parce que de la violence physique est exercée contre une animatrice, ils font alors appel à la police puis, en raison de l'incapacité de cette dernière à assurer la sécurité, à un vigile. Pour faire face au conflit et éviter qu'il dégénère, ils ouvrent l'antenne au cas par cas, parvenant alors à éloigner le trafic et les jeunes qui y sont impliqués. Au final, ils ont vécu une expérience douloureuse, tout particulièrement en termes de partenariat. Ils ont le sentiment de ne pas avoir pu compter sur une présence policière qui apporterait un sentiment de sécurité. Et celui de ne pas avoir été soutenus par d'autres structures qui considéraient que l'Antenne n'était pas un lieu de deal mais un lieu d'accompagnement de jeunes qui étaient dans le deal. On voit ici ce qui peut différencier des cultures éducatives en termes de représentation (de la jeunesse, de la délinquance), d'habitus incorporés<sup>64</sup>, de schèmes de perception et d'appréhension du réel, de rapports au langage, à la loi, à l'institution policière, et peut-être aussi en termes de possibilités de négociation de la limite. On voit aussi que la façon dont chacun perçoit les actions de l'autre génère des passions tristes (sentiments d'insécurité, d'abandon mais aussi d'être stigmatisé chez les professionnels du lieu d'accueil et sentiments d'incompréhension, de confusion, de méfiance, d'impuissance mais aussi d'être instrumentalisé chez les éducateurs). Des passions tristes qui, in fine, peuvent contrarier, voire empêcher tout échange interprofessionnel et toute praxis transformatrice.

## **La construction du partenariat de proximité**

### **Ce qu'être partenaires veut dire**

Comment construire un partenariat de proximité ? Qu'est-ce que, finalement, être partenaires au quotidien veut dire ? On ne niera pas ici l'importance des liens interinstitutionnels formellement établis au travers de conventions ou de chartes mais on soulignera qu'ils n'ont point le pouvoir en eux-mêmes de transformer des professionnels en partenaires. Encore faut-il que :

- les acteurs agissent ensemble. Les partenaires ne préexistent pas à l'action collective. C'est le fait de faire ensemble qui transforme des acteurs en partenaires,
- les professionnels s'accordent mutuellement confiance, partagent des valeurs communes. Des valeurs qui ne seraient pas seulement de l'ordre d'un donné mais aussi d'un construit ou plus précisément d'un co-construit. Parfois, c'est simplement la façon de les énoncer qui divise, oppose les professionnels, et leur donne le sentiment qu'ils défendraient des positions inconciliables et qu'ils se situeraient de part et d'autre d'une barrière infranchissable, d'un mur insurmontable. Les professionnels sont sans doute à même de retrouver sous la croûte du discours institutionnel des valeurs profondes communes, pour peu qu'ils se livrent ensemble à un tel exercice,

---

<sup>64</sup> « [...] l'habitus est le produit du travail d'inculcation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (e. g. de la langue, de l'économie, etc.) parviennent à se reproduire, sous la forme de dispositions durables, dans tous les organismes (que l'on peut, si l'on veut, appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc placés dans les mêmes conditions matérielles d'existences. » BOURDIEU, P, 1972. *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.

- les professionnels trouvent du sens et parfois une certaine convivialité à travailler ensemble, « épauler contre épauler »,
- chacun sente que l'autre est disponible, réactif, efficace et prêt à s'engager pour l'usager au-delà même de la tâche qui lui est prescrite par son institution de rattachement,
- chacun puisse supporter la conflictualité et sache donner à celle-ci une issue constructive plutôt que mortifère,
- il y ait rencontre et une « bonne » rencontre au sens spinoziste du terme. Une rencontre qui augmente la puissance d'agir de l'un et de l'autre, et surtout qui soit à l'origine d'une puissance d'agir collective à même de « faire avancer des dossiers » et d'ouvrir à un à venir pour les jeunes. On pourrait ajouter que la construction d'un partenariat de proximité exige une augmentation de la puissance d'agir (potentia) collective au service des usagers et non une augmentation du pouvoir (potestas) d'une institution sur une autre dans le cadre d'un territoire donné.

*Le partenariat dans notre quotidien, c'est une rencontre, des dossiers qui avancent.*

*Le partenariat, ce sont des personnes avec qui vous trouvez des valeurs à partager, du sens à travailler et peut-être de la convivialité. C'est l'envie de faire avec cette personne qui mettait son cœur ou ses valeurs sur la table et disait : « Je m'implique à mon tour » sans qu'il y ait eu d'injonction de la part d'une hiérarchie. Yannick*

*Vous savez que vous allez être épauler contre épauler.*

*Un partenaire, c'est quelqu'un de disponible, qui répond rapidement à vos demandes, et efficacement.*

*Lors d'une organisation d'une fête de quartier, si on ne s'entend pas pour porter des tables, si on n'a pas ces valeurs, ça va être compliqué de faire de l'accompagnement de jeunes.*

*On peut avoir des divergences mais pas sur les valeurs et l'engagement.*

*On peut se rencontrer sur des valeurs humaines profondes mais on a différentes façons de les énoncer. On doit travailler sur les valeurs.*

Comment travailler ensemble ? Comment tirer profit de la complémentarité des rôles, des fonctions, des missions, des cultures professionnelles, des positionnements ? Savoir identifier ses partenaires signifie ici savoir repérer leur champ d'intervention mais aussi leurs limites, ce que l'on peut attendre d'eux mais aussi ce qu'on ne peut pas attendre d'eux. Dans cette perspective, nul ne saurait, par exemple, reprocher aux conseillers de mission locale de ne pas être là où ils ne peuvent pas se rendre, sur les quartiers. Comment, enfin, travailler avec l'autre sans construire avec lui un rapport purement instrumental. Ainsi, il est juste de dire qu'un des rôles de l'éducateur de prévention consiste à aller au devant des jeunes les plus éloignés des structures de droit commun afin que ces derniers puissent ensuite s'y rendre mais il y a toujours le risque de réduire, pour le coup, ce travail à une simple activité de rabattage, d'occulter tout la complexité de l'accompagnement et de participer de la réification du professionnel et du jeune.

*Le travail de l'éducateur de rue, c'est d'aller chercher ces jeunes et les ramener vers les structures de droit commun comme les nôtres. C'est que vous ayez une visibilité sur ce que nous faisons, et vice versa.*

*Il faut se parler pour dire la façon dont on travaille, dont on peut travailler ensemble, nos attentes, nos limites respectives. Les choses doivent être posées pour que les conflits puissent être dépassés. Il ne faut pas que la prévention spécialisée soit instrumentalisée pour fournir du public à une structure. Chacun doit trouver sa place et travailler en bonne intelligence, en connaissant les limites de chaque partenaire.*

On peut définir l'enjeu en termes de passage d'un système d'accusation réciproque à une logique intercompréhensive. Il est important que chacun s'abstienne de vouloir que l'autre devienne ce qu'il souhaiterait qu'il soit, se conforme à l'image qu'il se fait de lui ; il est important que chacun s'abstienne de vouloir un accord avec l'autre sur l'ensemble des principes d'actions, des orientations, des objectifs. Il est décisif que chacun soit en position de comprendre l'autre, autrement dit d'accéder aux raisons qui le poussent à faire ce qu'il fait, à dire ce qu'il dit non pas pour trouver un consensus sur tout mais afin de pouvoir, avec lui, circonscrire, au-delà des différentes manières de faire, quelques terrains d'entente sur lesquels l'un comme l'autre gagneront alors en efficacité professionnelle.

### **Du bon usage des conflits**

Resitués dans une telle perspective, les conflits interinstitutionnels ou interpersonnels, même s'ils peuvent prendre dans certaines circonstances un tour vif, aigu, même s'ils peuvent manifester des positions tranchées, a priori quasi inconciliables, sont courants et normaux compte tenu de l'importance des enjeux sociaux et du fort investissement des professionnels dans de tels champs. Ils ne deviennent en fait graves et surtout éthiquement inacceptables que lorsque leurs protagonistes oublient la finalité de leur agir professionnel, oublient l'usager, au point parfois de jouer contre lui, de le sacrifier sur l'autel des intérêts de leur institution et de leur propre égo. La construction d'un partenariat de proximité ne requiert donc pas seulement du temps mais aussi une capacité à supporter le conflit et à accepter les déstabilisations identitaires qu'il provoque, les altérations de soi qu'il suscite, et une volonté farouche de lui trouver une issue positive au travers de la négociation et souvent d'une longue suite d'ajustements et de réajustements réciproques, de compromis permettant un rapprochement progressif des points de vue. L'exemple ci-dessous donné est instructif. Il concerne le partenariat avec un collectif de mères de famille désireuses d'apporter leur aide concrète aux jeunes du quartier. Celles-ci déclaraient sans ambages aux éducateurs qu'elles ne pouvaient pas supporter qu'ils puissent travailler avec leurs enfants sans être informées de tout ce qui, dans cette relation, se disait et jouait ; remettant, ce faisant, en cause, un des fondements de l'éducation de prévention. Chacun a dû ici faire un pas vers l'autre. Les éducateurs ont été d'accord pour informer les mères qu'ils conduisaient un travail d'accompagnement auprès de leurs enfants. De leur côté, les mères ont accepté de ne pas vouloir tout savoir de ce qui se jouait dans la relation qu'ils construisaient avec eux.

*Le souci, ce n'est pas les problèmes de rapports d'institution à institution ou de personne à personne car dans ce boulot, on a toujours des conflits. Mais ce n'est pas grave à partir du moment où on n'oublie pas l'usager.*

*La mise en place de ce partenariat bénéficie d'abord à l'usager. C'est d'abord comment les dossiers avancent, comment les accompagnants avancent le plus efficacement.*

*Ce sont des femmes qui, seules, sans professionnalisme, sans diplôme, mènent des actions sur ce quartier, qui l'enrichissent et rendent les jeunes plus fiers d'eux !*

*Des mères essaient de s'organiser pour apporter leur petit bout de réponse. Elles ont rencontré l'équipe de prévention. Le partenariat se construit dans le conflit et un ajustement à l'identité de l'autre. Mais d'abord avec un temps où on cherche à comprendre qui est en face, comment il fonctionne et ce qui, dans son fonctionnement, va venir bousculer quelque chose chez moi. Je dois aussi savoir jusqu'où je peux négocier, ce que je ne peux pas faire bouger, les choses auxquelles je tiens.*

*Au bout d'une demi-heure d'échange, les mères ont remis en cause un fondement de la prévention spécialisée : l'anonymat. Elles ont dit aux éducateurs que c'était insupportable de les entendre dire qu'ils travaillaient avec leurs enfants sans qu'elles puissent être au courant. Sur cette base, elles ne pourraient pas travailler avec eux ! Il y avait de la colère parce que le travail avait commencé. Après, l'équipe de prév a commencé à dire : « D'accord. On entend ce que vous dites. Cela nous bouscule un peu et nous ne pouvons pas prendre la décision seuls. Mais on peut vous informer que l'on suit vos enfants mais vous, êtes-vous en capacité d'entendre qu'on ne pourra pas tout vous dire de ce qui se passe entre nous et eux ? » Cela a été un rapprochement. Elles ont donné leur accord. Cela s'est construit étapes par étapes. Un médiateur était là aussi pour mettre des gouttes d'huile là où ça commençait à gripper dans la discussion.*

## **Du bon usage des conventions**

La signature de convention s'inscrit souvent dans des logiques purement institutionnelles, en dehors de tout intérêt et enjeu proprement professionnel. Elle est alors vécue comme une façon de satisfaire, voire de se plier aux demandes des financeurs pour qui elle constitue un mode d'évaluation du travail fourni par les associations et des coopérations qu'elles mettent en place. Question : les pressions des financeurs sur la signature des conventions seraient-elles moins fortes si des modes d'évaluation plus pertinents, à même de rendre compte du travail réellement fournis par les professionnels étaient mis en place ? On comprend alors que certains professionnels puissent non sans raison considérer que l'empressement des institutions à signer des conventions de partenariat est non seulement inapproprié mais aussi parfois dangereux. Un peu comme si une telle signature, une fois apposée, recelait en elle-même des pouvoirs magiques, pouvait remplacer le long, délicat et patient travail que la construction d'un réseau requiert. Une telle illusion serait susceptible de générer des conflits et des crises interinstitutionnelles. Pour eux, une telle signature n'a de sens qu'au terme d'un long processus de construction de relations interinstitutionnelles. Dans un tel contexte, elle ne vient pas simplement consacrer, sanctionner, parachever ce processus. En obligeant l'ensemble des acteurs à « se mettre autour d'une table » afin de prendre un peu de recul et de formaliser par écrit la façon dont ils travaillent ensemble et leur objectif commun, elle permet aussi l'approfondissement du sens, le renforcement de la cohérence de ce qui a été construit et le dégagement d'une perspective plus émancipatrice.

*Nous travaillons beaucoup avec cette association et nous n'avons jamais signé de convention ensemble. Mais il y a une demande, notamment de la CAF : « Alors, le partenariat ? Combien de conventions ? Pouvez-vous chiffrer ? » Parfois, cela induit un mécanisme et on signe une convention parce qu'on a l'impression qu'on va se faire taper sur les doigts.*

*C'est le mode d'évaluation qui pose problème. Nous ne sommes pas assez visibles sur ce que l'on fait sur notre terrain. Si cela transparaissait mieux, nous n'aurions pas besoin de passer par des conventions !*

*Il fallait signer une convention de partenariat. On est venu avec un papier ! C'était un peu rapide et même dangereux parce que le partenariat, c'est un réseau. Moi, mon réseau, j'ai mis dix ans pour le créer.*

*On ne peut pas faire un contrat de mariage au bout de dix jours. L'histoire doit se construire avant. Sinon, on va aller au clash, au devant de soucis. Dans la vie de tous les jours, ce sont d'abord des individus qui se rencontrent.*

*La signature de convention est tout à fait logique. Normalement, c'est l'aboutissement de quelque chose.*

## **Au-delà du partenariat, le réseau**

Les jeunes ne s'adressent pas seulement à des professionnels mais aussi à des adultes. Ils ont besoin de se confronter à eux, d'en tirer des normes, des valeurs, de l'assurance. Les professionnels doivent donc s'efforcer de construire des liens de proximité basés sur la confiance réciproque non seulement avec l'ensemble des partenaires institutionnels mais aussi avec les parents, les représentants des associations, les habitants. Lorsqu'on prend un tel parti, le terme réseau semble plus pertinent que celui de partenariat parce que plus souple, parce que, dans ce dernier cas, c'est la rencontre qui donne de la légitimité à l'autre et non le fait d'un conventionnement.

*Nous sommes un réseau d'adultes de référence. Ces jeunes ne viennent pas seulement rencontrer un travailleur social mais aussi une personne. On a des normes et des repères et ils viennent se nourrir de ça. « Tiens, tu es dans la norme, tu bosses. Mais tu pars au Brésil, tu vas dans des écoles de samba ! »*

*Ils viennent chercher des valeurs, se confronter à un adulte.*

*Il faut obtenir la confiance des jeunes mais aussi des partenaires avec lesquels on travaille. On donne notre parole professionnelle dans la relation que l'on a avec tout ce monde. Et c'est super délicat à manier. Tout est sur un fil assez ténu.*

*Une association de mamans s'est créée. Sur cette partie du quartier, quand on arrive, c'est un peu comme dans la pub : « Bonjour, bonjour, bonjour... » Quelquefois, les passants demandent : « Vous êtes qui ? Vous connaissez tout le monde ! » A partir du moment où on a rencontré cette association, tout a changé. On est identifié et bien accueilli.*

## **Construire ou réactiver une instance de coordination**

Peut-être faudrait-il sur le territoire mettre en oeuvre ou réactiver une instance qui puisse coordonner l'ensemble des associations qui y sont présentes. Grâce à l'existence d'une telle structure, les associations gagneraient en légitimité et autorité, notamment auprès de certains partenaires (par exemple, des bailleurs sociaux) et en puissance d'agir collective. Une telle instance ne peut prendre figure de tiers, faire sens et poids qu'à condition d'être indépendante des tutelles financières et de ne pas être trop institutionnalisée. Notons qu'une telle instance de coordination a fonctionné plusieurs années durant dans le 19<sup>e</sup> nord. Elle regroupait l'ensemble des acteurs appartenant aux clubs de prévention, aux CMPP, aux antennes jeunes, aux centres sociaux... Elle avait permis l'élaboration d'analyses communes sur certaines problématiques spécifiques et, parfois, la remontée aux pouvoirs publics

d'observations sur les dysfonctionnements du traitement institutionnel de certaines questions. De surcroît, chacun était à même de porter à la connaissance des autres ce qu'il avait appris grâce au positionnement spécifique de son institution et à ses pratiques de terrain. Faut-il donc construire une instance de ce type-là mais en y intégrant cette fois les habitants, les usagers ?

*Il manque une instance d'autorégulation qui serait une coordination de travailleurs sociaux entre eux et avec les habitants...*

*Cette coordination a été montée il y a plus de dix ans à la demande des travailleurs sociaux, des petites associations qui étaient très isolées et qui avaient besoin d'un espace pour pouvoir se dire les choses, parfois en porte-à-faux avec l'institution.*

*Certains venaient en dehors de leurs heures de boulot parce que leur hiérarchie leur avait dit : « Votre association de malfaiteurs, je ne veux pas en entendre parler ! »*

*L'avantage de ce type de coordination, c'est de pouvoir inviter des gens. Tu vas interpellier des bailleurs sociaux sur une problématique spécifique.*

*Elle permettait aussi d'interroger les politiques et leur traduction sur le terrain.*

*Il y avait aussi parfois un petit travail de lobbying.*

*Au bout de dix ans, elle a accouché du PAEJ. Mais la politique de la Ville devait reprendre un peu tout cela, remettre les gens autour d'une table...*

*L'Equipe de Développement Local (EDL) avait demandé à être membre de la coordination et on leur a dit : « Vous êtes juges et parties sur les financements de projets de travail social. Donc, ce n'est pas possible. »*

*L'EDL peut animer une coordination des acteurs des quartiers Politique de la Ville mais des gens peuvent aussi créer une coordination de travailleurs sociaux, un lieu d'échanges plus libre, affranchi de leur hiérarchie, des tutelles et des financements.*

*Ce que nous faisons sur Danube Solidarité et ce qui se faisait sur la Coordo 19<sup>ème</sup> Nord, c'était une rencontre régulière de travailleurs sociaux dans une coordination affranchie des tutelles et des hiérarchies. Elle permettait de dégager des analyses communes, des problématiques spécifiques. Le centre social, par exemple, fait remonter des problématiques du terrain que le club de prévention, l'Antenne jeunes ou le CMPP ne feront pas forcément remonter. Cela permet d'anticiper les appels d'offres. Cela permet d'analyser des dysfonctionnements et de faire remonter aux pouvoirs publics des observations sur des questions que l'on trouve mal ciblées...*

## Quelques pistes de travail

### Intervenir sur les politiques d'évaluation

#### De l'a-posture à l'imposture

##### ***Des professionnels longtemps non communicants***

Longtemps les professionnels des métiers de la relation et tout particulièrement du champ éducatif et social n'ont pas su mais peut-être aussi pu, voulu communiquer aux institutionnels financeurs la façon dont ils pratiquaient leur métier. Faut-il ici évoquer la volonté de ne pas mettre en péril l'anonymat de la relation ? Le sentiment de construire avec les jeunes des relations qui seraient de l'ordre de l'indicible, de l'impondérable, de l'ineffable et, donc, de l'inexprimable, de l'incommunicable ? Une pratique de rétention du savoir parce qu'on aurait conscience de s'inscrire dans des rapports de pouvoir avec les institutionnels et/ou de concurrence avec ses pairs ?<sup>65</sup> La peur de trahir les siens où les usagers avec qui l'on travaille ? Ou encore le besoin de garder jalousement pour soi quelque secret de fabrication de la relation ?

*On n'a jamais su communiquer clairement sur la façon dont on pratiquait notre métier. On paie aujourd'hui ce que l'on n'a pas su défendre hier.*

*Au départ, la prévention, c'est de l'anonymat, du non-institutionnalisé, du relationnel avec un carnet d'adresses : « Ecoute, ne t'inquiète pas, je vais te débrouiller un truc ! » C'était possible parce qu'on était dans une situation économique différente. Il y a pour certains une volonté de ne pas communiquer sur la pratique. Cela reste notre pré carré. Personne ne peut faire ce que nous faisons. Et si l'on dit le petit bout du petit bout du petit machin, ça y est, on s'est vendu, on a trahi !*

*Ne pas vouloir délivrer de l'information est une façon de gérer sa relation de pouvoir. Je l'expérimente très clairement dans les relations de partenariat.*

##### **L'imposture évaluative liée à une idéologie gestionnaire**

Quelque soient les raisons que l'on peut évoquer ici, les professionnels des métiers de la relation n'ont guère été en mesure de résister à l'emprise croissante dans le champ éducatif et social de ce que nous pourrions nommer une passion<sup>66</sup>, voire une imposture évaluative<sup>67</sup> liée à une idéologie gestionnaire. Les modes

---

<sup>65</sup> Toute l'histoire du monde du travail est caractérisée par une expropriation/extorsion des savoirs et savoir-faire que les salariés mobilisent dans leur activité. Le taylorisme constitue une étape décisive de ce processus. Ce qui, ici, procurait de la puissance d'agir est retourné sous forme de prescriptions assujettissantes. Sur ce rapport savoir/pouvoir, on peut aussi se reporter à l'œuvre de Michel FOUCAULT.

<sup>66</sup> AMADO, G. ; ENRIQUEZ, E. (sous la direction) 2009. La passion évaluative, *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°8, Erès.

<sup>67</sup> L'idéologie de l'évaluation. La grande imposture. Cités n°37, Paris, PUF, mars 2009.

d'évaluation des institutions reposent essentiellement, voire exclusivement sur la mobilisation d'indicateurs quantitatifs. Ils mettent en exergue certaines activités, en occultent d'autres, beaucoup d'autres. Ils participent de la dévalorisation et de la décredibilisation de certaines initiatives. C'est le cas, par exemple, si l'on évalue l'organisation d'un séjour d'été à l'aune d'un seul indicateur : le nombre de jeunes qui y participent. Ce dernier est en effet parfois peu fourni et peut laisser entendre que ce type de séjour n'est guère utile et, ce faisant, ne mérite pas de faire l'objet d'un renouvellement de financement. Surtout si, de surcroît, quelques événements fâcheux se sont, pendant ce temps-là, produits sur le territoire d'intervention du professionnel. Mais à cette aune-là, c'est tout un pan de l'activité et de ses résultats qui font l'objet d'une occultation. Et tout particulièrement le fait que les liens construits durant le séjour avec ces jeunes vont perdurer au-delà de celui-ci, vont peut-être permettre de travailler autrement avec eux toute l'année durant. Pour les professionnels de terrain, c'est l'intention elle-même de n'apprécier une situation et de ne rendre compte de l'utilité et de l'efficacité d'une action qu'au travers de nombres et de quotas qui sont dénuée de tout sens et de toute légitimité. A y bien réfléchir, nous sommes entrés dans une nouvelle étape particulièrement destructrice et ravageuse de la « guerre des dieux » ou, pour le dire autrement, du conflit des valeurs. Car, ici et maintenant, *seul compte ce qui se compte* et, en dernière instance, n'a de valeur que ce qui a une valeur marchande.

*Il y avait une remise en cause de la pertinence de notre travail de terrain. C'était le point de vue de ceux qui nous finançaient certaines actions. Les financeurs ont souvent des approches quantitatives : ils veulent savoir combien !*

*Quand tu reviens d'un séjour d'été, au-delà des six ou sept gamins que tu as accompagnés, tu as inscrit un lien qui va durer toute l'année. Ton travail est plus efficace. Si on ne série pas l'évaluation en quantitatif/qualitatif, si l'on n'a pas de clés d'évaluation des aspects qualitatifs, si on n'est pas en mesure de les proposer, on se retrouve effectivement avec des : « Vous n'étiez pas là pendant six jours, voilà ce qui s'est passé ! » Malgré l'impact sur les 365 jours qui suivent, ce sont des jours d'absence.*

Les professionnels appartenant aux métiers de la relation vivent donc sur le mode du décalage l'opposition entre la rationalité subjectivante qui anime le travail idéal et la rationalité instrumentale qui est à l'œuvre dans les dispositifs actuels d'évaluation. A l'endroit même où ils visent l'émancipation, les financeurs attendent exclusivement des « sorties positives ». A l'endroit même où ils ne peuvent que mobiliser des descriptions et analyses fines pour rendre compte de ce qui bouge pour les usagers, les financeurs attendent des chiffres et du remplissage de cases prédéterminés.<sup>68</sup> Peuvent-ils encore convaincre les financeurs ? Si tel n'est pas le cas, comment peuvent-ils alors résister aux injonctions qui leur sont faites afin de créer de la marge de manœuvre, de trouver de l'air afin de respirer plutôt qu'étouffer, afin de pouvoir continuer à travailler au service des usagers ? Certes, les dispositifs d'évaluation intègrent parfois pour rendre compte des parcours d'autres indicateurs que ceux relatifs au placement en emploi, notamment des indicateurs de santé mentale ou de souffrance psychique. Peut-on cependant considérer qu'une telle intégration traduise une prise de conscience de la nécessité d'une saisie plus globale du parcours même si l'outil choisi – le questionnaire – est radicalement inapproprié,

---

<sup>68</sup> « L'immatériel, l'invisible, l'éphémère, le local, le singulier, le lien humain, le subjectif et l'intersubjectif échappent aux grilles » DUJARIER, M-A. 2005. « Simulation et dissimulation dans les organisations », *Espaces temps*, p.87-95.

incapable, au fond, de rendre compte de ce qui, sur cette dimension de la santé mentale, relève de la subjectivité ? En fait, que ce type d'indicateur ne soit pas, in fine, pris en compte pour évaluer le travail en tant que tel témoigne de son caractère secondaire et, ce faisant, de la subordination de toute forme de rationalité à la rationalité instrumentale.

*Il y a un décalage entre ce à quoi on croit sur le terrain, ce que l'on essaie de mener, toute cette finesse d'analyse qu'on peut avoir et une demande institutionnelle et des réponses qui doivent être très carrées et rentrer dans les cases.*

*C'est aussi une réponse de chiffre que l'on attend aujourd'hui.*

*Un éducateur m'avait dit « En fait, notre boulot, c'est fabriquer de l'émancipation. Mais comment des travailleurs sociaux non émancipés peuvent fabriquer de l'émancipation ! » (Rires) Dans le rapport aux financeurs, comment on fabrique sinon de l'émancipation, au moins de la marge de manœuvre ?*

*Il y a des items sur la « santé mentale » comme « état résolu partiellement / état résolu totalement ». Cet item est intéressant si l'on s'en sert à part que « résolu partiellement » ne veut pas dire grand-chose. Cela veut dire que la DDTEFP<sup>69</sup> tient compte des facteurs de souffrance psychique dans un parcours mais pas dans l'évaluation de notre boulot. Là, c'est 65 % de sorties positives. C'est tout. Alors, ces items, est-ce pour la déco ? Est-ce pour reconnaître que nous faisons un peu de boulot là-dessus, sur les orientations vers les cellules psy ?*

Il nous faut enfin noter que dans le cadre plus particulier des missions locales, la quantophrénie<sup>70</sup> ambiante se double d'une vision réductrice, laquelle rabat la figure du professionnel sur celle du placeur et la figure du jeune usager sur celle du demandeur d'emploi. Une vision qui se situe au plus loin de celle qui avait prévalu lorsque les missions locales furent créées suite au rapport de Bertrand Schwartz, laquelle promouvait une prise en compte globale des jeunes et un accompagnement visant leur autonomie.<sup>71</sup> On retrouve ici l'inversion de la relation fin/moyens propre aux logiques dominées par la rationalité instrumentale. La mise en emploi qui auparavant ne constituait qu'un moyen parmi d'autres de l'autonomie, qui n'avait de légitimité que si le travail faisait sens dans le parcours singulier d'un jeune devient aujourd'hui une fin en soi. Les conseillers de l'insertion peuvent-ils alors entendre le reproche formulé par les financeurs de ne pas avoir atteint le chiffre ou le

---

<sup>69</sup> DDTEFP (Direction départementale de l'Emploi et de la Formation professionnelle) dont la fusion avec d'autres directions a donné naissance à la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

<sup>70</sup> Dès les années 50, le sociologue américain Pitirim Sorokin avait introduit cette notion afin de rendre compte de la tendance excessive à introduire de la mesure et de la statistique dans les sciences sociales de son pays. Cette fascination du chiffrage ou manie de la quantification pénètre aujourd'hui tous les pays et surtout toutes les sphères du social sans que la question de sa finalité soit toujours réellement posée. Se reporter à SOROKIN P. 1959. *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, Paris, Aubier, éditions Mouton, collection Sciences de l'homme. Sur la généralisation de cette sorte de maladie de la mesure, se reporter à GAULEJAC (de), V. 2005. *La société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*. Paris, Seuil, collection économie humaine. On aura compris que ce n'est pas le chiffre en tant que tel qui est, ici, mis en cause mais le chiffre qui, parce que chiffre, vaudrait par lui-même et, ce faisant, pourrait alors se substituer à l'indicateur qui, on le sait, ne peut conserver de pertinence que si on réinterroge sans cesse sa signification dans des contextes toujours particuliers et mouvants.

<sup>71</sup> SCHWARTZ, B. 1981. *L'Insertion des jeunes en difficulté* (rapport au Premier ministre), Paris, La Documentation française.

pourcentage qui avait été fixé sans ressentir profondément le non sens de ce qui leur est demandé du point de vue même de leur mission ?

### **Construire un mode d'évaluation pertinent et utile**

Comment se positionner face aux financeurs et à leurs modes d'évaluation ? Faut-il s'empresse de répondre à leurs demandes, quitte à geindre et à rechigner quelque peu, voire, parfois, à tricher en présentant des « statistiques revues et corrigées »<sup>72</sup> ? Faut-il rejeter *a priori* toute idée d'évaluation en arguant qu'elle ne pourrait que s'inscrire dans une logique de contrôle social ? Sauf sans doute dans des situations particulières, il semble ici que la résistance réactive, voire archaïque des professionnels vis-à-vis de l'évaluation ne soit guère préférable à leur consentement actif, voire proactif. Car refuser par principe toute forme et toute modalité d'évaluation, c'est en quelque sorte accepter d'être dans la nuit où, selon l'expression consacrée, « tous les chats sont gris » ou, si vous préférez, pour reprendre Hegel, « toutes les vaches sont noires ».<sup>73</sup> Mais s'il y a un rejet à ne pas rejeter, c'est bien celui de l'idéologie actuelle de l'évaluation parce que cette dernière, comme toute idéologie, n'a pas pour fonction de rendre compte du réel et de sa richesse inouïe, à vrai dire inépuisable. Au-delà de cette fausse alternative, il s'agirait alors de conduire une critique en acte de cette idéologie réductrice du réel en construisant un mode d'évaluation plus respectueux de l'identité professionnelle, plus à même de rendre compte du travail réel et de ses effets réels. Cela permettrait d'aider concrètement les professionnels, en les confortant sur la légitimité de leurs savoirs et en étayant leur capacité à les communiquer et à les défendre. Un tel mode d'évaluation, pour être valable et valide, implique la participation active des professionnels et des usagers tant dans sa construction que dans sa réalisation.

*Une autre évaluation est possible mais elle présuppose en amont un travail de réflexion de toute l'équipe et de se démarquer de l'idée que tout rendu est du flicage. On ne peut pas se laisser imposer un discours, il faut le construire. On se contente la plupart du temps de répondre aux demandes des financeurs qui ne sont pas toujours sûrs de leur propre mode d'évaluation. Il faut élaborer un rapport d'activité avec des chiffres mais aussi avec d'autres aspects, en s'aidant d'auteurs, en trouvant des supports, des concepts. On avait commencé ce travail-là dans mon ancienne équipe mais le CA n'a pas soutenu sur le long terme la démarche. Il avait ce discours : « Oui, mais quatre heures par mois, avec un psychosociologue qui nous coûte les yeux de la tête, franchement, c'est une perte de temps ! Vous êtes au service des jeunes du quartier ; allez dans la rue pour travailler avec eux ! »*

### **Co-construire un mode de co-évaluation**

On ne saurait construire un mode d'évaluation pertinent de l'activité de travail et de ses effets sans associer étroitement à cette tâche ceux qui sont en première ligne sur le terrain, qui ont une connaissance concrète de ce qui s'y joue pour l'utilisateur, notamment en termes de subjectivation ou d'émancipation ; sans leur permettre de délibérer sur ce qui permettrait de rendre compte le plus intelligemment et finement possible de ces processus. L'évaluation est certes légitime dans sa finalité affichée : celle de tendre vers une meilleure utilisation de l'argent public et surtout peut-être,

---

<sup>72</sup> Il s'agit d'un exemple classique de tricherie au travail. Se reporter à DEJOURS, J. 2003. *L'évaluation du travail à l'épreuve du réel*. Paris, INRA.

<sup>73</sup> Pour HEGEL, c'est l'absolu selon Schelling qui serait tel. Se reporter à la préface de *La Phénoménologie de l'esprit*. (1807)-2006, Paris, Vrin.

d'éviter son gaspillage. Mais elle ne le sera réellement qu'à partir du moment où elle reposera sur le principe de la co-construction de ses outils et indicateurs. Car elle sera alors un moyen de connaissance et de reconnaissance du travail effectivement accompli par les professionnels, des difficultés qu'ils rencontrent pour le déployer, des moyens mis en œuvre pour les surmonter ; car elle aidera les professionnels à devenir plus aidants pour les usagers.

*Il faudrait co-construire les grilles d'évaluation. Fondamentalement, la construction des grilles d'évaluation est le fait de technocrates qui n'ont pas forcément une bonne vision du terrain. Dans l'insertion par l'activité économique, c'est la DDTEFP. Nous avons un certain nombre d'injonctions sur 65 % de sorties positives. Mais le nombre de cases à remplir n'a strictement rien à voir avec ce qui se crée comme mouvement dans un jeune, entre sa première demande : « Je veux taffer » et ce dont il prend conscience, peu à peu, à travers l'accompagnement. Au départ, il y a une légitimité parce que beaucoup d'argent a sûrement été gaspillé. Il faut exercer un contrôle mais celui-ci s'exerce à travers des outils inappropriés.*

Que l'utilisateur (ou le client) participe à la production du service, voilà un fait de plus en plus reconnu aujourd'hui ; qu'il doive participer à celle-ci, voilà un impératif de plus en plus récurrent dans les discours étatiques, institutionnels, voire entrepreneuriaux.<sup>74</sup> On n'engagera pas ici une analyse des enjeux complexes et contradictoires sous-jacents à une telle reconnaissance et interpellation. On insistera seulement sur la nécessité de dégager les objectifs qui sont réellement poursuivis au-delà même de ceux qui font l'objet d'un affichage, voire d'une publicité. S'agit-il d'externaliser un certain nombre de tâches sur l'utilisateur afin de réaliser des économies de coûts, voire de le rendre coresponsable de la mauvaise qualité du service rendu ? S'agit-il de répondre à une triple exigence d'efficacité, de qualité et de démocratie ? Ce questionnement nous conduit à porter une attention particulière à la place réellement occupée par les usagers dans cette coproduction, à considérer que la question du « qui fait quoi ? » ne le cède pas en importance à celle du « pourquoi ? ». Ainsi, la participation des usagers à la phase de l'évaluation semble particulièrement stratégique dans le champ de l'insertion professionnelle et sociale. Peut-on en effet en faire l'économie si l'on ne veut plus se contenter de dénombrer les mises en emploi et de les ventiler selon les types de contrats (CDI, CDD...) ; si l'on veut rendre compte des effets de la pratique d'accompagnement non seulement sur l'emploi mais aussi sur d'autres dimensions comme, par exemple, l'ouverture de droits, l'obtention d'un logement ou tout simplement la vie quotidienne ? Portés par ce souci d'efficacité, de qualité et de démocratie, certains professionnels ont pris le parti d'interpeller les usagers en tant que co-évaluateurs et travaillent actuellement à la mise en place d'un questionnaire qui serait adressé à ces derniers à trois moments clés de leur parcours afin de rendre compte de son évolution. Certes, on est en droit de questionner la faisabilité même de ce type de démarche, du moins dans certains cas, parce qu'on pourrait douter de la fiabilité des jugements que les usagers sont à même de porter sur leur propre parcours, notamment lorsque ces derniers sont dans le déni de leur propre situation. Mais rien ici n'est insurmontable ou rédhibitoire pour qui travaille sur le long terme.

*On est en train de travailler sur la construction d'outils d'évaluation pour le public. La partie formation est plus facile à évaluer parce qu'elle est peut-être plus quantifiable. La partie accompagnement est quasiment impossible. Or, aujourd'hui, pour nos financeurs, notamment pour l'administration*

---

<sup>74</sup> DUJARIER, M.A. 2008. *Le travail du consommateur*, Paris, La découverte.

*pénitentiaire, l'évaluation est la mise à l'emploi ou non, sur du CDI, du CDD. La recherche d'hébergement, l'ouverture des droits ne sont plus pris en compte. Nous sommes en train de construire une grille d'évaluation avec une première auto-évaluation de la personne accompagnée sur sa mobilité, sur la façon dont elle se saisit de ce qu'on lui propose. Nous réutiliserons cette grille d'évaluation au milieu de la prise en charge et à la fin. Une fois que les personnes sortent, nous sommes sur des prises en charge de trois ou six mois. Souvent, c'est le travailleur social qui fait une évaluation : « Vous, vous en êtes là... » Là, c'est la personne suivie. On est en train de travailler sur la formulation de la moindre phrase.*

*Sur une prise en charge sur six mois, c'est compliqué de faire une co-évaluation parce que c'est un travail qui ne peut se faire que sur du très long terme. Si, en plus, elle est dans le déni de sa situation ! Cela dépend du public, de nos missions, de nos modes de financement et de nos temporalités. C'est à adapter.*

*C'est un outil qui peut être utile dans toutes les relations d'accompagnement. Alors, bien sûr, les critères vont varier.*

*Les gens ont souvent du mal à reconnaître leur parcours. S'il n'y a pas mise à l'emploi en CDI, ils disent : « J'ai l'impression que rien n'a évolué. » alors que moi, je suis en train de leur dire : « Mais si, regardez, il y a six mois, vous en étiez là. » Là, ça sera possible de leur présenter quelque chose de concret...*

*La co-évaluation permet aussi de le rendre acteur de son cheminement. Et nous, on aura moins peut-être une relation de puissance.*

## **Intégrer une dimension collective dans la démarche d'évaluation**

Qui veut se situer dans l'alternative peut aussi intégrer une dimension collective à la fois dans la démarche d'évaluation et dans son objet. Les différents opérateurs pourraient en effet ne plus se poser en tant que concurrents mais en tant que partenaires dans la démarche évaluative, dans la construction des outils qu'elle requiert. Ils pourraient alors jouer sur la complémentarité de leurs compétences et, dans le même mouvement, tenter d'évaluer les effets des actions non seulement sur les individus mais aussi sur un territoire donné. Par exemple, est-ce que la mise en synergie des actions des différents opérateurs a permis, sur un territoire, de créer pour les jeunes des pôles d'identification positive qui puissent concurrencer celui du trafic ?

*Derrière l'évaluation, il y a aussi la question de la concurrence par rapport aux financements. Plusieurs structures sur chaque territoire travaillent en direction des jeunes. On essaie tous de se maintenir la tête hors de l'eau plutôt que de nager tranquille et de prendre les directions que l'on souhaite. Il y a donc des enjeux. Le trafic est un endroit où les jeunes se construisent une identité sociale positive : « Je suis un boss ! » L'action collective, c'est peut-être alors de créer sur le quartier d'autres pôles d'identification positive. Comment l'évalue-t-on ? Dans un phénomène de concurrence ou en essayant de poser des évaluations collectives ? Construit-on un rapport de forces politiques de plusieurs institutions par rapport à des financeurs, et une cohérence du discours ? Je me pose toutes ces questions car je constate que l'on est parfois faible parce que seul.*

*Maintenant, on est sur le marché public et des appels d'offres. Donc, forcément, ils vont trouver la faille : diviser pour mieux régner ! Je ne crois pas que les associations aient envie de répondre ensemble.*

*A la mission prévention des toxicomanies, nous sommes un peu atypiques puisque nous voulons mettre en place des programmes de prévention qui fassent jouer la complémentarité des structures en termes de*

*compétences alors que nous sommes conscients que l'on peut, faute de budget, monter les structures les unes contre les autres pour qu'elles grappillent. Nous sommes sensibles aux deux approches. Il nous faut du quantitatif car nous avons aussi des comptes à rendre. Mais ce n'est pas parce qu'une structure a rencontré 50 000 élèves que cela aura le moindre impact en termes de prévention des comportements à risque. C'est pourquoi nous sommes aussi preneurs de propositions d'évaluation fine sur le plan qualitatif.*

*Je posais la question de l'action collective : est-ce qu'on ne fait que de l'évaluation individuelle ? On a des cas et soit on les insère, soit on ne les insère pas ? Ou alors doit-on considérer que le travail que l'on fait a un effet sur le territoire ? De ce que j'ai entendu, on est financé aujourd'hui pour fabriquer de la paix sociale. En gros, les jeunes qui délinquent, si on les case... Mais, est-ce qu'on arrive à évaluer le boulot ? Même si je ne mets pas le mot de « paix sociale » là-dessus, est-ce qu'on a un effet plus collectif qui dépasse le travail au niveau de l'individu ?*

## **Venir en appui de l'action conduite par les habitants eux-mêmes**

Il n'est pas rare que des collectifs d'habitants s'organisent afin de prendre des initiatives diverses comme, par exemple, le montage d'une coordination sur l'emploi, une action culturelle dans la cité<sup>75</sup> pour transformer le rapport à la vie, au monde et au politique ou encore une lutte visant à prévenir l'implication des jeunes dans le trafic ou, pour le moins, à desserrer son emprise. Les professionnels peuvent prendre le parti de venir en appui de ces actions afin de les soutenir, de les renforcer, de les amplifier, tout en veillant scrupuleusement à ne pas porter atteinte à leur autonomie. Le choix de ce positionnement ne diminue pas leur importance mais change profondément, radicalement le contenu de leur intervention. S'ils sont présents, c'est surtout pour apporter des ressources dont leurs interlocuteurs ont, à un moment donné, besoin pour pouvoir continuer à agir. Aux habitants revient, en dernière instance, l'initiative de l'action et de son cadre mais aussi de la relation avec les professionnels. Il leur appartient en effet de choisir d'intégrer, dans le collectif et l'action, tel professionnel et peut-être aussi de se passer des services de tel autre. Il transforme enfin l'action elle-même. Loin d'être conçue comme la simple mise en oeuvre d'un projet formalisé en amont, écrit parfois pour répondre à des injonctions institutionnelles s'inscrivant dans une logique purement gestionnaire, elle ne peut prendre forme qu'au travers d'essais successifs, de tâtonnements, d'expérimentations diverses. Suivant en cela les enseignements du philosophe Goethe dont le Faust déclara : « Au commencement était l'action ». <sup>76</sup>

### **Expériences émancipatrices**

Il nous faut ici prendre acte de la diversité des groupes d'acteurs qui initient de telles démarches. Ils peuvent être composés d'habitants, de jeunes, de mères de famille ou encore intergénérationnels. Citons seulement ici quelques démarches exemplaires dont :

- celle des habitants d'un quartier qui montent une coordination sur l'emploi et prennent contact avec les entreprises qui y sont implantées avec pour objectif de permettre aux jeunes de les visiter et d'y être présentés ; exerçant ainsi, de fait, une fonction de médiation, voire d'intermédiation,

<sup>75</sup> Pour faire un clin d'œil à JEANSON, F.1973. *L'action culturelle dans la cité*, Seuil.

<sup>76</sup> GOETHE, JWV. 1968. *Faust*, Paris, Garnier-Flammarion.

- celle d'un groupe de jeunes qui pratiquent le rap afin de témoigner de la réalité de leur vie dans le quartier, et notamment des trafics dans lesquels ils sont impliqués. Les professionnels ont accompagné cette démarche en leur permettant de travailler avec un rappeur confirmé dans la perspective d'un enregistrement en studio ; en leur permettant de travailler leur art et de progresser dans leur technique,
- celle de mères de famille qui ne supportent plus de perdre toute prise sur leurs enfants qui s'impliquent toujours plus dans le trafic de drogues et, parfois, se retrouvent incarcérés, voire mettent en danger leur vie elle-même. Elles s'organisent alors en collectifs pour se réapproprier du pouvoir sur leur existence, sur ce qui les concerne au plus près, sur ce qui les affecte profondément, durement. Conscientes de ne pas être efficaces dans l'action en restant seules et isolées, elles cherchent et trouvent progressivement l'appui de professionnels, choisissant ceux d'entre eux qui leur semblent les plus susceptibles de leur apporter une aide concrète, des ressources précises,
- celle d'un mouvement intergénérationnel composé par des jeunes et leurs mères qui donne naissance à une association et à diverses manifestations culturelles dont notamment une pièce de théâtre, sorte de version « banlieue » de Roméo et Juliette, qui raconte l'histoire d'un fils de bourgeois « blanc » qui tombe amoureux d'une jeune fille soninké et surtout nous apprend beaucoup sur les rapports de classes et les rapports interculturels.

*Des habitants de Jaurès ont monté au sein du comité du quartier une coordination emploi d'habitants. Ils ont notamment pris contact avec des restaurants, des cafés, des brasseries pour aller visiter ces lieux avec les jeunes et les présenter. Cela crée des réseaux. C'est intéressant aussi de s'appuyer sur ce type de démarche où on associe les habitants et leurs ressources. Cela crée des passerelles avec des mondes qui ne sont pas habituellement en contact avec les jeunes.*

*Nous avons eu une demande de groupes de rap du quartier sur la possibilité d'avoir un studio d'enregistrement en association. Des ateliers hebdomadaires ont été mis en place et on a vu débarquer quatre grands. Ils ont une vie organisée autour du trafic, de la consommation, de leurs sorties. Ils nous ont fait écouter une chanson qu'ils avaient écrite où ils parlent de ça. Nous, on a fait venir un rappeur professionnel qui leur a proposé de travailler avec eux sur le message qu'ils voulaient faire passer et, si la production était intéressante, d'aller enregistrer en studio. Cela fait quatre ou cinq séances qu'ils viennent et qu'ils expriment leur vie au quotidien. Ils critiquent leur mode de vie, la pauvreté. Et le trafic, c'est aussi une solution pour s'en sortir et une manière de valoriser une attitude un peu virile. Ils viennent nous demander d'aller enregistrer un disque mais ils n'ont qu'une chanson. Ils disent : « Je n'arrive pas à tenir le même thème sur les trois couplets ; j'ai besoin de travailler sur la façon dont je pose ma voix ; je suis timide pour raper dans le quartier... » On entre dans une démarche plus artistique. Ils vont travailler pour faire évoluer leur art, leur technique artistique et leurs messages.*

*Des mères s'organisent d'abord en collectif, avec l'appui d'un agent de développement, d'une organisation et de moi. A un moment, elles disent qu'elles ne peuvent pas travailler toutes seules par rapport à leurs ados. Elles disent : « Nos enfants nous échappent complètement. » Elles commencent à choisir les personnes avec lesquelles elles veulent travailler. Elles ont besoin d'une ressource qui manque à l'intérieur de la communauté ou de l'association. La personne arrive dans cette communauté et doit passer son « oral de passage ». Nous, travailleurs sociaux, nous sommes alors autorisés à travailler ensemble. Il y a un principe d'organisation qui part de la communauté, de personnes qui veulent s'attaquer à ce qui est au cœur de leur problème, c'est-à-dire l'engagement de leurs gamins dans le business, le fait qu'ils prennent des risques, qu'ils finissent en taule, qu'il y en a qui meurent.*

*Des jeunes s'étaient déjà mobilisé mais les institutionnels leur avaient dit : « On veut bien que vous soyez nos interlocuteurs mais il faut arriver avec un projet et une association... Votre local, vous ne l'aurez pas. » Là, c'est reparti du bas, avec une dynamique intéressante entre des mères et des jeunes. Aujourd'hui, cette dynamique est en train d'accoucher. Une association montée par des mères et la génération des 17-25 ans a commencé à s'organiser. On a tous été étonnés : ils ont ensemble produit une pièce qui a été lancée lors de la fête de quartier. Les projets des enfants qui sont nés et qui ont grandi ici ne sont pas ceux de leurs parents. C'est notamment des enfants soninkés. Ils ont monté cette pièce avec de jeunes adultes. C'était un Roméo et Juliette de banlieue. Ils ont joué une famille polygame sur scène. C'est l'histoire d'une famille de bourgeois, comme ils disaient, de blancs qui viennent s'installer dans une cité à côté d'une famille soninké, et le jeune garçon de la famille française blanche tombe amoureux de la jeune fille. Il y a toute une histoire... et ça finit bien : elle ne se suicide pas ! Des jeunes adultes ont permis cette parole avec, aussi, un regard de la génération des parents. Il y a une filiation entre ce groupe de jeunes qui a commencé à s'organiser et une autre association qui est née il y a quelques années sur le 19<sup>ème</sup>, qui s'appelle BGA (Braves garçons d'Afrique). On trouve un certain nombre de petits frères et de petites sœurs de ceux qui s'étaient déjà organisés à cette époque. Il y a comme un ferment.*

Mais ce que les professionnels visent ici et énoncent en termes d'empowerment, de pouvoir d'agir, de contestation, d'aiguïsement de l'esprit critique, de transformation sociale et politique entrent violemment en contradiction avec ce qui leur est demandé, avec ce que les institutions étatiques exigent d'eux et que l'on peut énoncer en termes de normalisation des jeunes, de rétablissement de l'ordre social, de pacification des rapports sociaux. Une assignation qui ne cesse de se renforcer au fur et à mesure que la crise économique et sociale s'approfondit et s'aggrave. Ils ne peuvent alors que s'interroger sur leur positionnement.

*Dans cette notion d'empowerment, de capacité d'action, telle qu'elle vient notamment des Etats-Unis, il y a aussi une notion contestataire, la notion d'une communauté qui s'organise pour critiquer un système.*

*C'est assez compliqué de trouver le bon positionnement, surtout quand on est dans une filiation de mouvements d'éducation populaire, avec des objectifs de transformation sociale. Ne pas être non plus le tampon, l'artisan de la paix sociale à tout prix. Dans l'empowerment, un groupe peut porter une parole que le professionnel financé par les institutions ne peut pas toujours porter. Ou seulement à titre individuel, mais pas en tant que représentant de sa structure.*

*Dans la conjoncture actuelle, est-ce encore possible de soutenir la construction de cette parole collective des jeunes ? En période de crise, privilégier la paix sociale l'emporte sur lutter contre les inégalités sociales, promouvoir l'autonomie des jeunes, la socialisation, la citoyenneté... ce qui remet en question le travail éducatif de fond et les convictions professionnelles.*

*Pour les centres sociaux, sur la prévention, c'est un peu ce que l'on entend. Au-delà des discours populistes, c'est l'enjeu financier. Nous sommes en période de crise.*

*Des hommes et des femmes dans les institutions sont convaincus qu'il faut se battre pour qu'il y ait de la promotion sociale, et un possible citoyen pour ces jeunes. Mais ils sont convaincus aussi que certaines institutions sont malades, qu'elles ont du mal à fonctionner en raison des enjeux institutionnels, financiers, ou des rivalités internes. On nous dit que les gens vont mal, on nous parle de la crise mais on n'est pas dans le cœur du sujet concernant un meilleur lendemain pour la jeunesse et les familles. Dans le rapport avec les politiques et les partenaires, même s'il est intéressant, en toute honnêteté, on a l'impression d'être dans de la gestion de la paix sociale.*

## L'empowerment et son ambiguïté

Faut-il alors reprendre le terme « empowerment » pour rendre compte de la nature des démarches à mettre en œuvre et participer à l'engouement peut-être passager qu'il suscite, tout particulièrement dans le champ du travail social. On sait ce terme difficile à traduire et, en fait, peu traduit sinon, parfois, par des termes plutôt lourds comme « capacitation », voire très lourds comme « encapacitation » ou « empuancement ». On sait ce terme marqué dès le départ par une forte ambiguïté. A l'étranger, sur les terres mêmes où il a été forgé, aux Etats-Unis, son acception, loin de faire consensus, est au cœur des enjeux sociopolitiques et d'une âpre bataille car il est tantôt mobilisé dans une approche radicale<sup>77</sup> qui vise un accroissement des pouvoirs des groupes dominés et, au-delà, leur émancipation sociale, tantôt mobilisé dans une approche néolibérale qui vise à responsabiliser les individus<sup>78</sup> et les communautés afin de parachever le processus de désengagement de l'Etat des politiques sociales ou plutôt le processus de démantèlement de l'Etat social au travers de la réduction des budgets publics. Une approche qui a finalement pour effet de réactiver la culpabilité de ceux et de celles qui ne prendraient pas le pouvoir que les institutions voudraient leur octroyer. Et ce ne sont là que les deux pôles. On voit donc que les raisons de cet engouement sont multiples et surtout que les intérêts des acteurs qui manifestent cet engouement sont contradictoires, voire antagonistes. Il n'est pas incongru de penser que cette ambiguïté, loin d'être un frein à sa diffusion, l'accélérerait plutôt dans la mesure où chaque acteur trouve ou croit trouver son compte tout en évitant un affrontement direct avec les autres.

*Est-ce qu'on n'est pas en train d'évoquer l'empowerment, cette notion que nous n'avons pas trop en France, qui consiste à donner la capacité aux gens de se saisir des outils pour leur propre développement, pour l'amélioration de leur cadre de vie, que l'on commence à aborder sous le nom de « capacitation » qui n'est pas très beau ? On a en France des outils de citoyenneté, de prise de parole qui permettent de peser un peu sur les décisions mais les gens ne s'en saisissent pas parce que l'on n'est pas dans cette logique « d'accompagner les gens vers ».*

*L'empowerment en France, c'est souvent une coquille vide, un mot facile qui donne bonne conscience. Quand c'est vraiment appliqué, c'est très exigeant. Cela demande une certaine révolution des mentalités pour penser que l'autre est co-décisionnaire, co-constructeur et pour aller jusqu'au bout de la logique. Donc, si on prend cette piste dans notre document, il faut être vigilant à ce que cela ne soit pas qu'un joli mot mais qu'on tienne toutes ses implications. Puis, l'empowerment peut avoir des effets pervers. Dans certains pays, cela revient, au niveau des institutions, à dire : « Vous êtes assez grands pour vous débrouiller tous seuls. » Donc, tout ce qui est subsides, protection sociale est laminé.*

Que faire alors ? A l'évidence, il nous faut soit utiliser ce terme mais en étant très clair sur le sens qu'on lui donne, soit employer d'autres termes. Parmi les autres termes disponibles, il y a (augmentation du) « pouvoir d'agir »<sup>79</sup> qui est aussi, aujourd'hui, le nom d'un collectif qui rassemble un certain nombre d'acteurs comme

---

<sup>77</sup> On considère généralement que la démarche de Saul ALINSKY dans les quartiers populaires de Chicago et la théorisation qu'il en donne dans son ouvrage *Rules for Radicals* constituent une des principales sources de l'empowerment. Se reporter à sa traduction française : ALINSKY, S. 1976. *Manuel de l'animateur social*, Paris, Points Politique ou encore à ALINSKY, S. 1980. *Pour une action directe non violente*.

<sup>78</sup> Ou encore les collaborateurs car l'empowerment est aussi au centre de nouveaux modes de management.

<sup>79</sup> CLOT, Y. 2008. *Travail et pouvoir d'agir*. Paris, PUF.

la Fédération nationale des centres sociaux, le comité de liaison des régies de quartiers, ATD Quart monde et d'autres associations qui, ensemble, tentent de réfléchir et d'impulser de nouvelles manières de travailler. Il y a encore (augmentation ou réappropriation de la) « puissance d'agir »<sup>80</sup> qui est au cœur de la pensée tout à la fois ontologique, anthropologique et politique Spinoza ; au cœur donc d'un système de pensée qui remonte au XVII<sup>e</sup> siècle mais qui nous semble toujours plus actuel.<sup>81</sup>

*L'empowerment est un joli mot anglo-saxon, il y a aussi le « pouvoir d'agir ».*

*Un collectif s'est monté il y a maintenant six mois. Il s'appelle « Pouvoir d'agir ». Dedans, il y a de grosses structures (...) et des personnes qui réfléchissent à la promotion de méthodes de travail autour de l'empowerment, du pouvoir d'agir, de l'action collective, sachant que cela rencontre énormément de résistance, notamment dans un certain nombre de milieux proches du politique parce que c'est une réorganisation de la répartition du pouvoir. Pour nous, professionnels, cela nous interpelle dans notre manière de travailler avec le public.*

*C'est une plateforme. L'idée au départ était de pouvoir positionner cette thématique au niveau des présidentielles. On en est très loin. Aujourd'hui, on est plus sur le fait qu'il faut convaincre là où nous sommes. Dedans, il y a aussi le comité de liaison des régies de quartiers, celui des clubs de prévention, le CNLAPS.<sup>82</sup> Il faut déjà faire avancer ces idées en interne. L'idée, c'est d'arriver au niveau régional à des regroupements d'acteurs qui partageraient et fabriqueraient de l'action. .*

*Du 14 au 16 mars, à Vaulx-en-Velin, il va y avoir trois journées. Des gens du « community organizing » des Etats-Unis, d'Angleterre et du Québec vont venir. Ce sont des praticiens qui ont pris le temps de se poser pour regarder leurs pratiques, les mettre en forme, théoriser, capitaliser et qui vont échanger. Une dernière journée sera organisée par ce collectif Pouvoir d'agir. Les universitaires qui organisent ces trois journées nous ont donné cette journée en disant : « Vous l'organisez comme vous souhaitez » et elle est, bien sûr, ouverte à tous.*

---

<sup>80</sup> Se reporter notamment à MAUREL. C. 2010. *Education populaire et puissance d'agir*. Les processus culturels de l'émancipation, Paris, L'Harmattan ; ROCHE, P. 2002. « Approche clinique et éducation populaire », in *Pratiques de consultations, Histoire, enjeux, perspectives*, Collection Changement social, L'harmattan.

<sup>81</sup> Il semble en effet que la vieille distinction aristotélicienne et scolastique entre *potentia* (puissance) et *potestas* (pouvoir), telle du moins qu'elle a été reprise et repensée par cet auteur, reste pertinente pour qui veut saisir la nature des processus en jeu. L'expression *puissance d'agir* est selon nous préférable à celle de *pouvoir d'agir* car plus à même de rendre compte d'une capacité en acte mais aussi d'une dynamique instituante tournée vers la subjectivation et l'émancipation. Le mot *pouvoir* se situerait plutôt du côté de l'institué, de ce qui présuppose rapports dominants/dominés ou, du moins, dissymétriques. Il est souvent pouvoir *sur* les autres que ces derniers soient individus, groupes, classes sociales. Il ne disparaît pas pour autant de notre vocabulaire car retrouvant sens et légitimité dans les expressions *pouvoir d'affecter* et *pouvoir d'être affecté*. Car les rapports sociaux sont aussi des rapports où les hommes qui y sont pris, engrenés s'affectent mutuellement. Des expressions, à vrai dire, à teneur fortement conceptuelle, dont on ne peut pas se passer si l'on veut penser la puissance d'agir. Pouvoir d'affecter, pouvoir d'être affecté et puissance d'agir sont indissolublement liés. Que chacun affecte (ou soit affecté) non plus négativement mais positivement (par) l'autre permet en effet l'augmentation, voire une réappropriation de la puissance d'agir collective.

<sup>82</sup> CNLAPS : Comité national de liaison des associations de prévention spécialisée.

## Ce sur quoi il ne faut pas céder

Quelque soit le terme employé, « empowerment », « pouvoir d'agir » ou « puissance d'agir », il ne faut pas céder sur certains traits essentiels de ces démarches :

- elles doivent partir du « bas », prendre source, élan et force dans les désirs, des communautés, des habitants et, donc, des jeunes eux-mêmes,
- dans leur cadre, l'empowerment, le pouvoir, la puissance ou la capacité d'agir ne saurait être octroyé, donné mais toujours pris et repris, approprié et réapproprié par ces derniers,
- dans leur cadre, le professionnel ne peut pas se contenter de mettre en oeuvre une méthodologie d'intervention. Il doit surtout veiller non pas à répondre aux besoins des habitants mais à prendre appui sur leurs désirs car « *un beau bateau à voiles ne marchera pas s'il n'y a pas de vent* ».
- son rôle consiste à faciliter leur émergence et à accompagner leur développement afin de l'amplifier,
- il doit veiller, dans tous les cas, à ne pas l'interrompre en intervenant de manière inappropriée ou à ne pas l'orienter à partir de sa propre lecture du monde. A l'instar de ce que les mères disent : « *Si tu ne viens pas nous arranger, ne viens pas nous déranger !* » Ce qui requiert de lui beaucoup de qualités : disponibilité, capacité à être affecté par l'autre, bousculé dans ses manières de penser et de faire, dans ses convictions les plus profondes, capacité à se décentrer, capacité à ne pas toujours garder (l'illusion de) la maîtrise de la situation. Des qualités dont la présence dans une démarche conditionne la possibilité d'une coéducation et d'une émancipation réciproque.

*L'un des enjeux, c'est d'arriver à créer ces dynamiques collectives sur les territoires, dans lesquelles les jeunes puissent vraiment s'impliquer, construire eux-mêmes. Là, on rejoint cette idée de l'empowerment et du pouvoir d'agir. Cela m'interroge toujours sur mes capacités de professionnel à être un facilitateur de l'émergence de cette dynamique positive qui peut permettre à des habitants, des familles, des adultes de s'engager.*

*C'est un peu comme un bateau : tu as beau avoir les plus belle voiles, sans vent, il n'avancera pas ! La participation vient aussi d'un désir qui, à un moment donné, est là ou pas. On aura beau avoir les meilleures méthodologies, sans désir, sans un mouvement qui s'opère, il n'y aura rien. Et s'il y en a un, cela se fera même sans nous.*

*C'est une communauté qui va se saisir de compétences sur son territoire, dont elle sent l'utilité par rapport à ce qu'elle a identifié comme problèmes.*

*Il faut reconnaître à une communauté ce droit de choisir. Ce rapport de pouvoir est à construire dans la longueur. Là, quelqu'un cherche à faire agir l'autre en fonction de sa lecture du monde, de ce qu'il veut faire. On est toujours dans une contractualisation et il peut y avoir accord ou pas.*

*Les mères disent : « Nous, on transmet à nos enfants des valeurs de respect de l'autre, de soi, des aînés et cela ne passe pas par l'éducation nationale mais le religieux. Si vous ne nous laissez pas faire cela, vous*

*nous retirez un des leviers majeurs d'action dans l'éducation de nos enfants. C'est en laissant la place à des communautés pour pouvoir poser des choses qui nous bousculent dans nos conceptions que l'on construit des alliances fortes qui fabriquent de l'empowerment. Sinon, on garde toujours la maîtrise. Or, c'est à partir du moment où l'on est bousculé que l'on est dans une relation d'alliance, de coéducation et d'émancipation réciproque. C'est-à-dire : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde. »<sup>83</sup>*

*Une des bases en organisation communautaire est justement de sortir de l'accroche « besoin » pour aller vers une accroche où il y a d'abord du désir. Quand je travaille avec un groupe de femmes ou de jeunes, je pars des désirs : « vers quoi vous vous projetez ? » On ne va pas demander aux mères de quoi elles ont besoin mais ce qu'elles veulent pour plus tard et qu'est-ce qui les tient aux tripes. Et cela, en termes de mobilisation, n'a rien à voir quand elles disent : « Nous, notre désir, c'est la réussite, l'épanouissement de notre enfant. » Sur cette base-là, il faut que se construise une mobilisation. Si on est sur le besoin, une fois que l'on a répondu au besoin, il y a une démobilité.*

## **Promouvoir la coéducation**

Pour certains participants, il n'y aurait guère, pour obtenir des résultats concrets et solides, de perspectives plus pertinentes que celle de la coéducation,<sup>84</sup> que l'élargissement de la communauté éducative de l'établissement scolaire aux parents, aux professionnels du travail social, de l'insertion professionnelle et de l'éducation populaire ou encore aux acteurs du monde du travail.

*C'est très important de se placer dans une optique de coéducation si l'on veut réussir à avancer sur ces problèmes. Cette communauté éducative doit prendre corps. Aller dans les collèges, c'est un début mais nous, travailleurs sociaux, éducation populaire mais aussi institutions, nous devons formaliser cette communauté éducative. Il faudrait avoir autour de la table les habitants, les parents de ces jeunes mais aussi les éducateurs, les enseignants, les associations qui font de l'accompagnement à la scolarité, les psychologues des CMPP.<sup>85</sup>*

*Nous essayons de mettre en place des projets avec les collèges suite à un appel à projets de la Mairie de Paris mais l'intention était déjà là bien avant. Si on réussissait à monter une structure de coordination autour de cette communauté éducative, ce serait une ébauche de solution.*

*J'ai envie d'ajouter aux partenaires le monde du travail.*

L'implication des parents permet en effet de donner plus de force encore à l'intervention professionnelle. Il est important, par exemple, de travailler en amont avec eux si l'on veut qu'un séjour de vacances avec les enfants soit réussi. Il est important, aussi, de mieux identifier la façon dont ils se positionnent par rapport aux activités illicites de leurs enfants et de pouvoir s'appuyer, à l'intérieur même de la

---

<sup>83</sup> Pour reprendre une formulation d'un célèbre animateur de l'éducation populaire. FREIRE Paolo. 1974. *Pédagogie des opprimés*, Paris, petite collection Maspero.

<sup>84</sup> JESU, F. 2004. *Coéduquer pour un développement social durable*, Paris, Dunod ; SELLENET, C. 2009. « Parents-professionnels : une co-éducation en tension », DEANA, C. ; GREINER, G. *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*, Toulouse, érès ; SENORE, D. 2009. *Parents et profs d'école, De la défiance à l'alliance*. Lyon, Chronique sociale ; ROCHE, P. 2010. *Et si on poussait les murs... Une démarche de coéducation dans des quartiers populaires de Marseille*. Dijon, Editions Raison et Passions.

<sup>85</sup> CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique.

famille, sur les personnes qui suscitent chez les jeunes des processus d'identification positive.

*On a souvent affaire à des habitants pour lesquels le système éducatif appartient non pas à un individu mais à une communauté. Il est donc important, surtout quand il s'agit de mineurs, d'impliquer les parents dans notre démarche. Si on a les parents derrière, cela rend notre intervention encore plus forte.*

*Pendant les vacances, on a pris des jeunes un peu compliqués. On a bien travaillé en amont avec eux, leurs familles et le séjour s'est bien déroulé.*

L'implication des professionnels du travail social, de l'insertion ou de l'éducation populaire est importante, notamment en raison de leur position de tiers. Ils peuvent, par exemple, animer ou co-animer avec les enseignants, des groupes de parole, des ateliers de citoyenneté.

*Nous avons mis en place un espace de parole et de citoyenneté depuis deux ans avec le collège. Nous avons commencé avec Delaunay et, cette année, on le fait avec Méliès. Nous faisons un travail autour des délégués de classe. On va aussi travailler avec un professeur d'histoire. L'idée, c'est de les emmener vers d'autres lieux. L'an dernier, on a visité ensemble l'Assemblée Nationale. Mais ils peuvent aussi s'exprimer sur : « c'est quoi être délégué de classe ? Qu'est ce qui m'arrive au quotidien ? Pourquoi je n'y arrive pas ? » Dans l'arrondissement, l'adjoint à la Jeunesse a été aussi élève à Méliès et il est d'accord pour venir parler de son expérience. De plus, nous sommes sur la découverte des métiers. Avec d'autres Antennes Jeunes, nous sommes en train de construire un Forum Découverte des métiers. Nous avons demandé à des étudiants de la fac de venir parler de ce qu'ils font. L'idée, c'est de créer des rencontres avec ces jeunes. Du coup, on a aussi besoin de travailler en partenariat avec tout le monde là-dessus.*

L'implication des acteurs du monde du travail permet aux jeunes de découvrir ce dernier, de construire à son endroit des représentations plus adéquates, plus réalistes, moins nourries par leur seul imaginaire ; afin de leur permettre de se projeter, au-delà de leur groupe d'appartenance, vers d'autres horizons.

*Les gamins sont très carencés sur les représentations du monde du travail. Le stage de 3<sup>ème</sup>, dans 90 % des cas, ne remplit pas son rôle. Il devrait permettre à un gamin d'avoir un choc positif : « Je découvre le monde du travail, sa complexité, son fonctionnement et cela m'apporte un plus pour me projeter. » Il y a un repli à l'adolescence sur la sphère du groupe de jeunes. La situation sociale aggrave ce phénomène. Si les parents et l'institution scolaire sont dépassés, la seule réalité dans laquelle le gamin va s'inscrire durablement et fortement, où tout va se jouer en termes d'émotions, d'image de soi, va être le groupe de jeunes. Notre rôle est de leur ouvrir d'autres portes. C'est de donner à voir, à sentir, à goûter. Et là, il y a des partenariats à monter avec les entreprises qui, on le sait bien, ne veulent pas entendre parler des jeunes.*

Enfin, une telle démarche implique une remise en cause de la conception bancaire<sup>86</sup> de l'éducation, qui transforme l'élève en un réceptacle passif dans lequel doit être déposé le savoir de l'enseignant ou, plus généralement, de l'éducateur. Parce qu'il considère le monde avant tout comme un problème à résoudre, cet élève doit avoir besoin de ce savoir pour entrer dans l'action. Il n'y a guère peut-être de façon plus pertinente de s'approprier réellement ce savoir.

---

<sup>86</sup> FREIRE, P. op.cit.

*Les gamins doivent être acteurs de cette recherche. A l'APSV<sup>87</sup>, on a créé le dispositif Radio Télé La Villette. Les habitants des quartiers environnants font des reportages qui sont mis en ligne sur un site Internet. Vous cliquez et écoutez une émission radio. L'idée, c'est l'accès à la culture quand le sujet est une expo, un spectacle. Cela amène à interroger les métiers de La Villette qui ne sont pas tous prestigieux. La fontainerie, par exemple, est déléguée à une boîte sous-traitante. Ce sont des plombiers dont la spécialité est de s'occuper de fontaines. Il y a aussi tous les métiers de la construction dans les expositions : les menuisiers, les peintres. Nous avons un partenariat et nous allons travailler avec des classes qui vont être divisées en plusieurs groupes, qui vont faire une série de reportages vidéo sur les métiers de l'accueil dans le secteur culturel. Or on ne fait pas l'accueil de la même manière à la cité des sciences qu'au parc de La Villette. L'accueil, c'est aussi de l'information, de la médiation, voire de la sécurité. L'idée, c'est d'introjecter quelque chose. Il ne suffit pas de prendre conscience, d'intellectualiser, il faut aussi s'approprier fortement quelque chose.*

*C'est important qu'ils soient impliqués. On peut plus se limiter aujourd'hui à un tel qui vient parler de quelque chose avec les autres qui écoutent assis. Même s'ils posent des questions, même si la personne est formidable, charismatique et a plein de choses à raconter.*

*Tu parlais d'introjection. Moi, j'appelle ça le passage à l'action. On n'apprend jamais mieux que lorsque le savoir ou les informations que l'on va chercher servent à rentrer dans l'action.*

*Et à transmettre à d'autres.*

Rien cependant n'est simple en matière de coéducation. Les travailleurs sociaux et éducateurs populaires doivent coopérer avec les professionnels de l'école en évitant de se substituer à eux. Un risque aujourd'hui accru en raison d'une baisse des effectifs au sein de l'Education nationale qui se traduit par la disparition de nombreux postes de travail pourtant indispensables à la scolarité et à la réussite des élèves. Les travailleurs sociaux et éducateurs populaires, face à une telle situation, doivent faire preuve de prudence et être capables d'interroger en permanence le sens de leur présence au sein des établissements scolaires. Ils ne doivent pas pour autant faire preuve de frilosité car jamais peut-être les conditions n'auraient été aussi favorables à des actions susceptibles de « bouger les frontières ». Jamais peut-être l'exigence du déplacement des professionnels sur des lieux qui leur étaient jusqu'ici étrangers ne s'était imposée avec autant de force. Ainsi il est utile pour des éducateurs de prévention de rencontrer certains jeunes dès le collège. On peut en effet penser que le fait d'avoir noué un tel lien à ce moment là facilitera ensuite le travail de rue qu'ils conduiront auprès de certains d'entre eux.

*Il y a une ouverture mais aussi un manque de moyens. Hier, c'est limite s'ils ne m'ont pas proposé quarante ateliers pour prendre en charge les jeunes parce qu'il n'y a plus assez de pions, de CPE pour s'en occuper, plus assez de parents qui veillent à ce que leurs enfants soient bien à l'école.*

*Il faut avoir un minimum de souplesse. Il y a carence de personnel à l'Education Nationale et ils sont en panique, eh bien, allons-y parce que c'est le moment de faire bouger les frontières. Ne pas y aller, ce serait catastrophique !*

*Ce projet sur le partenariat éducatif - collège a du sens. Cette permanence s'est faite à la suite d'une rencontre avec le collège et les équipes de prévention. Là, ils ont construit quelque chose sur le dedans et le dehors. Ces collèges sont un espace fermé dans un territoire sur lequel on agit.*

---

<sup>87</sup> APSV : Association de Prévention du Site de la Villette.

*Pour quelle raison un club de prévention irait dans une institution ? Parce que la société et la réalité du terrain ont évolué. L'idée, c'est de se retrouver avec ces jeunes dans la rue mais peut-être que les liens qui sont de plus en plus difficiles à établir dans la rue soient déjà noués dès le collège.*

## **Penser l'approche du deal sur le modèle de la réduction des risques**

Faut-il soutenir une éthique de la réduction des risques (RDR) au-delà même du champ de la toxicomanie, dans l'ensemble du champ des conduites à risques et, donc, au sein même de l'implication des jeunes dans le trafic ? On ne peut ici répondre sans pointer deux traits qui semblent constitutifs d'une telle démarche. Le premier porte sur l'identification des risques ; le deuxième sur le type d'alliance que ses acteurs - usagers, communautés et professionnels - peuvent construire ensemble. Il faut tout d'abord rappeler que les risques étaient relativement bien identifiés dès le début dans le champ de la consommation de drogue. Il s'agissait pour l'essentiel de risques sanitaires. Ils se nommaient contamination, Sida et overdose et, dans le cadre du festif, hyperthermie, déshydratation et bad trip. On ajoutera que la démarche a permis de réduire des risques sociaux mais uniquement par ricochet, par bénéfice collatéral. On peut citer, par exemple, la réduction de la délinquance liée à la nécessité pour les usagers d'héroïne de trouver de l'argent pour consommer grâce au traitement de substitution ou encore la réduction des nuisances dans l'espace public grâce à la mise en place de salles de consommation. Il faut ensuite souligner que le mouvement RDR, dans le champ de la toxicomanie, a été initié par les usagers eux-mêmes qui ont su s'organiser dans des associations comme Asud<sup>88</sup> et, dans le milieu festif, Techno-plus.<sup>89</sup> Ceux-là ont, dans un deuxième temps, trouvé un appui chez certains professionnels. « L'empowerment » chez les usagers et l'attitude de non-jugement chez les professionnels ont permis la rencontre, l'alliance. S'inscrivant dans une telle perspective, nous catégoriserons les principaux risques présents dans le champ de l'implication des jeunes dans le trafic. Nous verrons que les professionnels, en interpellant les jeunes, nomment précisément les risques à réduire. Nous donnerons ensuite des exemples de démarches communautaires qui portent sur la réduction des risques. Nous nous interrogerons sur la nécessité d'une information claire et précise mais aussi sur les limites de celle-ci dans certaines situations. En fait, nous montrerons que les professionnels doivent adapter leur façon d'intervenir au mode d'implication des jeunes dans le trafic. Nous évoquerons enfin deux expériences pionnières afin d'en tirer des enseignements précieux pour les actions futures en matière de réduction des risques dans le champ de l'implication des jeunes dans le trafic.

*Je suis le président fondateur de Techno-plus et je suis aussi membre du conseil d'administration de l'Association française de réduction des risques. Sur la réduction des risques liés à la consommation de drogues, les risques étaient clairement identifiés dès le début. C'étaient contamination, SIDA, overdose. Dans le festif, c'était hyperthermie, déshydratation, bad trip. Ensuite, si le mouvement social de la réduction des risques est parti, c'est parce qu'il y a eu une alliance entre les professionnels et les usagers des drogues. Cela veut dire que, d'une part, les professionnels ont accepté l'usage des drogues sans juger le*

---

<sup>88</sup> Auto-Support et réduction des risques parmi les Usagers de Drogue.

<sup>89</sup> Techno plus ou techno+ est une association dont l'objet est la promotion des musiques techno. Elle s'inscrit aussi très activement dans la réduction des risques liés aux consommations des substances psycho-actives durant les temps festifs.

*comportement et, d'autre part, chez les usagers de drogue, il y avait de l'empowerment. Des associations s'étaient créées comme Asud ou Techno-plus dans le festif. Pour réduire les risques, ce sont les usagers de drogue qui réduisent les risques. Les professionnels ne peuvent que les aider. Qui ne va pas prendre la seringue de son copain ? Qui va boire le verre d'eau ? C'est l'usager. L'alliance dans l'empowerment est donc fondamentale pour faire de la réduction des risques. Enfin, il y avait les risques sanitaires mais des risques sociaux ont, aussi, été réduits. Les traitements de substitution ont permis la réduction de la délinquance liée aux consommateurs d'héroïne qui avaient besoin d'argent pour s'acheter leurs produits. Les salles de consommation réduisent évidemment les nuisances liées à l'injection dans les espaces publics. Il y a des bénéfices collatéraux. Mais, dans le cas présent, je n'arrive pas à voir quels risques on veut réduire : des risques de nuisance vis-à-vis des habitants ? Des risques sanitaires comme ceux de la santé mentale ?*

## **Identification des risques**

Il semble qu'on puisse, ici, à première vue, identifier quatre grandes catégories de risques :

- les risques pénaux comme l'interpellation, la mise en examen, le jugement, l'incarcération. Des risques liés au caractère illégal du trafic de stupéfiants,
- les risques d'atteinte à l'intégrité physique comme le dommage corporel, voire la mort par homicide volontaire ou involontaire. Ils sont souvent liés à la violence propre à ces réseaux,
- les risques d'atteinte à la santé mentale comme les différentes formes de souffrance. Ils sont souvent liés à la violence des réseaux. On a évoqué plus haut la culpabilité de « donner la mort », la peur ou la crainte diffuse en cas d'embrouille ou de menace de représailles des patrons ou d'un groupe rival mais aussi le sentiment d'être ligoté par le système de la dette, voire désespéré lorsque toute issue fait défaut. Mais ils peuvent être aussi liés au caractère illégal des réseaux. Là, on a pu évoquer la peur de l'interpellation, de la mise en examen, du jugement, de l'incarcération.
- les risques « sociaux » comme la déscolarisation et la dégradation des relations familiales, comme l'atteinte au vivre-ensemble, à la tranquillité publique, comme les dommages matériels, les nuisances sonores, le climat d'insécurité...

*Là, on a identifié un risque, celui de la violence. Dans une fête de quartier, ils en sont venus à des explications physiques, musclées et ils ont laissé un gars sur le pavé. Il a failli y passer. Il n'en était pas loin. Comment on intervient pour que le passage dans le trafic se fasse plus rapidement, pour que les sorties de route soient un peu moins brutes ?*

*Il y a aussi des risques psychologiques pour les dealers. Il y a la culpabilité. La peur aussi parce que les gamins ne le disent pas mais je suis persuadé qu'elle est là. Avec les violences de la hiérarchie, les arrestations...*

*Celui qui rentre dans ce circuit a des craintes. C'est un passage qui marque et qui abîme.*

*Il y a des risques dans les rapports familiaux parce qu'on voit bien la façon dont les gamins essaient de gérer cela ; des risques de déscolarisation parce qu'on est dehors. Il n'y a plus de révisions, de possibilité de travailler, plus de disponibilité.*

*Des habitants pètent les câbles, sortent et se font blackbouler, insulter, gifler. Quand il y a des plaintes et des convocations au tribunal pour ces histoires liées au deal, des parents sont choqués, et les jeunes pas fiers de leurs comportements.*

## **Interpellations et réduction des risques**

On peut s'adresser à un jeune impliqué dans le trafic comme on s'adresse à une personne qui consomme de la drogue : « *Si tu peux ne pas consommer, c'est mieux. Sinon, ne prend pas trop de risque. Ici, c'est : si tu peux ne pas dealer, c'est mieux, mais si tu deales...* » Il y aurait donc toujours quelque chose à faire, et à dire à celui qui fait face, et ce quelque soit son attitude, son degré d'implication dans le trafic, sa façon d'y intervenir, son niveau de prise de risque mais aussi quelque soit ce que l'on pense de lui, la réprobation morale qu'il peut parfois susciter en nous. Et même si l'autre ne suit pas les conseils qu'on peut lui prodiguer. On ne cède pas sur l'idéal mais on essaie, en toute situation concrète, de travailler à l'avènement d'un préférable. Seule cette posture éthique permet au professionnel de rester dans un face à face quels que soient les événements qui vont émailler le processus relationnel. Même si le jeune s'enfonce plus encore dans le trafic ou le reprend après une interruption. La réduction des risques va de pair, ici, avec une représentation professionnelle d'un parcours des jeunes qui serait structuré en paliers. Notons enfin que les réponses des professionnels en matière de réduction des risques ne peuvent pas être identiques. Elles varient selon la place qu'ils occupent. Chacun dispose de son propre savoir faire, de ses propres astuces et intervient à partir de son propre point de vue. Certains peuvent inviter le jeune à ne pas passer tout son temps dans le trafic, à lui adjoindre une activité, fût-elle « au noir » ; d'autres peuvent exiger de lui de ne pas dealer dans les lieux et durant les temps institutionnels ; d'autres encore lui demandent de ne pas revendre les produits les plus nocifs pour la santé ou de ne pas utiliser les « petits » en tant que guetteurs.

## **Le travail au noir comme entre deux**

« *Fais aussi des petits boulots au black !* » Parfois, les professionnels considèrent que le travail au noir est préférable au deal. Dans une perspective de réduction des risques, il peut témoigner d'une volonté de travailler et constituer une expérience formatrice. Pour le jeune, il y a là une occasion de se confronter au monde du travail, à ses contraintes et, parfois, de découvrir la négociation. Ce qui, *in abstracto*, peut être réprouvé, voire condamné peut, dans une dynamique temporelle, être préféré, voire encouragé. Accompagner un jeune, c'est peut-être lui permettre de mettre un pied dehors (hors du deal) tout en gardant encore un pied dedans (dans le deal), à condition bien sûr de persévérer avec lui dans la mise en travail de sa problématique. Bien sur, dans la réduction des risques, on lui permet de franchir un palier supplémentaire lorsque ce pied dehors est posé dans le champ du travail licite. Nous l'avons vu plus haut, dans notre chapitre consacré à l'éthique de la décision, certains professionnels, dans cette perspective, ont décidé d'embaucher en tant qu'animateur d'une structure de proximité un jeune qui était encore dans le deal.

*L'optique de réduction des risques liés à l'usage de drogues, c'est : « Si tu peux ne pas consommer, c'est mieux. Sinon, ne prend pas trop de risque. » Ici, c'est : « si tu peux ne pas dealer, c'est mieux, mais si tu deales, fais des petits boulots au black. » Le boulot au black, ce n'est pas le top mais... Il y a des paliers dans les parcours des jeunes et il faut faire de cette notion de palier un outil de travail plus collectif.*

*Ca montre déjà une volonté de travailler...*

*Pour certains, c'est une alternative de travailler au noir. Quand ils sont capables de se lever à 8h, ils pourront s'inscrire dans une démarche professionnelle. Ça développe la capacité à affronter le monde du travail.*

*Dans certains cas, on peut, en faisant très attention, accompagner le jeune qui se retrouve exploité dans une négociation avec l'employeur au noir pour obtenir la rémunération de toutes les heures travaillées. C'est une forme d'insertion civique.*

*Le travail au black peut être positif dans certains cas, il faut être stratégique et pragmatique.*

### **La sortie du deal hors du cadre institutionnel**

« *Ne le fais pas ici et maintenant !* » Les professionnels tentent de pousser le deal hors du cadre spatio-temporel de l'institution ou, en tout cas, de ce qui s'y passe dans son enceinte, entre ses murs. Un peu comme s'ils menaient une guerre de position. Tel professionnel leur interdit de dealer au sein de l'établissement ; tel autre leur interdit de consommer avant de venir à un entretien.

*Il y a du deal au sein de l'association et ils recréent les cages d'escalier. Donc, nous, on part à la chasse dans l'escalier. Du coup, ils se planquent.*

*Je disais à certains de ne pas consommer avant l'entretien, en tablant sur : « Moi, je n'arrive pas avec les yeux explosés quand je reçois ! »*

### **L'arrêt de l'utilisation des « petits » dans le trafic**

Dans certains quartiers, les professionnels peuvent demander aux revendeurs de ne pas utiliser « les petits » en tant que guetteur et donc participer à réduire les risques pénaux pour ces derniers mais aussi, sur un versant plus éthico-social, la dégradation des relations humaines.

### **Le deal de shit plutôt que de crack**

Dans une perspective de réduction de risques, les professionnels peuvent conseiller le fait de dealer une drogue (par exemple, le shit) plutôt qu'une autre (par exemple, le crack) en s'appuyant sur la moindre nocivité pour la santé de la première par rapport à la seconde. On aura compris que les possibilités de négocier la limite varient ici fortement selon l'activité, la culture du champ professionnel et le rattachement institutionnel.

*L'approche de réduction des risques est intéressante, mais est-ce qu'elle s'applique à « si tu dois dealer, deale plutôt du shit que du crack. » Même si on parle sans tabou, est-ce que l'on peut parler comme ça ?*

### **La réduction de la violence contre les « petits »**

Parce qu'il se situe hors de toute loi, le trafic ne repose guère sur d'autres modes de régulation que celui de la violence exercée par le « plus fort » à l'encontre du « plus faible ». Le trafic est illicite mais doit-il pour autant se soustraire à la loi

symbolique ? Les professionnels se posent parfois en tant que tiers afin de réduire la violence propre au trafic. Ils font avec la réalité du deal mais tentent de créer un consensus autour de quelques grands principes d'humanité. « *Arrête de baffer les petits !* ». Ils peuvent intervenir en interpellant ainsi les jeunes qui exercent au quotidien une telle violence contre les « petits » qu'ils font travailler en tant que quetteur.

*Le trafic n'a pas de lois pour réguler ce qui se passe à l'intérieur du groupe. Quand tu te fais licencier du bizz, on ne t'envoie pas une lettre de licenciement mais, par contre, tu finis aux urgences ! Pareil pour le recrutement ! La police ne vient pas te dire : « Stop, Monsieur, vous outrepasser la loi ! » La régulation se fait au niveau du groupe et elle est souvent assez violente.*

## Démarches communautaires

On a vu plus haut que les habitants eux-mêmes peuvent être à l'initiative de certaines actions et que les professionnels, dans ce cas, peuvent prendre le parti de se positionner plutôt en tant que facilitateur et accompagnateur de celles-ci. Ces démarches communautaires ont parfois pour visée implicite ou explicite la réduction des risques et elles peuvent, pour cela, s'alimenter dans les désirs des familles et notamment des mères de protéger et de bien éduquer leurs enfants et dans les valeurs qu'elles souhaitent leur transmettre. Certains habitants, dans cette dynamique communautaire, sont plus centrés sur les jeunes, plus portés à réduire les risques sanitaires et pénaux qu'ils encourent et d'autres plus portés à réduire les risques d'atteinte à la tranquillité publique mais les actions des uns et des autres peuvent converger et les professionnels peuvent œuvrer à cela.

*Le désir des mères, c'est : « Nous, on veut que nos gamins prennent les bonnes routes. » Je parle notamment des femmes soninkés. Elles disent : « Nous, on s'inscrit dans une filiation. Nous sommes dans une relation avec le monde. On voudrait que nos enfants empruntent cette voie. » C'est construit par un certain nombre de repères moraux, religieux et dans la réduction des risques, elles posent des actes qui vont permettre à leurs enfants de s'engager dans ces voies. Mais ce n'est pas que religieux.*

*Qu'est-ce qui fait que l'on vient à parler de ce problème des jeunes qui dealent. Est-ce qu'on s'intéresse à la santé de ces jeunes, à leur bien-être et/ou à la tranquillité publique, à la sécurité ?*

Ainsi, les professionnels, pour empêcher l'utilisation des « petits » dans le trafic, vont pouvoir s'appuyer sur les démarches entreprises par les familles elles-mêmes.<sup>90</sup> Ils peuvent aussi s'appuyer, parfois, sur des initiatives plus individuelles ; par exemple, sur un père qui, porté par son indignation, va à la rencontre de celui qui « baffent les petits » afin de lui demander de cesser instamment d'exercer une telle violence sur eux. Sachant qu'il peut être entendu par le chef de ce groupe, ne serait-

---

<sup>90</sup> On retrouve aussi des formes de réduction des risques au sein des réseaux de trafic eux-mêmes. C'est le cas lorsque les dealers créent une sorte de « mutuelle » afin de régler les frais d'avocat de celui qui est « tombé ». Ce qui est visé au travers de la mise en oeuvre de cette forme de solidarité, c'est la création d'un esprit de corps et la « sécurisation des parcours » au sein du trafic. Les professionnels doivent prendre en compte ce type de réalité dans l'élaboration des alternatives qu'ils proposent aux jeunes dans la mesure où ces dernières ne devront pas être moins sécurisantes pour eux. Mais c'est aussi le cas lorsque les dealers « nouvelle génération » sortent du quartier pour aller au devant des consommateurs. Procédant ainsi, ils réduisent tous les risques « sociaux » et notamment celui de l'atteinte à la tranquillité publique.

ce parce que ce dernier a objectivement intérêt à maintenir une certaine tranquillité dans l'espace public afin de préserver le trafic.

*Sur les quartiers, les familles ne sont pas dupes. On ne se met pas autour de la table en disant : « Pour éviter les descentes de flics, vous nous foutez dehors ceux qui font le bizness, qui viennent nous prendre les petits avec les scooters... » Cela ne se dit pas tout à fait comme ça mais j'ai connu un quartier où cela s'est passé en partie comme ça. Elles envoient des émissaires pour faire passer le message à ceux qui sont au cœur du bizness.*

*Sur le quartier, certaines mères : « Si vous voulez prendre moins de risque, faites du business mais foutez la paix aux petits, laissez-leur faire leur vie. » Et : « Évitez de déranger tout l'entourage avec votre boucan ! »*

*Un contrôle de la communauté permet de faire baisser le niveau de violence. On n'est plus simplement des professionnels tout seuls, on a une communauté qui se mobilise à l'échelle d'un quartier pour aller voir ceux qui font le bizness, comme j'ai pu le voir dans certains quartiers. Un gars du bizness donnait des baffes aux petits et un père qui dit : « Attends, ce n'est plus possible ! ». Un autre gars va alors biffer le gars de son équipe en lui disant : « Maintenant, tu te calmes. Je ne veux plus voir cela ; pour ma tranquillité et celle du bizness. » C'est malheureux de dire ça mais là, on est dans la réduction des risques.*

## **Intervention professionnelle et mode d'implication dans le trafic**

Les professionnels doivent adapter leur façon d'intervenir au mode d'implication des jeunes dans le trafic. Un mode qui, loin d'être constant, évolue, notamment en fonction des différentes phases du parcours dans ce trafic.

### **Axer le travail sur la conscientisation du risque**

Lorsqu'ils entrent dans le trafic, les jeunes sont comme fascinés car celui-ci - on l'a vu - est fortement attractif en termes financiers mais aussi de reconnaissance symbolique. Peut-être que les risques encourus, sans totalement disparaître de leur champ de vision, passent à l'arrière plan, loin, très loin sur la ligne d'horizon. Leur âge et, parfois, le fait qu'ils soient mineurs participent de cette occultation ou, pour le moins, de cette sous-estimation de leur gravité, notamment parce qu'ils leur donneraient un caractère fortement ludique, voire virtuels. Si tel est le cas, les professionnels peuvent alors, durant toute cette phase, axer leur travail sur la conscientisation du risque en informant le plus clairement possible, en donnant des informations concrètes et précises sur leur réalité. Mais l'ampleur du travail qu'ils doivent réaliser en matière de réduction des risques est à la mesure de la force d'attractivité du trafic.

*Un gamin nous a dit : « À un moment, j'ai été sollicité. Je suis rentré chez moi. Ça y était : bagnoles, filles, tout allait tomber ! » Lui, son seul rempart, c'était la religion, Il s'est dit : « Mais où je vais là ? »*

*C'est tellement attractif d'y entrer parce que, quand on parle de deal, on oublie parfois de dire que c'est dix vieux autour d'un jeune. C'est toute une organisation qui n'est pas si simple à déconstruire.*

*Les jeunes sont tous au courant des risques encourus parce qu'il y a des travailleurs sociaux, des parents, l'école, les copains, les expériences des gens qui tombent. Mais entre en avoir entendu parler et avoir conscience, il y a un pas. Comme je dis souvent : on entend mais on ne comprend pas. Cela ne va pas empêcher le passage à l'acte.*

*On n'en sort pas comme on y entre. C'est cela aussi la complexité du risque. Il y a l'argent facile, le réseau de relations, le fait d'être avec les gens qui tiennent le quartier. Mais c'est après que le risque apparaît.*

### **Aider les jeunes à subvertir leur rapport subjectif aux risques**

Lorsqu'ils sont engagés plus avant dans le trafic, les jeunes prennent conscience de la réalité de ces risques, ne serait-ce que parce que des pairs, de temps en temps, « tombent ». Mais ils construisent aussi collectivement des défenses. « *De toute façon, ceux qui tombent sont des crétins. Nous, on ne tombera pas.* » Celle-ci est courante, classique. Elle rappelle, jusque dans sa formulation, d'autres défenses : celle des jeunes engagés dans la consommation de produits psycho-actifs illicites (face au risque de dépendance et de dégradation physique et psychique) mais aussi, dans le monde du travail licite, celle, par exemple, des ouvriers du bâtiment (face au risque d'atteinte à l'intégrité physique). Il n'y a guère peut-être que la façon de qualifier ceux qui tombent (parfois réellement comme dans le secteur du bâtiment) qui change. « Crétins » dans le cas du trafic, « faibles de caractère » dans le cas de la consommation, « incompetents » ou encore « inhabiles » dans le cas du bâtiment. Mais dans tous les cas, ceux qui tombent ne tombent qu'en raison de leurs qualités internes, intrinsèques. Ce système de défense consiste-t-il à occulter, contenir, mettre à distance la peur comme le suggère Christophe Dejours ?<sup>91</sup> A notre avis, oui mais aussi non car les effets d'une telle défense nous semble bien plus complexes et contradictoires. D'abord, parce que les jeunes mobilisent ici le sentiment de fierté. Le fait que certains jeunes puissent « tomber » permet en effet de rappeler que cette activité n'est pas sans dangers, qu'elle requiert de la part de ceux qui l'exercent beaucoup de qualités (ruse, adresse, courage...). Un tel rapport est valorisant pour ceux qui parviennent à se maintenir dans le trafic au milieu de tous ses dangers. Il est, ce faisant, source de fierté. Loin de favoriser la sortie du trafic par le truchement d'une prise de conscience de la gravité des risques réellement encourus, il peut contribuer à enfoncer davantage encore les jeunes dans le trafic en renforçant leur défense. Mais aussi parce que les jeunes vont délibérément à la rencontre de la peur, parfois en allant physiquement à la rencontre de la police pour la narguer, la provoquer, lui lancer un défi (ou des pierres), comme dans « Tom et Jerry ». L'activité revêt toujours de ce point de vue un caractère ludique. A l'instar des ouvriers du bâtiment, ils s'inscrivent dans des pratiques dangereuses, ils prennent délibérément des risques pour renforcer leur système de défense. Car la peur pour eux, permet une montée d'adrénaline, une augmentation de l'excitation qui leur procure beaucoup de plaisir; car elle leur permet d'éprouver intensément le sentiment d'exister et surtout, peut-être sur le versant économique, de maintenir toute la force contenue dans un tel affect et de la retourner, de la mettre au service de l'activité du deal. Si tel est le cas, il s'agirait moins pour les professionnels, durant cette phase-là, de faire prendre conscience aux jeunes des risques qu'ils encourent en s'impliquant dans le trafic, et notamment de leurs contenus concrets pénaux (interpellation, jugement, incarcération) que de leur permettre de changer les formes de cette conscience, de subvertir leur rapport subjectif à ces risques. Car, on le voit, ce qui est en jeu est moins de l'ordre de l'ignorance que de la méconnaissance ; moins de l'ordre d'une ignorance que l'on pourrait faire reculer grâce à la mise en place d'une politique d'information et de communication intelligente que de l'ordre

---

<sup>91</sup> DEJOURS, C. 2000 (nouvelle édition augmentée). *Travail, usure mentale*. Paris, Bayard.

d'une méconnaissance que l'on ne saurait combattre qu'à condition d'assouplir, en faisant preuve de tact, les mécanismes de défense dont elle relève. Un tel travail, pour indispensable qu'il soit pour les professionnels dans la mesure où il conditionne toute la suite de la démarche, n'est pas aisé.

*Nous travaillons sur un groupe qui est dans le deal et on ressent une méconnaissance complète du risque légal et des sanctions encourues ? Ils disent : « De toute façon, ceux qui tombent sont des crétins. Nous, on ne tombera pas. » C'est un discours qui revient depuis que je bosse. Sur le quartier, tous les potes sont tombés et sont en train de comparaître. Il y a eu une grosse descente. En fait, le contrôle de police sert quasiment à justifier une posture dans le groupe. Du point de vue du jeune, on a des réponses sans vision du risque, sans même retravailler ce que les copains ont pu vivre il y a quelques semaines. S'il reconstruisait cela, il s'apercevrait que ceux qui tombent n'étaient pas plus bêtes que lui. Ceux qui ont eu des soucis lors des contrôles de justice, nous disaient qu'ils avaient l'impression que c'est quasiment un jackpot pour chaque policier de faire un contrôle. Il y a une espèce de jeu où le seul perdant est le jeune parce qu'il a une vision à court terme. Il y a donc une méconnaissance totale du risque. Il n'y a aucun historique et on continue.*

Aucune défense n'est cependant entièrement efficace. Certaines arrestations semblent en témoigner, lorsqu'elle sape en son fondement tout le système défensif mis en place en faisant prendre subitement conscience au jeune que le fait de « tomber » n'arrive pas qu'aux autres et qu'il n'est pas, de ce point de vue, plus intelligent et plus rusé que les autres et donc, plus protégé. Certaines initiatives, aussi, semblent en témoigner comme celle de cet habitant qui, suite à l'incarcération d'un certain nombre de revendeurs de coke et de crack, a décidé de rencontrer leurs copains pour les « engueuler » mais aussi leur signifier toute la douleur qu'il éprouve à constater de tels faits. On voit ici que la parole de ceux qui prennent de telles initiatives ne peut être entendue qu'à condition qu'ils aient quelque légitimité et autorité et qu'ils soient – ce n'est pas moins important – sincères, authentiques, réellement affectés par ce qu'il advient aux jeunes.

*Beaucoup de jeunes tombent et passent par l'étape justice. On va les voir soit à Fleury soit à Tremblay en aménagement de peine. C'est de la prévention même s'ils sont tombés. Le fait de passer par la case justice, ça débloque certains. J'ai en tête deux ou trois jeunes qui sont tombés pour de petites affaires. Pour eux, le fait de se retrouver devant le juge leur a donné la pétoche et les a fait réagir.*

*Dans le quartier, j'ai eu l'impression qu'il y a eu l'effet inverse. Pas mal de jeunes adultes sont tombés et sont allés en prison parce qu'ils vendent de la coke et du crack. Les peines sont assez sévères. Un papa du quartier est allé voir les jeunes pour leur dire : « Vous êtes cons, vous allez finir en taule, comme vos potes ! Vous faites n'importe quoi ! Ca me fait mal au cœur de vous voir comme ça ! Je vous ai vu grandir avec mon fils à l'école. » Cela a eu des effets sur certains, notamment sur ceux qui sont venus à l'atelier.*

Il y a là sans doute des enseignements majeurs pour les professionnels eux-mêmes. Ceux-là doivent non seulement être présents sur le quartier, identifiés, connus mais aussi tout à la fois affectés par ce qui arrive aux jeunes et affectés d'une place au sein de la communauté par l'ensemble des habitants.<sup>92</sup> Ce n'est qu'à cette condition-là qu'ils obtiennent toute leur confiance et qu'ils peuvent coopérer avec eux en s'autorisant à dire ce qu'ils ne pourraient pas dire dans une position

---

92 FAVRET-SAADA, J. 1990. « Etre affecté », dans Gradhiva, n° 8, pp. 3-10

d'extériorité ; en s'autorisant, par exemple, à mettre en garde un jeune qui est tenté d'entrer dans le trafic afin de trouver l'argent nécessaire pour financer un projet de vacances en Thaïlande, quitte à abandonner son cursus de formation.

*Il faut que tu sois inclus par les familles dans la communauté.*

*Une partie de notre travail, c'est de pouvoir poser des mots, et une des solutions pour poser des mots, c'est d'être présent sur le quartier, connu, identifié. Ensuite, il faut avoir écouté les jeunes parce que leur dire qu'ils vont aller en prison ne sert pas à grand-chose, parce qu'on ne travaille pas sur la culpabilité. La prévention, c'est plus fin. Mais ce n'est fin que s'il y a une connaissance, une confiance, si on sait qui est l'autre, s'il vous a soutenu à un moment donné. S'il cherche à partir en séjour, on peut se permettre de dire : « Je ne sais pas si tu vas faire ce choix mais si tu le fais, attention, il y a du danger ! » Parce que le deal, c'est aussi le départ en Thaïlande en fin d'année, c'est le mec qui dit : « Tiens, voilà ton argent de poche ! » C'est dur pour un gamin de treize ou quatorze ans de dire : « Non, je vais faire mon CAP de plombier. »*

## **Expériences pionnières**

On peut d'abord se référer à la démarche de Techno-plus en direction des consommateurs-dealers. Ses acteurs ont diffusé des informations précises, sous forme de flyers, sur les risques sanitaires liés à la revente de produits illicites, tout en veillant de ne pas tomber sous le coup de la loi. Ici comme ailleurs, un positionnement éthique se substitue à une posture morale, voire moraliste car il ne s'agit plus de « protéger le consommateur victime du dealer coupable » ou de séparer en chacun, lorsqu'il s'agit d'un consommateur-dealer, sa part de victimité et sa part de culpabilité. Il s'agit de prendre en compte que le fait de dealer accroît la vulnérabilité du consommateur et de tout faire pour que sa santé ne se détériore pas (trop). On aura compris qu'il y a sans doute beaucoup à apprendre de cette démarche de Tecno-plus. Qui veut réfléchir sur les conditions de la transférabilité des acquis de cette démarche doit certes garder à l'esprit que la RDR ne porte pas ici sur le deal en tant que tel mais sur la consommation. Mais il peut aussi s'interroger sur la portée du concept de vulnérabilité et reprendre pour son propre compte un positionnement qui consiste à aborder le plus franchement et clairement possible toutes les questions liées à l'implication dans le trafic.

On peut aussi se référer à la démarche conduite par la MCV (Maison des Copains de la Villette) et l'association « vivre ensemble à Maroc Tanger ». <sup>93</sup> Celle-ci constitue sans nul doute une mine d'enseignements précieux dans la mesure où :

- elle prend sa source dans (et appui sur) le désir des familles,

---

93 L'association Vivre Ensemble à Maroc Tanger s'est constituée à partir d'un collectif d'habitants, accompagné par une O.N.G. (Asmae) qui, précisément, soutient des actions de collectifs d'habitants en faveur de leurs enfants et d'un « mieux vivre » dans leur quartier (soutien scolaire, atelier d'alphabétisation, etc.). Les mères de cette association, notamment africaines, ont négocié avec une équipe de prévention spécialisée (MCV) les conditions d'un travail en commun qui soit à la fois respectueux de leurs attentes et des souhaits des familles pour leurs enfants, mais également des méthodes d'intervention des éducateurs. Ainsi la relation de confiance construite entre les familles et les éducateurs a permis à ces derniers, parce qu'en lien avec les parents, de travailler avec des groupes d'adolescents qui refusaient toutes relations avec eux.

- elle court-circuite la phase dite de mobilisation en misant, pour des jeunes déscolarisés et fréquentant la rue, pour des jeunes engagés peu ou prou dans les débrouilles et le trafic de drogue, sur les effets positifs d'un retour réflexif sur l'expérience de la formation professionnalisante ou de l'activité de travail,
- elle requiert pour son développement la mise en place d'une dynamique de coéducation impliquant le plus grand nombre d'acteurs.

*Techno plus communique beaucoup par flyers puisqu'ils sont dans le milieu de la musique et des fêtes techno. Ils font beaucoup de prévention, plutôt auprès des consommateurs, en travaillant avec des messages assez efficaces et lisibles par le public. Ils ont fait un flyer sur le risque qu'il y a à dealer. C'était un flyer sur consommation et vente. Ils ont travaillé très finement pour ne pas se mettre hors la loi, pour pouvoir passer des messages qui puissent être entendus. Pour des professionnels, c'est compliqué de lâcher cette histoire de : « Les consommateurs, qui sont des victimes de ceux qui dealent, qui, eux, sont les coupables. » Il est difficile de dire que le fait d'entrer dans le deal est aussi une prise de risque. Pourtant, on ne pourra avancer qu'en franchissant ce pas et, même quand on le dit, je ne suis pas sûr qu'on le pense vraiment.*

*Le dépliant de Techno Plus s'adresse aux dealers-consommateurs et non aux dealers. L'idée est de réduire les risques liés à la consommation et le dealer-consommateur est un consommateur plus vulnérable qu'un consommateur qui ne deale pas. Un certain nombre de facteurs aggravent sa vulnérabilité. C'est là-dessus que portait le flyer. C'est une approche de santé et pas sur le trafic lui-même. Thierry*

*Les flyers de Techno Plus sur les différentes drogues et les modes de consommation sont intéressants parce qu'ils abordent les sujets sans tabou. On explique clairement comment on doit sniffer pour éviter de choper telle ou telle maladie. Si quelque chose est transposable, c'est cela. A un moment, il faut parler des choses clairement, sans tabou et c'est compliqué ! Surtout qu'on ne sait pas trop s'ils sont dans le deal ou pas... parce qu'ils ne nous en parlent pas ouvertement. A un moment, il faut être capable de parler sans tabou parce que cela existe.*

*Avec la MCV et Vivre ensemble, l'idée, c'est de repérer des jeunes qui traînent dehors et de créer des opportunités pour qu'ils aient une première expérience et se mettent au boulot. C'est d'attraper les jeunes qui avaient un pied dedans et un pied dehors, de les former comme animateurs afin qu'ils puissent encadrer les plus petits pendant les vacances. C'est aussi de la co-éducation. Il y a eu une rencontre avec la MCV qui a apporté son savoir-faire pour que les jeunes puissent prendre de la distance par rapport à cette expérience et faire des retours. Des retours qu'ils ne pouvaient pas forcément faire ailleurs en raison du manque de temps, de disponibilité et peut-être de savoir-faire. Une parole a pu être posée là. Il y a eu, enfin, un accompagnement sur les démarches de recherche pour le BAF.A, pour trouver l'organisme qui pouvait les former avec des horaires adaptés.*

## **Promouvoir une approche santé**

Les professionnels peuvent aussi développer une approche santé. Pour cela, ils peuvent structurer leurs pratiques autour de l'opposition bien/mal mais aussi autour de l'opposition bon/mauvais. Qu'est-ce qui est bon pour celui-ci, pour celle-là ? Qu'est-ce qui est bon pour leur épanouissement ? Qu'est-ce qui est mauvais pour eux ? Pour le formuler en termes spinozistes, qu'est-ce qui permet l'affirmation de leur puissance d'agir ? Qu'est-ce qui la contrarie ou la diminue ? Quelles sont les rencontres qui permettent cela ? A certains moments de leur parcours de vie, les jeunes seront peut-être prêts à désinvestir partiellement ou totalement le trafic pour

gagner en tranquillité, en sérénité, quitte à perdre d'un point de vue strictement financier. A certains moments du processus d'accompagnement, c'est donc l'argument santé qui l'emportera sur tous les autres (éducatif, moral, identitaire, financier...) et qui permettra de desserrer l'emprise que les réseaux de trafic exercent sur les jeunes, voire de s'en affranchir totalement. Dans cette perspective, des professionnels appuient parfois leurs propos sur des images fortes afin de les faire réagir et prendre conscience. L'un d'entre eux, par exemple, leur demande de se projeter dans une scène déplaisante, celle du parloir d'une prison où ils seraient, en tant que père, face à leurs enfants.

*Il y a la posture morale mais, dans l'approche éducative, le plus intéressant, c'est plutôt d'être dans un questionnement du type : qu'est-ce qui est destructeur pour l'individu ? Qu'est-ce qui peut l'aider à l'épanouir ?*

*On peut aussi, avec lui, prévenir les risques psychiques.*

*J'axe mes entretiens là-dessus : « Vous n'avez pas envie d'être plus serein, de ne plus vous retourner chaque fois que vous êtes dans la rue, de ne plus vous demander si à 5 heures du mat, les flics ne vont pas débarquer ? » En réponse, il y a : « Oui. J'en peux plus. J'ai envie de dormir tranquillement ! »*

*Il n'y a pas seulement l'aspect financier. Des jeunes laisseraient leur activité, juste pour avoir un peu plus de tranquillité, pour mieux dormir.*

*Pour mieux dormir. On les retrouve dans des vraies souffrances.*

*Un truc que j'utilise, c'est : « Le jour où tes enfants viendront te voir au parloir, est-ce que tu vas te sentir bien ? Est-ce que ce n'est pas un vrai souci pour les enfants ? » Voilà, c'est avec ce genre d'images...*

## **Favoriser le transfert des compétences acquises dans le deal vers l'activité licite**

Les jeunes développent des compétences et des habiletés dans le cadre de l'économie illicite, notamment des compétences en termes de comptabilité, de négociation, de vente, de relations publiques... Reconnaître ce fait-là permet-il d'engager une réflexion sur les conditions de transfert de ces compétences dans le champ de l'économie licite ? Mais est-on ici en présence d'un mythe ou d'une réalité ? Ou plutôt qu'est-ce qui, sur cette question, relève du mythe ? Qu'est-ce qui relève de la réalité ? On ne niera pas tout d'abord qu'un certain nombre de jeunes, en l'absence même de toute intervention professionnelle, opèrent un tel transfert, parfois de façon partielle, parfois de façon totale. Parfois en continuant à s'inscrire dans le champ illicite ; parfois en sortant complètement de celui-ci. Mais il semble que seuls les jeunes qui occupent les positions les plus avantageuses dans le système du trafic, qui disposent du capital économique, social, scolaire et symbolique le plus élevé, des outils les plus adaptés et peut-être aussi de suffisamment de métis<sup>94</sup> aient réellement une telle possibilité de se désister de ce champ illicite d'une façon aussi féconde et reconstructrice.

---

<sup>94</sup> Pour les Grecs de l'antiquité, Métis est la fille d'Océan et de Téthys. Elle est la personnification de l'intelligence rusée. On peut la définir comme une façon de connaître impliquant « un ensemble

*Des compétences se développent en termes de négociations.*

*Sur le fait de favoriser les transferts de compétences, je me suis dit : « mythe ou réalité ? » Quelles sont vos expériences ? Qu'est ce qu'on peut en dire ?*

*J'ai envie de te répondre « mythe et réalité ». Nos expériences personnelles ne sont pas forcément représentatives et nous n'avons pas de chiffres officiels sur les expériences professionnelles et les parcours. C'est devenu une réalité pour certains mais pour les plus « intelligents », les plus outillés d'entre eux. Ils ont réussi à transférer ces compétences acquises dans le deal dans des boîtes, des restaurants. Ils ont réussi à construire un patrimoine et une économie légale suite au deal. Mais mythe complet à partir du moment où la majorité des jeunes qui rentrent dans le trafic n'en vivent pas.*

*Ils ne finiront pas chefs d'entreprise. Il y a trop de lacunes. Ils ne sont pas suffisamment outillés, commerciaux pour aborder une nouvelle clientèle, pour ouvrir un nouveau marché, quitter le territoire. Tout cela demande d'autres compétences.*

*Mais certains ont pu acquérir ces autres compétences.*

*On parle de compétences mais j'entends aussi « capacité d'adaptation »*

Les professionnels voient dans l'accompagnement de ce transfert une piste de travail intéressante tout en étant conscients qu'il requiert de leur part beaucoup de patience mais aussi de vigilance afin de déjouer certains pièges dans lesquels ils pourraient rapidement être pris. Ils ne peuvent pas ici se contenter d'une relation duelle avec tel ou tel jeune. Ils doivent aussi intervenir activement sur le versant de la communication, notamment auprès des plus « petits » qui pourraient interpréter cette validation des compétences acquises dans l'illégalité comme un encouragement à s'inscrire dans le trafic. Ils doivent enfin valoriser ces jeunes auprès des acteurs du monde du travail généralement peu enclins, il est vrai, à leur faire confiance.

*La capacité d'adaptation est une compétence réelle. Dans la prévention spécialisée, on a suffisamment de temps et de relation avec certains jeunes et on peut les aider à faire ce transfert de compétences vers quelque chose de plus légal : un BAF, une formation mais je ne pense pas que cela soit généralisable.*

*C'est aussi la question de savoir comment on perçoit les compétences, et ce qu'on identifie comme compétences.*

*Si, à un moment donné, on valide des choses qui sont dans le deal, celui qui est à côté peut se dire qu'il faut qu'il aille dans le deal pour faire valider ces compétences. (Sourires.) Je caricature mais il n'empêche que les plus petits viennent nous interroger là-dessus en nous le disant. Là, il va falloir qu'il y ait une communication.*

*Il faut les valoriser vis-à-vis du monde du travail. Au Canada, ils avaient tenté le coup de faire les CV des grands trafiquants, en ne cachant pas qu'ils avaient été trafiquants, en mettant « trafiquant de*

---

complexe mais très cohérent d'attitudes mentales, de comportements intellectuels (combinant) le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habilités diverses, une expérience longuement acquise. » DETIENNE, M. & VERNANT, J.P. 1993. *Les ruses de l'intelligence ? La métis des grecs*. Paris, Flammarion, Champs.

*drogue international », en décrivant toutes les compétences acquises qui, en fait, étaient énormes. Cela, pour les faire embaucher par de grandes entreprises. Eh bien, ça a marché ! (Rires et réactions.)*

*Là, on n'est pas dans l'escalier d'immeuble !*

*Les compétences acquises dans le trafic de drogue n'apportent rien pour le BAFA. Elles apportent pour d'autres métiers comme commercial, par exemple.*

Ici comme ailleurs, les professionnels doivent travailler de concert avec les parents, en prenant appui sur leurs initiatives et en portant appui à celles-ci, en jouant sur la complémentarité des rôles et des compétences mobilisables. Là où les parents ne peuvent pas ou plus intervenir avec suffisamment d'efficacité, les professionnels peuvent prendre le relais. Par exemple, en permettant à des jeunes de faire usage dans les nouveaux champs qu'ils investissent d'autres modes de régulation que ceux en usage dans le trafic ; notamment en substituant à la menace et à la violence qui visent à intimider la parole qui pose une autorité.

*Les mères créent des associations et l'une de leurs principales préoccupations est de créer un espace qui permette aux jeunes de s'investir hors de ces zones d'ombre où l'on ne va pas trop voir !*

*Les mères ne pouvaient pas accompagner ces jeunes car ils avaient un mode de régulation propre au deal. Quand on commence à me marcher sur les pieds, c'est, pour me faire respecter, la main qui part ou le poing. Tout le travail de la MCV, c'est comment passer d'un mode de relation « punchy »<sup>95</sup> à un mode de relation qui permette de poser sa parole, son autorité, son leadership d'une autre façon.*

Sans doute leur faut-il, enfin, entendre les réticences des financeurs et les objections qu'ils peuvent leur opposer et trouver le cheminement par lequel ils pourront être entendus par eux en transformant cette question en alternative réaliste et pleinement légitime.

*J'ai commencé à dire que cette démarche de réinvestissement des compétences des gamins engagés dans le trafic de drogue était intéressante mais c'était inentendable.*

*Que les travailleurs sociaux orientent les gens qui trafiquent, ce n'est pas entendable par les gens qui financent l'action sociale. Il faut avoir la capacité d'admettre cela.*

*Nous, on l'entend parce que c'est nos spécificités, nos missions. Mais les financeurs et les politiques peuvent se dire : « Nous, on leur donne de l'argent et avec cet argent, ils vont les aider à maintenir cet état de fait. »*

*Les financeurs, de leur fenêtre, ne comprennent rien. Pour moi, le sens de ce travail, c'est comment fabriquer des cheminements pour arriver à ce qui se fait peut-être au Québec et ailleurs, où l'on travaille d'une façon plus confortable et professionnelle sur ces thématiques.*

*Sinon, on se prive de leviers ou on est obligé de travailler dans l'ombre.*

---

<sup>95</sup> Au sens ici de « agressif »

*Dans l'expérience SAFIP<sup>96</sup>, vous êtes invités à orienter des jeunes vers ce dispositif. Nous aussi, nous partons de notre place : institutionnels, certes, mais Mission de prévention des toxicomanies, en englobant les conduites à risques. Du coup, ce positionnement nous permet aussi d'être force de proposition. Certains institutionnels nous ont dit : « Attendez, c'est quoi cette histoire ? Vous favorisez ceux qui dealent, les jeunes qui sont les moins méritants ? »*

## Dépénaliser ?

Quel bilan peut-on dresser sur les politiques qui ont été suivies depuis une vingtaine d'années sur les questions de la consommation et du trafic de drogue ? Sans verser dans une vision trop manichéenne, on peut affirmer que si les politiques de réduction des risques ont permis dans l'ensemble des avancées importantes, notamment en termes de santé, les politiques de tolérance zéro, a contrario, ont plutôt échoué à enrayer le phénomène. Faut-il alors, à partir d'un tel constat, mettre à l'ordre du jour la question de la dépénalisation de l'usage et du trafic du cannabis ? Sachant que le deal de ce produit représente, dans les quartiers populaires, l'essentiel du trafic de drogue. Sachant aussi que les démarches étrangères qui, pour le moment, n'ont concerné que la dépénalisation de son usage n'ont pas eu d'effet significatif observable sur son niveau de consommation. De plus en plus de praticiens, de scientifiques mais aussi de politiques posent et débattent autour de cette question, trop souvent encore et malheureusement pour les derniers, à huis clos en raison du poids des positionnements électoralistes.

*En France, comme dans d'autres pays, les choix faits depuis vingt ans, c'est la politique de tolérance zéro. Il est donc hors de question de tolérer que des jeunes vendent au vu et au su de tout le monde. Tout cela parce que les électeurs étaient en accord avec cette façon de voir. Force est de constater, aujourd'hui, que l'on soit de droite ou de gauche, que toutes les politiques menées à ce niveau ont complètement échoué. La seule chose positive, depuis dix ans, c'est la réduction des risques. L'une des orientations un peu débattue dans de petits cercles de sociologues, de psychologues, de scientifiques et de politiciens, c'est la question de la dépénalisation de la consommation et de la vente.*

*C'est uniquement sur la dépénalisation de l'usage que les expériences ont porté. Il n'y a eu aucune expérience de dépénalisation de la vente. L'expérience hollandaise de la tolérance dans le coffee shop n'est pas une légalisation. Ils ont simplement décidé que, sous certaines conditions, ils n'appliqueraient pas la loi. Cela se passe bien du point de vue des nuisances publiques. Les flics d'Amsterdam sont enchantés. Pour eux, les problèmes, c'est les pubs et pas les coffee shop.*

*Au Portugal, tu as le droit d'avoir dix jours de consommation sur toi. On calcule donc que dix jours de cocaïne, c'est telle quantité ; dix jours de cannabis, telle autre. Ensuite, si tu les avais pour les vendre ou pas, c'est un autre problème. Mais c'est l'usage qui est dépénalisé, pas la vente. En raison des traités internationaux.*

*Légalisation mais de quel produit ? Sur les quartiers populaires, il y a de plus en plus de cocaïne et d'héroïne mais le cannabis a explosé. Quand j'étais jeune éducateur, lors des séjours, c'était :*

---

<sup>96</sup> Le centre de formation de la Fondation Jeunesse Feu Vert, le Service d'Aide à la Formation et à l'Insertion Professionnelle (SAFIP) met en place un accompagnement individualisé pour des 16 à 28 ans parisiens qui souhaiteraient trouver une alternative aux trafics. L'action "Engagement des jeunes dans les trafics et insertion professionnelle" est financée par la Ville de Paris et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. Elle concerne 20 jeunes par an. Ils sont orientés par leur référent social.

*« Attention, s'il y en a un qui fume du cannabis, je tire les oreilles et je l'accroche au plafond ! ». J'étais réellement sous cet angle. Je n'avais pas le recul, l'expérience, ni le savoir de tout ce qui était en jeu dans la consommation. Il y avait juste un rapport légal.*

*On sait que 80 % des trafics de drogue concernent le cannabis, avec un phénomène de massification sur les quartiers populaires. Cette voie de la légalisation n'a pas été explorée. Elle ne l'est pas parce qu'elle est toujours au centre d'un enjeu électoral. Sauf que tous s'accordent à dire, à huis clos, que cela permettrait de remettre à plat énormément de choses, notamment sur la réduction des risques.*

*Les études montrent surtout que cela n'a aucun impact sur la consommation. Dans certains pays, la consommation a augmenté ; dans d'autres, elle est restée stable, dans d'autres encore, elle a baissé. Il n'y aurait pas de relation entre l'interdit et la consommation. »*

Parmi les effets attendus positifs, les promoteurs de la dépénalisation citent :

- la réorientation de l'intervention policière sur des champs délictueux plus importants grâce au gain de temps obtenu par la suppression des tâches de contrôle et de fouille des jeunes susceptibles d'avoir sur eux des barrettes de shit,
- La réorientation d'une partie des budgets consacrés à la répression sur d'autres secteurs et tout particulièrement la prévention,
- Le contrôle de la qualité du cannabis grâce à un contrôle des filières, en cas de production locale,
- La réduction du bruit et des nuisances sociales dans l'espace public,
- La réduction des violences liées au trafic sur les quartiers.

*Je pense à tous ces policiers qui tournent, qui sont là pour contrôler les jeunes, les fouiller pour des barrettes de shit consommées sur place. Bien sûr, ils sont en contradiction avec la loi mais personne ne va rentrer dans un immeuble contrôler si leur voisin fume du shit. Pourtant, ce voisin est dans la même illégalité. Cette hypocrisie est reconnue à tous les niveaux. Aujourd'hui, les policiers le disent et on sait que la justice croule sous les dossiers de petits dealers à trois barrettes de shit.*

*L'idée, c'est de mettre ailleurs ces milliards qui sont mis chaque année sur la criminalisation des consommateurs et des petits vendeurs.*

*On pourrait produire le cannabis sur place pour contrôler les filières. Cela paraît fou de le dire cela mais on pourrait travailler les qualités du produit. Tant dans le secteur médical que dans le secteur social, politique et judiciaire, tous sont d'accord pour dire qu'il faudrait aller vers ça mais à huis clos.*

*Des familles en ont marre d'avoir des jeunes qui squattent les cages d'escalier. Des jeunes qui ont grandi comme eux mais qui s'en sont sortis me disent : « Je vais descendre pour leur tirer dessus parce que cela ne peut plus continuer. Ils n'écoutent plus rien ! » Tous les soucis que cela génère au cœur d'un immeuble, d'un quartier ! Ces orientations de dépénalisation ou de légalisation sous forme contrôlée sont à réfléchir.*

Mais les professionnels reconnaissent aussi volontiers que la dépénalisation ne résoudra en rien la question sociale et s'interrogent sur la façon dont le système, dans sa globalité, peut se réorganiser et surtout sur la façon dont les jeunes avec qui ils travaillent peuvent réagir au cœur de celui-ci. Concernant ces derniers, ils font l'hypothèse d'un double mouvement. Ceux qui tiennent les postes clés vont plus encore se « professionnaliser ». Ils peuvent se tourner vers des activités (vente de drogues plus « dures » ou cambriolages) plus dangereuses, surtout pour autrui.

Ceux-là ne constituent qu'une minorité parce que la plupart des jeunes des quartiers n'auraient pas les compétences requises pour tenir de tels postes. Pour tous les autres, la nécessité de trouver de l'argent et de la reconnaissance au travers de la débrouille les poussera vers d'autres trafics illégaux mais peut-être moins générateurs de nuisances sociales (trafic de cigarettes, de « marchandises tombées du camion », de vêtements de marque...). Ils constituent la grande majorité. Intéressés et instruits par les expériences étrangères mais conscients des particularités de la réalité française, les participants à la démarche demandent la mise la place d'expérimentations afin de pouvoir en évaluer les résultats.

*Si on avait le plein-emploi, je ne pense pas que le trafic serait aussi répandu.*

*Il y aura des regroupements en bas des immeubles tant que les appartements seront aussi exigus même si on légalise le cannabis. La question sociale, c'est qu'il n'y a pas de lieu pour se regrouper !*

*La légalisation ne résoudra pas la question sociale, c'est sûr !*

*Comment le système, d'un point de vue global, va-t-il se réorganiser pour continuer à fabriquer de la débrouille et permettre à des familles de payer la facture d'électricité et aux jeunes de participer à la société de consommation ?*

*En légalisant le cannabis, on retire à ces jeunes une possibilité de faire de l'argent. Que vont-ils faire après ? Ils vont cambrioler et faire des victimes ? Donc, quelque part, c'est presque de la réduction des risques que de continuer d'interdire la vente de drogues parce que cela leur permet de bricoler puisqu'on n'a rien de mieux à leur proposer. Au moins, pendant ce temps, ils ne font pas de victimes. Quand on parle de réduction des risques, il faut savoir de quels risques on parle !*

*N'y a-t-il pas un rapport qui a été mis de côté, qui constatait que l'économie parallèle était une soupape de régulation ?*

*Si on dépénalise et qu'on réglemente la vente de cannabis, qu'est-ce qui va se passer pour la majorité des jeunes que je côtoie ? Une minorité ira vers du plus dur, du plus structuré. Ceux qui sont tout en haut, ce sont de vrais chefs d'entreprise. Ils font un vrai business. Mais c'est une minorité de nos jeunes qui va se « professionnaliser » car c'est difficile. La majorité de nos jeunes sont incapables de devenir des professionnels du business. Ils n'en ont pas la capacité, tout simplement. Pour les autres, il va y avoir d'autres types de trafic, comme cela existe sur les quartiers, comme le commerce des vêtements de marque. C'est un moindre mal parce que, quand on vend une paire de baskets sous le manteau, on n'est pas dix, ça ne pue pas le shit et on n'est pas encapuchonné ! Donc, ils vont aller sur d'autres types de trafic illégaux mais qui ne vont pas générer autant de nuisances sociales.*

